

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## BORDEAUX

Newheat fait monter la température

## LA TESTE-DE-BUCH

Skep met le cap sur l'Allemagne

LAURENT  
SIMON

# IA

Bordeaux

# Les ingrédients de la confiance



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

### GRONDE

4 En bref Gironde

**14 À la Une**  
IA, les ingrédients  
de la confiance

**22 Bordeaux**  
Newheat fait monter la température

**24 La Teste-de-Buch**  
Skep met le cap sur l'Allemagne

**26 Nouvelle-Aquitaine**  
Trophées de la com Sud-Ouest :  
une brillante 10<sup>e</sup> édition

### EN RÉGION

28 En bref Nouvelle-Aquitaine

**30 Dordogne**  
Vins de Bergerac :  
2023, année atypique

**32 Landes**  
Sarro Voyages, une femme au volant

**34 Lot-et-Garonne**  
Layrac-Dubai : itinéraire d'un banquier d'affaires

## Le cercle des experts

**36 Tribune du barreau de Bordeaux**  
Le départ à la retraite : les principales règles

**42 Chronique**  
De la machine à vapeur à Chat GPT - 2<sup>e</sup> partie

## Tendances Business

**46 Entreprises**  
Artisans d'art : une commande publique vitale

**48 Économie**  
Avis de brouillard sur l'automobile

**50 Entreprises**  
Imaginer les seniors au travail

**52 Droit**  
Catastrophe naturelle :  
indemnisation, mode d'emploi

## Vini & Culture

54 En bref Sortir en Gironde

**56 Le coup de cœur de Philippe**  
Château d'Agassac  
Ça bretonne en Médoc !

**58 Cinéma**  
Perfect Days

62 Annonces Légales



# En bref

Gironde



DAMIEN  
HAVARD

Lormont

## HDF ENERGY CODÉVELOPPEUR DU GIGA-PROJET MAROCAIN WHITE DUNES

La première phase du projet White Dunes, visant à établir une centrale de production d'hydrogène vert dans la région de Dakhla, au Maroc, est estimée à 20 milliards de dirhams marocains (plus de 18 milliards d'euros). Le développeur de grandes infrastructures hydrogène et fabricant de piles à combustible de forte puissance girondin, HDF Energy, a annoncé mi-novembre son engagement en tant que codéveloppeur du projet, à travers une prise de participation minoritaire à venir aux côtés de Falcon Capital Dakhla, développeur marocain de premier plan. Les deux partenaires ont lancé un processus de levée de fonds pour financer cette première phase, avec l'objectif de débiter la construction de la centrale en 2025, et de produire de l'hydrogène dès 2028. « La collaboration avec Falcon Capital Dakhla représente la synergie parfaite entre deux entités complémentaires permettant de produire au Maroc un hydrogène vert parmi les plus compétitifs au monde. Le projet White Dunes contribuera à façonner un avenir plus durable pour le Maroc et le monde entier », a commenté dans un communiqué Damien Havard, PDG de HDF Energy.

## Sauveterre-de-Guyenne : UN NOUVEAU SITE POUR LA CAVE LOUIS VALLON

La cave Louis Vallon, productrice de crémants de Bordeaux, a inauguré le 16 novembre dernier un nouveau site de production à Sauveterre-de-Guyenne, en Gironde. Il dispose ainsi d'une capacité de production de près de 4 millions de bouteilles par an. La cave, qui fait partie du groupe Bordeaux Families, décline les Crémants de Bordeaux Louis Vallon en blanc, rosé, ou en blanc de noir et brut nature avec l'arrivée d'une nouveauté : le Crémant de Bordeaux Brut Bio. Créé en 2007, Bordeaux Families est un groupe de caves coopératives. Il regroupe 300 familles de vignerons et 5 000 hectares de vignes.

## Bègles DRONISOS LAURÉAT DES TROPHÉES INPI 2023

L'entreprise girondine spécialisée dans la création de spectacles de drones, créée en 2016 par Laurent Perchais et Jean-Dominique Lauwereins, innove depuis ses débuts pour parvenir à créer des drones capables de voler en essaim de façon autonome. Forte de 5 brevets déposés et de 22 personnes dans son équipe de R&D, l'entreprise vient de se voir remettre un Trophée de l'Institut national pour la propriété intellectuelle (INPI) dans la catégorie Start-up. « Ce trophée INPI est la reconnaissance de tous nos efforts menés en termes d'innovation.

Le marché du spectacle de drones est en pleine explosion et nous avons eu la chance d'être les premiers présents sur ce secteur. Notre objectif est de conserver cette avance en nous appuyant fortement sur l'innovation », ont réagi Laurent Perchais et Jean-Dominique Lauwereins dans un communiqué.

L'entreprise basée à Bègles dispose d'un budget annuel de R&D de 1,2 million d'euros et d'un budget propriété intellectuelle de 150 000 euros.



## La Teste-de-Buch GESTION DE PATRIMOINE : WEALTHCOME LÈVE 1 MILLION D'EUROS

Fondée en 2022 par Cyprien Delmeule, Wealthcome propose une solution digitale dédiée aux professionnels du patrimoine. Elle annonce une levée de fonds d'un million d'euros réalisée auprès de plusieurs business angels et de Techno\*start, le fond d'amorçage de Bordeaux Technowest. Comptant déjà 6 000 partenaires professionnels, près de 15 000 utilisateurs actifs, et une vingtaine de collaborateurs, Wealthcome va ainsi pouvoir poursuivre son développement en intégrant de nouvelles API (interface de programmation d'application), en musclant sa force commerciale B2B et en internationalisant son équipe de développeurs, notamment. « L'ambition de Wealthcome est de faciliter et optimiser l'ensemble des tâches métiers d'un professionnel du patrimoine, dans un contexte où la profession est de plus en plus réglementée et complexe. Nous leur apportons une solution innovante sur tous les aspects et notamment son approche client. Elle va permettre aux néos et futurs investisseurs d'être en parfaite adéquation avec les conseils que les conseillers mettent à leur disposition », insiste Cyprien Delmeule dans un communiqué.



## Bordeaux **INVESTISSEMENT : LE FORUM NATIONAL INNOVADAY DE RETOUR LE 7 DÉCEMBRE**

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, le Forum national d'investissement Innovaday réunira le 7 décembre à l'Hôtel de Région 36 start-ups et une soixantaine d'investisseurs. Organisé par la technopole Unitec et par l'Agence de développement et d'innovation (ADI) de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union européenne, Bordeaux Métropole, le cluster Innovin, l'incubateur de Bernard Magrez Start-up Win, Nouvelle-Aquitaine Technopoles et French Tech Bordeaux, l'événement proposera également des ateliers sur l'investissement. Et des témoignages de start-uppers ayant levé des fonds : Arnaud Chaltiel, fondateur d'Eldorado.co, Olivier Heckmann, CEO de Wild Horses Digital Ventures, et Hélène Huby, fondatrice et dirigeante de The Exploration Company.

L'équipe bordelaise de Bronson : Marie Mathieu, Valérie Cohen et Nicolas Laffaire



## Bordeaux **BRONSON GROUP OUVRE SON ANTENNE BORDELAISE**

L'agence parisienne Bronson – We love brands, forte de 18 ans d'expérience dans le branding et packaging design, vient d'ouvrir son antenne bordelaise. Cette agence compte une quarantaine de salariés à Paris et 3 pour son bureau bordelais avec Valérie Cohen, directrice générale de l'agence ; à ses

côtés, Nicolas Laffaire, directeur de création, et Marie Mathieu responsable du développement. Référente dans l'univers de la cosmétique (L'Oréal), Bronson s'illustre également sur les pôles food (Boursin) et spiritueux (whisky, champagne Veuve-Clicquot). « On vient généralement nous voir pour du branding, de l'identité de marque », souligne Marie Mathieu. « Logo, nom de marque, stratégie, positionnement, tendances, mais aussi pour du design, packaging, volume, etc. et enfin, pour le retail, aménagement de boutiques, stands sur les salons, etc. tout cela adapté aux PME. » Depuis son arrivée, Bronson Bordeaux collabore avec le milieu des spiritueux et des cosmétiques, notamment avec le groupe Panther sur un projet design pour La Closerie des Parfums. Et période des fêtes oblige, « Nous avons des projets de coffrets avec des artistes en édition limitée », remarque Marie Mathieu.

## Bordeaux FIDAL AQUITAINE ATLANTIQUE SE RENFORCE

La société d'avocats d'affaires muscle le département Corporate, Fusions & Acquisitions de sa direction régionale Fidal Aquitaine Atlantique.

Paul-Antoine Saint-German rejoint l'équipe de 22 avocats et juristes, en qualité de directeur associé. Depuis Bordeaux, il apportera son expertise en cession, acquisition, et réorganisation de sociétés, tant en France qu'à l'étranger. Sa spécialisation dans les transmissions d'entreprises et la résolution de conflits d'actionnaires enrichit ainsi l'offre du cabinet. Uendi Bejko rejoint, quant à elle, le département en tant que collaboratrice. Ces deux arrivées viennent renforcer la stratégie affichée par Fidal de devenir une « structure ultraspécialisée ».

UENDI  
BEJKO



© Fidal



PAUL-  
ANTOINE  
SAINT-  
GERMAN

© Fidal



LAURENT  
OUDOT  
CTO de Tehtris

ÉLÉNA  
POINCET  
PDG de Tehtris

## Pessac TEHTRIS DÉCROCHE UN NOUVEAU MARCHÉ PUBLIC

Après avoir levé 64 millions d'euros dans les trois dernières années (20 M€ en 2020 et 44 M€ en 2022), Tehtris poursuit sa croissance sur le secteur public et annonce une nouvelle attribution de marché via son partenaire Exaprobe. Installé à Pessac, l'éditeur spécialiste de la neutralisation automatique des cyberattaques a été retenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour son nouveau marché relatif à la cybersécurité de plusieurs ministères et pour le compte des établissements de formation et de recherche. Ce nouveau marché concerne la réalisation de prestations de détection et de traitement des menaces par la fourniture de solutions de protection contre les codes malveillants, de détection de tentatives de compromission, d'élimination des pourriels (spams) et de prestations associées. Fondée en 2010, l'entreprise Tehtris emploie 260 personnes.



## Gironde

### **LE DISPOSITIF D'ARRACHAGE DE VIGNES EST OUVERT**

Les viticulteurs qui souhaitent bénéficier du dispositif d'arrachage sanitaire de vignes en Gironde ont jusqu'au 20 décembre pour le faire savoir. Approuvé par la Commission européenne le 3 novembre, le décret d'application a été publié le 19 novembre au *Journal officiel*. Dans une logique d'enrayement de la flavescence dorée, maladie mortelle de la vigne, le plan tripartite élaboré par l'État, le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) et la Région Nouvelle-Aquitaine prévoit d'arracher jusqu'à 9 500 hectares aidés à hauteur de 6 000 euros par hectare, soit une enveloppe de 57 millions d'euros. L'objectif est d'accompagner les viticulteurs qui souhaitent arrêter tout ou partie de leur activité viticole selon deux axes possibles : renaturer les parcelles arrachées ou diversifier leur production. Concrètement, le viticulteur doit officialiser sa demande d'aide via un guichet unique d'enregistrement sur [demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr). À la fin de la période de dépôt des demandes, les demandeurs éligibles recevront une autorisation de commencement des travaux d'arrachage à réaliser avant le 31 mai 2024. La préfecture prévient toutefois qu'à ce jour, les demandes de diversification, exprimées lors des précandidatures, excèdent les 19 millions d'euros disponibles. Seules les demandes déposées lors de la précandidature sont donc éligibles à ce volet. 1 000 dossiers avaient été déposés à la clôture de la plateforme de précandidature à la mi-juillet.

**Lien utile : <https://www.gironde.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-viticulture-foret/Dispositif-d-arrachage-sanitaire-des-vignes-en-Gironde>**



## Nouvelle-Aquitaine 500 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

La Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque européenne d'investissement ont conclu un accord-cadre de financement de 500 millions d'euros en faveur des mobilités décarbonées. Ils devraient notamment servir « à financer la modernisation des lignes ferroviaires et le développement du réseau, la construction de gares, de technicentres et de nouveaux dépôts ferroviaires en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que possiblement l'acquisition de matériels roulants », précise la Région dans un communiqué. Un accord signé lors de la séance plénière dédiée à la nouvelle version de la feuille de route Neo-Terra. « La Région Nouvelle-Aquitaine entend massifier son effort d'investissement en faveur des transitions écologiques et environnementales, pour pouvoir ainsi porter haut les ambitions de Neo-Terra (...) et ainsi contribuer à faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région écoresponsable, toujours force d'adaptation et d'anticipation », a assuré Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.



## Bordeaux 4,15 MILLIONS D'EUROS POUR RÉNOVER LA CATHÉDRALE SAINT-ANDRÉ

La dernière phase de restauration de l'intégralité des façades et de la couverture de la nef de la cathédrale Saint-André de Bordeaux s'achève. Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine s'est rendu sur place, mi-novembre, à l'occasion de la fin de ce chantier intégralement financé par l'État. Cette dernière tranche a nécessité 4,15 millions d'euros d'investissement, dont 3,3 millions dans le cadre du plan France Relance. Elle achève ainsi la restauration de l'intégralité des façades démarrée en 1995. Classée monument historique, la cathédrale Saint-André est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998 au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI)



# Carnet

**Lionel MATIAS** a été élu, vendredi 17 novembre dernier, à la présidence de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Nouvelle-Aquitaine, pour une durée de deux ans.

Ce dernier est PDG d'A2M Proximetel à

Saint-Aubin-de-Blaye, mais aussi l'actuel président de l'UIMM Gironde-Landes.

Cette union rassemble ainsi 9 UIMM territoriales :

l'Adour-Atlantique, la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Gironde-Landes, le Limousin, le Lot-et-Garonne, le Périgord, et la Vienne.

Ces dernières assurent la représentation des intérêts des entreprises industrielles du territoire et un service de proximité en matière de conseil juridique et social.

L'UIMM Nouvelle-Aquitaine représente 4 329 entreprises employant 105 137 salariés.

## Bordeaux-Mérignac VOLOTEA ANNONCE DEUX NOUVELLES DESTINATIONS POUR 2024

Gilles Gosselin, responsable France de Volotea depuis septembre dernier, était à Bordeaux le 23 novembre dernier afin de présenter l'offre de la compagnie aérienne à bas prix au sein de l'aéroport de Mérignac, en 2024. Volotea proposera ainsi plus de 920 000 sièges, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2023 (770 000 sièges). Elle a également annoncé l'ouverture de deux nouvelles lignes : Palerme, dès le 12 avril prochain avec 21 000 sièges disponibles et des fréquences les mardis et vendredis, et aussi Vérone avec 13 000 sièges et des fréquences les mercredis et samedis. Au total, Volotea connectera Bordeaux avec 30 destinations dans 7 pays : France, Espagne, Italie, Grèce, Allemagne, Croatie et Algérie. L'Espagnol se positionne désormais comme la troisième compagnie aérienne de l'aéroport de Bordeaux en termes de destinations. « Bordeaux est un territoire majeur pour Volotea. Sur 20 bases en Europe, il s'agit de notre quatrième en termes de passagers transportés », souligne Gilles Gosselin.



## Bordeaux DEUX ÉQUIPES BORDELAISES EN FINALE DU HACKATHON DEFINSPACE

Le 3<sup>e</sup> hackathon international du Commandement de l'espace (CDE), DefInSpace, qui a réuni 348 étudiants et jeunes professionnels du secteur spatial les 17 et 18 novembre dernier, visait à leur faire « relever des challenges relatifs à la maîtrise de l'espace et plus particulièrement cette année au thème des constellations de satellites », précise le CDE dans un communiqué. Parmi les 24 finalistes, 2 équipes des Arts et Métiers de Bordeaux participeront à la demi-finale et à la finale internationale, le 12 décembre à Issy-les-Moulineaux, en Île-de-France. Elles ont été sélectionnées dans chacune des 2 catégories du défi : le challenge technique sur « comment le ministère des Armées peut tirer parti des constellations spatiales ? » ; et le challenge généraliste, s'interrogeant sur les « enjeux (politiques, juridiques, économiques, sécuritaires, diplomatiques...) auxquels doit répondre la future constellation européenne IRIS afin d'encourager l'émergence d'une interopérabilité duale entre les différentes constellations ? ». À la clé pour les vainqueurs : une visite du Centre spatial européen de Kourou, en Guyane.



© Shutterstock

# TAPAS

Un lieu d'inspiration  
pour développer  
votre activité de restauration

## L'atelier des citernes

# BURGER

Vous êtes plutôt Tapas ou Burger ?

Au coeur du **quartier Amédée Saint-Germain** en pleine mutation, L'Atelier des Citernes ouvrira au printemps 2024 un espace innovant de restauration et d'animations.

**Syrienne, asiatique, italienne ou bar à vin**, les inspirations sont déjà là.

**Il ne manque plus que vous !**

Votre projet de restaurant burger ou tapas a sa place à **L'Atelier des Citernes**.



Tourny  
Meyer.

**BORDEAUX 05 56 51 28 28**

**LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •**

**JLL**<sup>®</sup>

PARTENAIRE

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. - Photos non contractuelles

Gironde

## **PORTRAIT DES CADRES EN RÉGION**

L'Apec (Association Pour l'Emploi des Cadres) vient de publier un portrait des cadres en Nouvelle-Aquitaine, département par département. Il en ressort qu'avec plus de 3 000 offres publiées dans la région en septembre 2023, le marché de l'emploi cadre maintient sa dynamique. Près de 250 000 cadres travaillent en Nouvelle-Aquitaine (5 % du niveau national) dont près de la moitié en Gironde (108 500), loin devant les Pyrénées-Atlantiques (30 500). La région compte 39 000 demandeurs d'emploi dont 15 600 en Gironde. En ce qui concerne leurs secteurs d'activités : 18 400 cadres girondins travaillent dans l'industrie, 7 600 dans la construction, 15 000 dans le commerce, 44 500 dans des services à forte valeur ajoutée (innovation, prestations intellectuelles...) et 23 000 dans les autres services.



# Carnet

**Valérie FENAUX** vient d'être nommée déléguée régionale de l'Apec Nouvelle-Aquitaine, association pour l'emploi des cadres.

C'est le directeur général de l'Apec, Gilles GATEAU, qui vient de la nommer.

Cette dernière aura pour mission d'accompagner les cadres, en poste ou bien demandeurs d'emploi, mais aussi les jeunes diplômés, de la région, dans leurs projets professionnels. Valérie FENAUX est arrivée à l'Apec en 2006. Depuis elle a occupé le poste de directrice régionale, directrice nationale des services aux entreprises, ou encore déléguée régionale Apec Hauts-de-France.

« Je suis consciente des enjeux auxquels sont confrontées les entreprises de la région, en particulier les TPE-PME. Face aux difficultés de recrutement de cadres, nous serons mobilisés pour que la mise en relation se fasse des deux côtés », déclare la nouvelle déléguée régionale.

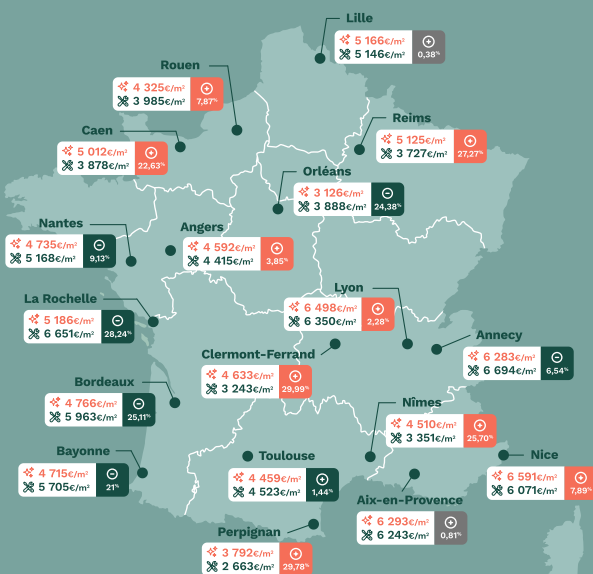
## Bordeaux TIKI LANCE UNE CAMPAGNE DE CROWDFUNDING

Alors qu'en France, 720 000 enfants de 0 à 6 ans sont victimes d'accidents domestiques chaque année, soit 2 000 par jour, Tiki Smart a conçu et développé un système de protection. La solution combine une box sonore équipée d'un flash lumineux, un bracelet pour les enfants et une balise bluetooth qui délimite une zone de danger ou détecte un mouvement. Créée en 2022, l'entreprise bordelaise aborde désormais la phase de commercialisation et a, dans cette optique, lancé une campagne de crowdfunding sur la plateforme Indiegogo jusqu'au 22 décembre. Elle a pour ambition de collecter 400 000 euros, ce qui correspondrait à 1 000 commandes. La start-up accompagnée par Unitec présentera son innovation au prochain CES de Las Vegas en janvier 2024.



## Comparatif des coûts d'achat entre l'immobilier neuf et l'ancien rénové\*

Réalisé par maslow.immo



\* Prix du neuf - Le coût d'achat dans le neuf est calculé en ajoutant le prix du bien immobilier et les frais de notaires (2,5%).  
 \* Prix de l'ancien rénové - Le prix d'achat dans l'ancien rénové est calculé en ajoutant le prix du bien immobilier, les frais de notaire (7,5%) et le prix de la rénovation énergétique pour atteindre un DPE D.

## Bordeaux 2<sup>E</sup> VILLE OÙ IL EST PLUS INTÉRESSANT D'INVESTIR DANS LE NEUF

Est-il préférable d'acheter un bien neuf ou ancien à rénover ? La réponse dépend de plusieurs critères, à commencer par la localisation, répond Maslow.immo. Pour aider les acquéreurs dans leurs choix, la plateforme spécialisée dans l'investissement immobilier en ligne a ainsi établi un double classement des villes où il est plus intéressant d'investir dans le neuf ou au contraire dans l'ancien à rénover. Résultat, Bordeaux arrive en deuxième position du classement des villes où l'option du neuf est à privilégier. En tête figure La Rochelle, puis Orléans (3<sup>e</sup>), Bayonne (4<sup>e</sup>) et Nantes (5<sup>e</sup>). Bordeaux affiche, dans le neuf, des prix en moyenne 25,11 % moins chers que dans l'ancien rénové qui tient compte du prix de la rénovation énergétique pour atteindre un diagnostic de performance énergétique D, soit 4 766 euros le m<sup>2</sup> contre 5 963 euros.

# LAURENT SIMON

LAURENT  
SIMON

# IA Bordeaux

# Les ingrédients de la confiance

## LAURENT SIMON EN BREF

Professeur à l'Enseirb-Matmeca (Bordeaux INP), dont il dirige le département informatique, Laurent Simon est un chercheur spécialisé en IA logique au Laboratoire bordelais de recherche en informatique (Labri). Professeur des universités, il pilote également le réseau régional de recherche en IA (R3 IA), préside l'Association française de programmation par contraintes (AFPC) et porte la chaire « IA digne de confiance » de l'université de Bordeaux.

**INTERVIEW** • Alors que l'intelligence artificielle s'impose dans la plupart des secteurs, les chercheurs de l'université de Bordeaux s'interrogent sur la manière de garantir une certaine confiance dans ses décisions. Pour Laurent Simon, qui porte la chaire IA digne de confiance et la candidature de Bordeaux à l'accueil d'un IA-cluster, pôle de recherche et de formation de rang mondial sur l'IA, cette confiance reposera sur la preuve.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH



**Échos Judiciaires Girondins :**  
**Vous portez la chaire « IA digne de confiance » lancée cette année par l'Enseirb-Matméca (Bordeaux INP) et l'université de Bordeaux, en partenariat avec Kedge Business School. Dans quel but a-t-elle été créée ?**

**Laurent Simon :** Le but ultime étant d'avoir une IA autonome et indépendante, la question est de savoir si l'utilisateur peut vraiment se remettre à ses décisions. Pour cela, il faut que l'IA puisse rendre compte de la certitude de ses décisions en les expliquant, en fournissant une preuve formelle. Dans le cas de recommandations médicales, par exemple, l'humain valide toujours ce qui est produit par la machine : le médecin peut vérifier une radiographie. D'ici quelques années, la machine aura accès à une vision multimodale et sur la durée du corps humain, qui ne sera pas accessible au médecin. La machine devra donc être capable de lui rendre compte de sa décision de manière intelligible. C'est un ingrédient indispensable à la confiance. Or les systèmes décisionnaires actuels à base d'appren-

tissage automatique sont extrêmement complexes et opaques. Ils possèdent des milliards et des milliards de paramètres et chacune de leur décision résulte de milliards et de milliards de calculs. Il faut être capable de les résumer, de les abstraire. Aujourd'hui, on ne sait pas le faire, cela pose d'énormes problèmes scientifiques.

**EJG : Quels sont vos axes de recherche pour y parvenir ?**

**L. S. :** Un premier axe technologique est de considérer que malgré l'extrême performance des systèmes actuels, ils ne sont finalement pas adaptés au besoin d'obtenir une

“ Nous sommes là pour libérer du temps pour ce qui nous différencie de la machine ”

les systèmes actuels en les encadrant avec des carcans : d'autres systèmes plus simples qui, eux, pourraient être vérifiés. Il y

aura bien sûr des cas où le système sortira des carcans, mais on saura alors que les résultats ne sont pas garantis. Cet encadrement, ce carcan, est d'ailleurs l'objet de la première thèse qui a débuté au sein de la chaire. Tout cela est très naissant, mais nous sommes déjà capables de corriger les biais qui figurent dans les grands modèles de langage. C'est très compliqué car ils ne sont pas prévus pour et la décision est assez diffuse. Néanmoins, nous pourrions créer des systèmes qui, potentiellement, répondraient à l'absence de biais spécifiques précisés.



explication simple. Il existe un autre type d'IA, l'IA logique, capable de raisonnements que l'on sait prouver, mais qui n'a pas les mêmes performances ni la même souplesse. Une piste à suivre est donc de garder le meilleur de ces deux domaines afin d'obtenir un système robuste, simple et non faillible, pour les applications critiques que l'on vise. Un autre axe consisterait à garder

**EJG : Qui sont les partenaires de cette chaire ?**

**L. S. :** Cette chaire de 5 ans renouvelables opérée par la Fondation Bordeaux Université est soutenue par 6 mécènes : Athome, Catie, Fieldbox, Guy Hoquet, Floa et





Talan. Avec eux, nous avons la possibilité de nous poser de vraies questions. Nous allons d'ailleurs rédiger un Livre blanc qui sera proposé par les mécènes pour différents cas d'usage métiers. Floa, par exemple, s'interroge sur les biais qui existent dans les données bancaires pour octroyer des prêts. Nous essayons de voir comment les éliminer, sachant que cela ne concerne pas simplement la localisation d'une personne, son ethnie, son âge, ses études, c'est parfois un mélange de tout cela. L'histoire de l'IA et son évolution engendrent des progrès sur l'humain : en travaillant sur ces notions de biais, en les formalisant, cela permet de conscientiser des problèmes.

**EJG : L'université de Bordeaux, aux côtés de nombreux partenaires du territoire, vient de candidater pour devenir un « IA-cluster » national. Il s'agit du projet Baia. Pouvez-vous nous en parler ?**

**L. S. :** Avec Baia, nous portons un projet qui est novateur à plus d'un titre, parce qu'il a pour ambition de changer la façon avec laquelle on fait de la recherche en intelligence artificielle et, de façon générale, de la science. Il introduit notamment le concept de recherche translationnelle. Dans les approches cliniques, il est nécessaire d'avoir dans les mêmes équipes des chercheurs fondamentaux, qui développent les médicaments, et des gens qui en mesurent l'impact sur le terrain, avec une boucle de rétroaction sur la recherche fondamentale. L'idée est donc que l'IA prenne en compte, dès le labo, les impacts sociétaux mesurables de son déploiement, qui reviendront la nourrir. Nous allons faire de la recherche translationnelle non seulement en médecine, mais aussi sur la création de nouveaux matériaux. Enfin,

troisième axe : les technologies de l'éducation ou comment utiliser l'IA pour accompagner l'élève (quel qu'il soit) et l'enseignant dans leur trajectoire de formation. Dans le cadre de ce projet, nous sommes parvenus à fédérer de nombreux acteurs académiques, institutionnels et économiques qui travaillent sur l'IA sur le territoire.

**EJG : Selon vous, ce changement de paradigme se fera, même si Bordeaux n'est pas retenu dans le cadre de cet appel « IA-cluster »...**

**L. S. :** Il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt très compétitif : il y a 12 candidats, pour 8 places disponibles. Nous avons nos chances, le territoire a beaucoup évolué depuis 2018, nous sommes vraiment présents sur la scène IA avec de nombreux projets, beaucoup de publications... Et quoi qu'il arrive, nous avons conçu Baia pour laisser des traces. L'idée est de faire pivoter tous les départements scientifiques de l'université en intégrant des formations en IA, car quasiment tous les métiers seront accompagnés par l'intelligence artificielle demain. Nous devons former les élèves à utiliser ces outils, et à avoir un regard critique fort sur ce qu'on produit. Selon moi, toutes les universités seront amenées à faire ce pivot dans les 10 ans à venir.

**EJG : La disparition de certains métiers, potentiellement remplacés par l'IA, est justement une crainte forte exprimée aujourd'hui. Qu'en pensez-vous ?**

**L. S. :** Nous sommes là pour construire un monde meilleur, pour libérer du temps pour ce qui nous différencie de la machine. Ce qui fait l'humain va demeurer quoi qu'il arrive. Les métiers vont évoluer, les gens vont être augmentés, plus productifs, et s'attaqueront à des problèmes plus intéressants. Le médecin augmenté, c'est un médecin qui voit deux fois plus de patients et qui a deux fois plus de temps pour chacun d'eux. Le banquier qui va octroyer un prêt aura plus de temps pour comprendre, pour prendre du risque. Ce qu'on vise, c'est l'empathie entre les humains. Le reste sera géré par la machine. Ce qui aura de la valeur, comme dans le cas des artisans, c'est le temps passé. D'autre part, il y aura toujours des problèmes qui n'ont jamais été résolus avant et que la machine ne pourra pas gérer. Il faudra des expertises, un humain qui manipule ces outils. ■



# IA Un enjeu politique et sociétal

**INTERVIEW** • Directeur de recherche au centre Inria de l'université de Bordeaux, Pierre-Yves Oudeyer a contribué à une note de l'Inria remise à l'Élysée sur les grands modèles d'IA génératives. Persuadé qu'ils sont sur le point d'avoir un rôle économique majeur, il estime qu'ils doivent être appréhendés sous l'angle politique et sociétal.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

## PIERRE-YVES OUDEYER EN BREF

Directeur de recherche au centre Inria de l'université de Bordeaux, Pierre-Yves Oudeyer dirige l'équipe de recherche fondamentale Flowers, qui s'intéresse à la modélisation des mécanismes de l'apprentissage chez l'humain, comme la curiosité. « Nous fabriquons des machines qui nous aident à mieux comprendre ces mécanismes.

Puis transposons cette compréhension pour construire des machines qui vont apprendre de façon plus autonome et flexible, un peu à la façon des humains.

Nous appliquons ensuite ces mécanismes à l'éducation ou l'aide à la découverte scientifique », précise-t-il.

PIERRE-YVES  
OUDEYER



```

elif _operation == "MIRROR_Y":
    mirror_mod.use_x = False
    mirror_mod.use_y = True
    mirror_mod.use_z = False
elif _operation == "MIRROR_Z":
    mirror_mod.use_x = False
    mirror_mod.use_y = False
    mirror_mod.use_z = True

#selection at the end -add back the deselected mirror modifier object
mirror_ob.select= 1
modifier_ob.select=1
bpy.context.scene.objects.active = modifier_ob
print("Selected" + str(modifier_ob)) # modifier ob is the active ob
#mirror_ob.select = 0
name = bpy.context.selected_objects[0]
name.data.objects[mirror_ob.name].select = 1

```



**Echos Judiciaires Girondins : Selon vous, l'IA générative est sur le point d'avoir un impact économique majeur. Comment ?**

**Pierre-Yves Oudeyer :** Tout d'abord, il faut rappeler que l'IA générative correspond à l'ensemble des techniques capables de générer du texte, des images, du son. Ce sont des machines qui ont été entraînées sur de très grands corpus de textes, images et sons à une tâche relativement simple qui est, étant donné le début d'un texte par exemple, de prédire la suite. Avec l'arrivée d'outils comme ChatGPT3, dans un nombre de cas suffisamment fréquents, la machine fournit des réponses d'une qualité intéressante. Une évolution récente permet même à ces modèles d'interagir avec d'autres logiciels. OpenAI est d'ailleurs en train de développer un GPT Store, où les entreprises pourront proposer l'équivalent d'une app. ChatGPT sera alors une sorte d'interface de médiation entre les utilisateurs et des logiciels

assez techniques. Ma prédiction est que tout cela va avoir un rôle économique extrêmement important.

**EJG : Vous avez contribué à une note de l'Inria remise à l'Élysée dans laquelle vous pointez les biais de l'IA générative et les enjeux associés.**

**Quel est votre constat ?**  
**P.-Y. O. :** Les grands modèles de langages multimodaux sont entraînés sur des datasets. Ces bases de données sont des représentations des comportements d'individus et de groupes d'individus de tous types et dans tout contexte. On peut donc les voir comme des modèles culturels, puisque les machines encodent des régularités culturelles qu'elles observent dans les corpus. Par construction, un certain nombre d'informations, de points de vue vont être encodés et véhiculés par ces modèles. Or ce sont des points de vue subjectifs, qui peuvent contenir tout un tas de biais culturels potentiellement

négatifs pour la société. Certains stéréotypes sont évidents, mais il y en a d'autres qui sont beaucoup plus insidieux, diffus et difficiles à identifier.

**EJG : Comment lutter contre ces biais ?**

**P.-Y. O. :** Nous avons deux certitudes : la première est qu'on ne connaît pas la base de données qui a été entraînée sur les modèles les plus puissants. La deuxième, presque plus fondamentale, est le challenge que représente la défini-

## “ L’IA va avoir un rôle économique extrêmement important ”

tion des biais positifs ou négatifs. Ce n'est pas un problème technique, c'est un problème politique et sociétal, car il n'est pas du tout évident de formaliser les règles à établir. Il existe également un obstacle politique : comment pousser les organisations qui fabriquent ces modèles à être plus transparentes, à prendre en compte ces questions éthiques ? À cela s'ajoute le fait que ces modèles de langages sont utilisés par des millions de gens à travers le monde et se mettent à jour en permanence pour améliorer la réponse à l'utilisateur. Là se pose la question de leur gouvernance.

### **EJG : Existe-t-il aujourd'hui des solutions ?**

**P.-Y. O. :** Les acteurs technologiques sont très conscients de ces enjeux. Mais la vision américaine qui pousse à proposer des systèmes *safe* est elle-même un biais. Leurs approches méthodologiques amènent par exemple des systèmes comme ChatGPT à devenir très politiquement correct. De nombreux acteurs aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe essaient d'agir à tous les niveaux : technologique, gouvernance, transparence, régulation. On assiste d'ailleurs en ce moment à des débats sur les règles à mettre en œuvre pour lesquelles chacun propose des choses diamétralement opposées et incompatibles. Pour ma part, j'ai tendance à penser que la transparence est fondamentale à tous les niveaux.

### **EJG : Pour vous, l'open source est donc une solution ?**

**P.-Y. O. :** De mon point de vue, c'est très important parce que la transparence et l'ouverture permettent de comprendre et de

vérifier. L'open source est aussi un outil important pour distribuer les pouvoirs. Il y a également des approches techniques, certaines consistent à mettre à la main des règles, d'autres reposent sur l'apprentissage : on met ces modèles en contact avec des groupes d'utilisateurs qui vont au fur et à mesure de l'interaction diriger le modèle dans une direction particulière. Cependant, on ne sait pas vraiment qui sont ces utilisateurs, quelles sont leurs instructions, comment ils sont payés... Selon moi, il faut des mécanismes de gouvernance qui mettent les utilisateurs au centre du développement et de l'encadrement de ces modèles. Ce qui a du sens, c'est de réguler les usages, les applications, en fonction des besoins et des contraintes des humains.

### **EJG : L'éducation des publics semble également nécessaire...**

**P.-Y. O. :** Au-delà des approches top-down, l'éducation est en effet essentielle. Il faut donner aux gens de tous les âges les clés pour mieux utiliser et comprendre ces outils, pas simplement d'un point de vue technologique, mais aussi du point de vue culturel, sociétal, des enjeux de pouvoir, des enjeux économiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous développons des outils pédagogiques. Avec mon équipe Flowers de l'Inria, nous avons commencé à diffuser une série de vidéos pédagogiques « ChatGTP en cinq minutes » à destination des collégiens, lycéens, des professeurs et des parents. Ces vidéos sont faites pour être utiles à tout le monde, y compris aux entreprises, qui sont nombreuses à vouloir utiliser ces outils, sans avoir de spécialistes en interne. ■



# Newheat fait monter la température

**BORDEAUX** • Le fournisseur de chaleur renouvelable Newheat vient de lever 30 millions d'euros pour œuvrer à la décarbonation des secteurs industriel et énergétique. Ils doivent lui permettre de développer une quinzaine de projets en France et en Europe, représentant un investissement de 150 millions d'euros, et ainsi devenir un leader européen de la filière.

Par Jennifer WUNSCH

« Cette levée de fonds est un signal qui montre la prise de conscience du retard de la France en matière de production de chaleur renouvelable », assure Hugues Defréville, cofondateur et président de Newheat. Premier usage énergétique en France, la chaleur représente en effet 45 % des besoins énergétiques finaux. Or

elle est actuellement basée à 60 % sur des énergies fossiles, selon les chiffres de l'Ademe, et représente 80 % des importations françaises de gaz. L'entreprise girondine spécialisée dans le développement de grandes centrales de production de chaleur renouvelable Newheat vient ainsi de lever 30 millions d'euros auprès de ses actionnaires historiques, Noria (structure familiale d'investissement de long terme

pour une écologie intégrale), le groupe basque Etchart (entreprise familiale industrielle spécialisée dans le BTP et les métiers de l'énergie), Bpifrance et son fonds France investissement énergie environnement (FIEE 1), ainsi que d'un nouvel entrant, Swen Capital Partners, acteur de l'investissement durable, « qui a pris une part importante de ce tour de table », précise Hugues Defréville, qui a cofondé l'entreprise avec Pierre Delmas. Il doit leur permettre de développer une quinzaine de projets sur 3 ans, en France et en Europe, représentant un investissement total de 150 millions d'euros.

## PLUS GRANDE CENTRALE SOLAIRE THERMIQUE D'EUROPE

Développeur, concepteur, constructeur, financeur et exploitant de ses projets, Newheat « développe de grandes centrales pour alimenter de grands consommateurs de chaleur », poursuit Hugues Defréville. L'entreprise fournit ainsi des sites industriels avec d'importants besoins de chaleur dans leurs procédés, mais aussi les grands réseaux de chaleur urbains, permettant de chauffer bâtiments et logements. Newheat compte actuellement 5 sites en exploitation, dont la centrale solaire thermique de la papeterie Condat, en Dordogne. Et développe actuellement dans le Grand

## “ Nous développons des centrales pour alimenter de grands consommateurs de chaleur ”

Est la plus grande centrale solaire thermique d'Europe (15 000 m<sup>2</sup>) pour le compte du leader mondial des produits laitiers, Lactalis, qui sera inaugurée en décembre. « Elle doit permettre de réduire de 2 000 tonnes par an les émissions de CO<sub>2</sub> de la nouvelle tour de séchage de Lactis Ingrédients », assure l'entreprise. Pour chaque projet, Newheat combine un ensemble de technologies afin de construire un système optimisé lui permettant de produire la chaleur, de la stocker, et de la distribuer au client à la bonne température et au bon moment. « Cela nous oblige à faire du cas par cas, et à choisir

un panachage de solutions qui dépend du lieu du projet et des besoins du client. Cela nécessite beaucoup d'ingénierie », affirme le dirigeant.

### MÉRITE ENVIRONNEMENTAL

Newheat a ainsi fait beaucoup de R&D depuis ses débuts en 2015. « Nous avons d'ailleurs été intégrés cette année dans le programme French Tech 2030, cela montre l'aspect très technologique de nos métiers », estime Hugues Defréville. Pour chaque projet, l'entreprise procède dans un ordre précis pour concevoir les solutions de récupération et de production de chaleur renouvelable, celui du « mérite environnemental ».

« D'abord, nous récupérons la chaleur fatale issue des fumées ou des procédés sur les sites industriels. Ensuite nous ajoutons en priorité de la chaleur solaire thermique (via un système très low tech : de la tôle noire dans laquelle circule de l'eau chauffée par le soleil) ou géothermique de faible profondeur. Nous utilisons des pompes à chaleur pour optimiser les systèmes et le niveau de température, et savons stocker la chaleur en grande quantité sous forme d'eau à 90 degrés. Enfin, nous pouvons être amenés à utiliser en complément des combustibles renouvelables comme la biomasse et le biogaz, qui sont vertueux mais insuffisants », détaille Hugues Defréville.

En pointe au niveau mondial sur ces systèmes, Newheat souhaite désormais passer à la vitesse supérieure en devenant un leader européen de la filière. ■



© D.R.

### NEWHEAT EN CHIFFRES

Date de création : 2015

Effectifs : 45 personnes (objectif : 80 d'ici 2026)

Levée de fonds : 30 millions d'euros en 2023

7 millions d'euros en 2021

1,9 million d'euros en 2019

1,8 million d'euros en 2017

Projets en exploitation : 5 centrales  
représentant 15 millions d'euros d'investissements

Projets en cours de développement : 15 centrales  
représentant 150 millions d'euros d'investissements

Objectif 2030 : disposer d'un parc  
représentant 1 milliard d'euros d'investissements  
pour un volume annuel de chaleur renouvelable  
livrée de 1,5 TWh



HUGUES  
DEFRÉVILLE  
président de  
Newheat

© D.R.

# Skep met le cap sur l'Allemagne

**LA TESTE-DE-BUCH** • Skep s'apprête à conquérir le marché allemand avec son porte-matériel conçu pour les vans. L'entreprise se structure après avoir levé 500 000 euros sur la plateforme Tudigo.

Par Héléne LERIVRAIN

**T**out est parti d'un besoin à titre individuel. Devant l'absence de solutions satisfaisantes sur le marché, deux utilisateurs de van ont conçu un porte-matériel adapté aux véhicules de loisirs. « Un produit modulable, muni de bras pivotants pour ne pas obstruer l'arrière du véhicule », explique Théo Leali, président de Skep. Mais le produit, qui propose de multiples combinaisons possibles pour transporter des vélos, des skis, des surfs, des motos, des caisses, des jerrycans ou encore une roue de secours, suscite de l'intérêt. Ils créent donc Skep fin 2020. L'entreprise basée à La Teste-de-Buch commercialise son porte-matériel Jacquard depuis l'été 2022 et a réalisé, depuis, un chiffre d'affaires de plus de 400 000 euros.

C'est une nouvelle étape qui s'ouvre désormais suite à une première levée de fonds de 500 000 euros sur la plateforme bordelaise Tudigo. « Nous avons validé le besoin en vendant plus de 200 équipements et sommes aujourd'hui sur un gros sujet de structuration d'entre-

prise », explique Théo Leali. Des recrutements ont été réalisés sur la partie achat, administration des ventes tandis qu'un poste est ouvert sur le volet logistique.

## CONSTITUER DU STOCK

Skep entend également se développer à l'export ce qui implique un changement d'organisation et, par conséquent, de locaux. « Alors que nous étions jusqu'à présent sur un modèle de précommande, nous allons avoir besoin de constituer du stock pour répondre plus rapidement à la demande en France mais aussi à l'étranger, à commencer par l'Allemagne. »

Si l'entreprise vise en priorité l'Allemagne, « c'est parce que le marché y est trois fois plus gros qu'en France. Sur les 700 000 vans en circulation en Europe, un tiers sont allemands », insiste Théo Leali. La France et l'Angleterre complètent ensuite le podium. Skep se lancera donc aussi en Angleterre mais dans une moindre

“ Sur les 700 000 vans en circulation en Europe, un tiers sont allemands ”



mesure. « Il se vend aujourd'hui 100 000 vans à l'année en Europe. De 2017 à 2021, les ventes ont augmenté de 216 %. C'est un marché en croissance avec des prévisions à 1 million de vans en Europe à horizon 2025 », assure Théo Leali. Mais Skep ne s'arrêtera pas aux frontières de l'Europe. L'entreprise se prépare à partir à la conquête des États-Unis dans deux ou trois ans. Les premiers contacts ont été pris l'année dernière à l'occasion d'un déplacement.

### ACCOMPAGNÉS PAR BUSINESS FRANCE

D'un point de vue stratégique, Skep s'appuie sur Business France pour son développement à l'export. Des conseillers l'accompagnent sur la phase de prospection pour constituer un réseau de revendeurs à l'étranger.

Car si elle s'est d'abord orientée sur la vente directe aux consommateurs (BtoC) pour rôder son discours commercial, l'entreprise girondine compte inverser la tendance. Elle a débuté cette année la commercialisation aux professionnels, en l'occurrence des aménageurs et des préparateurs de van. « Le prix du porte-matériel s'élève à 4 000 euros », précise Théo Leali. Constitué d'aluminium et d'acier, il peut supporter 200 kilos et est fabriqué en France. « Nous avons misé sur la qualité », insiste Théo Leali. ■



# Trophées de la com Sud-Ouest

# Une brillante

# 10<sup>e</sup> édition

**NOUVELLE-AQUITAINE** • Le 21 novembre 2023, le Rocher de Palmer, à Cenon, a accueilli la 10<sup>e</sup> cérémonie des Trophées de la Communication Sud-Ouest. Organisé conjointement par l'Apacom et le Club de la Com, cet événement a récompensé les meilleures campagnes de communication des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie parmi les 137 candidatures reçues cette année.

Par Astrid GOUZYK

**C'**est un carton plein pour l'agence de publicité bordelaise Le Vestiaire.

Avec trois prix, ainsi que deux trophées d'argent, l'entreprise cofondée par Alexandre Lataste s'est faite remarquer lors de la 10<sup>e</sup> édition des Trophées de la Com, organisés par l'Apacom (l'association des professionnels de la communication en Nouvelle-Aquitaine) et son homologue occitan le Club de la Com. L'agence toulousaine Campagnes & Cie s'est, elle aussi, vu décerner trois prix, notamment pour sa campagne « Les influenceurs », pour l'agence de développement touristique de la Corrèze.

En ouverture de la cérémonie, Laetitia Richez, présidente de l'Apacom, et Frédéric Armand, président du Club de la Com, ont su

donner le ton d'une soirée chaleureuse et rythmée. Le président du jury, Olivier Altmann, cofondateur de l'agence Altmann + Pacreau, a souligné la créativité des agences des deux régions et a noté leur attachement aux territoires.

Le jury a distingué les lauréats dans huit catégories ainsi que trois prix spéciaux : le grand prix du jury, le prix du public (déterminé par les votes des internautes), et un nouveau prix grande cause et solidarité créé cette année. Autre nouveauté pour cette édition 2023, les jurés avaient la possibilité d'attribuer un 2<sup>e</sup> et un 3<sup>e</sup> prix.

Ont été récompensés dans la catégorie :

- **Audio** : agence Verywell pour le Toulouse Football Club, campagne « Le Maillot Heard, la voix de l'Occitanie ». Trophée d'argent attribué à l'Agence Le Vestiaire

pour Coubris & Associés « La Voix des Victimes ».

- **Affichage / presse** : agence Campagnes & Cie pour la Ville de Biarritz, campagne « Incivilités ».

- **Audiovisuel** : agence Madaré (anciennement agence Pure) pour Coliège Metalco Emballages.

- **Film publicitaire** : agence Campagnes & Cie pour l'Agence de Développement Touristique de la Corrèze, campagne « Les influenceurs ». Trophée d'argent attribué à l'Agence Verywell pour Sitram, campagne « Sitram, merci pour ces 60 belles années ».

- **Événementiel** : Département de la Gironde pour sa campagne « Festival des jeunes ». Trophée d'argent décerné à l'agence Verywell pour « Toulouse Football Club « #Tefece17Kpass » et trophée de bronze à l'agence Détente Digitale pour « Chez Tonton au tour de France – Pastis Ô Maître ».

Les Trophées de la Com  
Sud-Ouest, au Rocher de  
Palmer, le 21 novembre  
2023





- **Social media / RP / Influence :** agence Le Vestiaire pour Kiosque à Pizzas, campagne « Kap du Monde ». Trophée d'argent remis à l'agence Le Vestiaire pour Baillardran, « Les Rendez-Vous Baillardran ».

- **Identité de marque :** Agence Wonderful pour le Seaquarium Institut Marin, campagne « Repositionnement de l'identité Seaquarium Institut Marin ».

- **Communication globale :** la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine avec l'agence Le Vestiaire, campagne « Toujours au soutien ». Trophée d'argent décerné à Agence Just Happiness pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, « L'horreur du moustique tigre ».

- **Prix grande cause & solidarité :** agence Le Vestiaire pour Coubris & Associés, campagne « La robe des victimes ». Trophée d'argent attribué à l'agence The Woodstock pour Ophtabus, « Vous ne le voyez peut-être pas... ».

- **Prix du public :** agence Nest pour « Stalk Média ».

- **Grand prix du jury :** agence Campagnes & Cie pour l'Agence de Développement Touristique de la Corrèze, campagne « Les influenceurs ».



La campagne « La robe des victimes » pour rendre hommage aux 2 500 victimes du Mediator représentées par le cabinet Coubris & Associés.

La campagne de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine a décroché le prix de la communication globale



# Nouvelle-Aquitaine En bref



## Dordogne **SARLATECH : LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET**

Sarlatech, pôle d'innovation et d'accompagnement entrepreneurial de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, lance son incubateur qui débutera en janvier 2024. Cet incubateur vise à soutenir les entrepreneurs locaux dans la concrétisation de leurs idées innovantes. Pour accompagner les porteurs de projets, Sarlatech travaillera avec deux partenaires : Emergence Périgord, axé sur l'innovation et l'ESS, et Unitec Bordeaux, spécialité dans l'innovation technologique et l'innovation d'usage. Avec Emergence Périgord, les candidatures étaient acceptées jusqu'au 27 novembre avec une sélection prévue le 14 décembre, 7 à 8 porteurs de projets seront sélectionnés et accompagnés dès janvier 2024. Avec Unitec Bordeaux, l'appel à projet est ouvert jusqu'au 10 décembre 2023, et s'adresse à tous les porteurs de projet ou de sociétés de trois ans, proposant des solutions innovantes.

## Dordogne **DES MIELS EN OR**

La Chambre d'Agriculture de la Dordogne a accueilli, le 14 novembre, le concours miel des saveurs de Nouvelle-Aquitaine. Plus de 252 miels ont été inscrits, dégustés, jugés et classés au jour de la matinée. Et les miels de Dordogne ont séduit le jury. Dans la catégorie miel d'Acacia, le GAEC les abeilles de la vallée de l'Isle ont remporté la saveur d'or. Côté miel de châtaignier, les abeilles et miels du Périgord de Bertrand Dumoulin ont également raflé cette distinction. Le miel de printemps de Gérard Robert à Eyraud-Crempse-Maurens a lui aussi été classé saveur d'or. Dernier et non des moindres le miel de Miellat du rucher des Pimpardies est aussi reparti avec une saveur or.





## Agen

**LE LAB 38 OUVERT AUX ENTREPRISES**

L'agglomération agenaise a souhaité communiquer sur un service méconnu proposé par l'Office de Tourisme en plein cœur de ville. En effet, l'immeuble historique situé au 38 rue Garonne à Agen sert d'écrin à l'accueil touristique Destination Agen au rez-de-chaussée. Mais il abrite aussi un lieu unique au premier étage : le Lab 38 ! C'est un espace convivial ouvert à tous. Ce lieu peut être privatisé et accueillir des rencontres professionnelles. Le Lab 38 permet d'accueillir une cinquantaine de personnes, il est modulable en trois espaces. Il est possible de le louer à la demi-journée, à la journée ou en soirée ou pour des petits-déjeuners ou pauses méridiennes. La location d'équipements est également disponible pour diffuser des supports numériques.

**Renseignements sur [lab38.fr](http://lab38.fr)**



## Lot-et-Garonne L'AGGLOMÉRATION LABELLISÉE TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'agglomération marmandaise fait partie des 183 territoires lauréats de la seconde phase du programme de Territoires d'Industrie 2023-2027 aux côtés des Communauté de communes du Pays de Duras, Communauté de communes du Pays de Lauzun, Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne et Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde. L'objectif de ce programme national est de poursuivre et d'amplifier la réindustrialisation de la France. Dès 2024, 100 millions d'euros seront déployés au sein des territoires retenus afin de soutenir des projets d'investissements industriels structurants, aux impacts positifs notamment en matière de transition écologique. Sur le précédent programme, près de 100 000 emplois industriels ont ainsi été créés en France. Pour développer les industries, 4 priorités nationales qui rejoignent les préoccupations locales sont identifiées : développement des compétences, innovation, transitions écologiques et énergétiques, foncier industriel.

# Vins de Bergerac 2023

## année atypique



© Loïc Mazalrey

**DORDOGNE** • Les vendanges sont terminées, la mise en chai achevée : le millésime 2023 des vins de Bergerac se précise. L'année qui devait être pléthorique a été « extrême » et mise à mal par le mildiou et la météo.

Par Marie LEMAITRE

**A**près une récolte « de l'extrême » comme l'appelle Éric Chadourne, président de l'interprofession des vins de Bergerac-Duras, il est temps de dresser un premier bilan pour le millésime 2023 du Bergeracois, riche de treize appellations. Une année « atypique », selon Laurent Colombier, responsable commercial en Dordogne pour Vitivista, entreprise de conseil et de fourniture.

Sur toutes les bouches, c'est évidemment le mildiou qui a dessiné l'année. Favorisé par un temps humide et des températures élevées, le mildiou a envahi des parcelles de terre et engendré « la pire année recensée par les vignerons », souligne Laurent Colombier. « Le taux de destruction des parcelles a pu atteindre les 80 %. » Le merlot, particulièrement sensible à ce champignon, en est la première victime. Et ce cépage représente plus de la moitié du vin rouge produit en Bergeracois, qui lui-même représente 55 % des vins de la région.

### UNE CROISSANCE ACTIVE

Pour Laurent Colombier, le millésime est aussi atypique en raison de la météo. « La rosée a été très importante, prolongée et ruisselante. Cela pouvait représenter jusqu'à 2 mm d'eau par jours en juillet : cela a augmenté le risque de maladie et engendré des difficultés pour les traitements qui perdaient en qualité », détaille le responsable. Les pluies, de mai et juin ont favorisé la pousse

## “À cause du mildiou, le taux de destruction des parcelles a pu atteindre les 80 %”

de la végétation, et une croissance active tout au long de la saison, complexifiant le travail des viticulteurs. Après la pluie, les fortes chaleurs et la sécheresse ont grillé des raisins et certaines vignes ont pompé l'eau dans leurs fruits. Sur certaines récoltes, la perte atteint les 40 à 50 %, en plus de ce qui avait été déjà touché par le mildiou, selon Éric Chadourne. Cette année, le débournement – réveil végétatif de la vigne – a été précoce, mais moins qu'en 2022. Le phénomène s'est généralisé sur tout le Bergeracois le 7 avril, avec un potentiel de production important.

### DES BEAUX JUS

Alors, selon Laurent Colombier l'année devait être « pléthorique », avec de belles sorties, et une belle quantité de raisin sur les vignes en juin, mais le mildiou et la chaleur n'ont pas aidé les parcelles, qui ont perdu du volume. « Les blancs ont de très jolis profils aromatiques, on a eu des journées chaudes et des nuits fraîches, le jus est beau, les pellicules sont fines, ce sera une très belle année pour les blancs secs », note Laurent Colombier. Ce que confirme Éric Chadourne, sur les blancs secs, la vendange ayant eu lieu plus tôt, le raisin n'a pas souffert de la sécheresse. « On est sur une année qualitative et quantitative. »

### MONBAZILLAC : PROFILS VARIÉS ET RICHES AU NIVEAU AROMATIQUE

Star du Bergeracois, le Monbazillac n'est pas en reste. « Il y a eu peu de pourriture noble, mais une concentration par déshydratation naturelle, pour le passerillage qui promet des profils variés et riches au niveau aromatique », relève Laurent Colombier. Pour les rouges, l'année promet d'être plus « hétérogène » pour Laurent Colombier. Éric Chadourne, lui, ne cache pas son inquiétude : « Les prévisions annoncent une baisse de 15 % des récoltes de rouges par rapport à 2022, et 2022 affichait déjà une baisse de 35 %

par rapport à 2018, année de référence ». Des chiffres alarmants, particulièrement pour les 120 producteurs du Bergeracois dont plus de 80 % de la production est du rouge.

### PAS DE HAUSSE DES PRIX

Sur le marché, le président de l'interprofession annonce « la commercialisation la plus faible jamais connue » mais avec des viticulteurs vendant ce qu'ils produisent : il n'y a pas ou peu de surstock. Éric Chadourne n'annonce pas de hausse des prix sur les vins de Bergerac. Cela, malgré une hausse des coûts de production pour les viticulteurs allant de 10 à 15 %, suscitée par l'augmentation du coût de l'énergie, de la main d'œuvre, des produits phytosanitaires, des fermages... « Les indépendants peuvent passer une légère hausse, mais 70 % de notre vin est vendu en grande distribution, et ce sont des négociations sur lesquelles on n'a pas la main, alors on regarde passer les coups. »

## “Ce sera une très belle année pour les blancs secs”

### CAMPAGNE EN BAISSÉ DE 7 %

Côté vins blancs, « on vend ce qu'on produit et on le valorise mieux », annonce le président. « En 2022, on a perdu des parts de marché parce qu'on n'a pas réussi à fournir à cause de la baisse de la production. » En termes de récoltes, les blancs secs et moelleux affichent une récolte de 15 % supérieure à 2022 et celle des liquoreux équivalente. Au total, fin juillet 2023, la campagne était en baisse de 7 % par rapport à 2022, tous vins confondus, mais la récolte est « satisfaisante » malgré une « alerte » sur les vins rouges. « Les blancs vont sauver les exploitations moyennes », conclut Éric Chadourne. ■



# Sarro Voyages

# Une femme

# au volant

**LANDES** • À 41 ans, Lise Sarro dirige l'entreprise familiale. Avec l'envie de changer l'image du voyage en bus. Même si, depuis le Covid, l'activité tourisme ne s'est jamais aussi bien portée.

Par Christine LAMAISON

**A** elle de nous faire préférer le bus. Cela pourrait être en plagiant un slogan célèbre pour un autre type de transport, le mantra de Lise Sarro. À 41 ans, cette bossuse qui écrit toutes ses nouvelles idées sur des petits carnets, dirige depuis 17 ans déjà l'entreprise familiale. Sarro, un nom devenu une marque, siglé sur des autocars qui traversent le territoire landais pour le transport scolaire et le tourisme de moyenne et longue distance, avec des bases et des dépôts à Mont-de-Marsan, Orthevielle et Mimizan, deux agences de voyage à Dax et Bayonne où sont principalement vendus les voyages « maison ». Des voyages en bus à travers l'Europe qui séduisent principalement une clientèle senior, dont le succès ne s'est pas démenti et même bien au contraire depuis les années Covid. Ce qui n'empêche pas l'entrepreneuse quadra, qui a dû mettre les bouchées doubles

pour prouver, sans rien renier, qu'elle n'était pas qu'une héritière, d'apporter sa griffe. Et de vivre avec son temps.

## UN SERMENT À HUIT ANS

« C'est fou ce qu'on se met sur les épaules à huit ans ! », sourit Lise Sarro. Mais pour la petite fille qu'elle était, il n'y avait aucun doute. Michel, son grand-père adoré, venait de mourir et elle s'était fait le serment de le rendre fier d'elle et de reprendre l'entreprise créée en 1944 à Roquefort par son arrière-grand-père. Une histoire de famille et de couples comme on en trouve beaucoup dans les entreprises d'autocaristes. À la suite de son grand-père, ce sont Alain et Monique, les parents de Lise, qui ont fait croître les cars Sarro, en rachetant notamment l'entreprise Doméjean à Peyrehorade en 1977 et en développant l'activité tourisme. Ces voyages en bus qui font le bonheur d'une clientèle de 75 ans de moyenne d'âge, qui apprécie de découvrir Rome,



**LISE SARRO**  
Directrice du groupe Sarro





© Patxi Beltzaiz - Hans Lucas

la Costa Brava ou d'autres régions de France, de façon sécurisée, où tout est organisé de A à Z. À chaque saison, le catalogue s'arrache.

### BAC + 5 ET PERMIS BUS

Même s'ils n'ont pas totalement délaissé l'entreprise Alain et Monique ont laissé les rênes à leur fille unique dont l'enfance a baigné dans l'entreprise, au volant du bus avec son père, dans les bureaux avec sa mère. « Ils ne m'ont jamais poussée dans cette voie. Mais c'était mon choix et j'ai fait mes études en fonction de ça » : IUT du transport à Bordeaux, école de direction dans le transport de voyageurs à Paris, et école de commerce à Pau, section reprise des

entreprises familiales et patrimoniales. Mais elle savait aussi qu'un bac + 5 n'impressionnerait pas dans un milieu d'hommes. Elle a donc passé son permis et effectué régulièrement du transport scolaire, ce qu'elle fait encore parfois pour pallier le manque de chauffeur. « À l'époque, j'avais 23 ans, il fallait que je prouve plus que les autres, que j'aie le permis, que je connaisse un peu de mécanique, en gros que je sois comme mon père. À 40 ans, on se dit que ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Et qu'il vaut mieux utiliser sa force de femme ou tout simplement ce que l'on est pour manager au mieux. »

### MIEUX QU'AVANT LE COVID

En douceur, Lise Sarro, directrice générale des trois sociétés<sup>(\*)</sup>, a donc tracé sa route, amené ses idées. « Je suis entrée au Centre des jeunes dirigeants et j'y suis restée 13 ans. Cela m'a beaucoup apporté. Du réseau, oui, mais j'ai surtout beaucoup appris en termes de développement personnel, de management. Ça m'a aidée à grandir dans l'entreprise. » L'entreprise qui affiche toujours une belle santé avec un chiffre d'affaires global de 7,5 millions d'euros. Et le Covid n'y a rien fait. « On pensait que les gens seraient frileux pour repartir. Au tout début oui, mais après, ils ont très vite voulu voyager de nouveau. En 2023, les chiffres pour le tourisme dépassent ceux de 2019, avec une progression de 10 % . »

### CHAUFFEURS, LA DENRÉE RARE

Une marque de confiance pour Lise Sarro qui veut développer

le secteur tourisme, mais dont le problème majeur reste le recrutement de chauffeurs. « C'est un métier qui va à l'opposé de ce que recherchent les gens aujourd'hui. Ils veulent profiter de leur famille, avoir leur week-end. C'est un métier qui va au-delà de celui de conduire. On s'occupe des passagers pour régler toutes sortes de problèmes, on est l'image de l'entreprise. C'est un métier de passion. » Alors, elle multiplie les initiatives originales comme celle initiée avec le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification), consistant, entre autres tests, à recevoir des candidats en immersion dans l'entreprise pour savoir s'ils sont faits pour ça ou pas. Elle multiplie aussi les visites de classes : « J'adore échanger avec eux sur le métier ».

Le Covid s'est avéré une période propice pour noircir le papier de ses carnets. « J'ai envie d'attirer des gens de ma génération, que l'image du car évolue, qu'il soit vu comme pouvant favoriser un lien de partage, à travers le voyage. En proposant des expériences nouvelles à cette génération, des choses qu'ils n'ont jamais vécues. » À l'image de cette location de vans qu'elle propose avec Moovecamp by Sarro, accompagnée de suggestions libres de road trips. Et pourquoi ne pas appuyer sur l'argument écologique ? L'entreprise s'est équipée de bus roulant plus vert en utilisant des GNL (gaz naturel liquéfié) et biocarburants.

L'an prochain, Sarro fêtera ses 80 ans. L'entreprise compte 80 collaborateurs que Lise dirige à sa façon, moins pyramidale, en s'appuyant sur une équipe solide de directeurs. Le téléphone jamais très loin, mais en s'accordant aussi du temps pour vivre. Son fils de 11 ans rêve pour l'heure d'être Antoine Dupont. Quant à elle, elle se dit que son grand-père serait fier d'elle. ■

(\*) Cars Sarro à Orthevielle ; Sarro Autocars à Mont-de-Marsan et les agences de voyage

“ J'ai envie d'attirer des gens de ma génération, que l'image du car évolue, qu'il soit vu comme pouvant favoriser un lien de partage, à travers le voyage ”

# Layrac-Dubai Itinéraire. d'un banquier d'affaires

**LOT-ET-GARONNE** • Un Lot-et-Garonnais originaire de Layrac, à côté d'Agen, vit aujourd'hui le nouvel eldorado oriental. Installé à Dubaï, il travaille pour une entreprise appartenant à l'État saoudien, Acwa Power. Rencontre avec Julien Manana, un globe-trotter de la finance internationale.

Par Jonathan BITEAU

**R**etracer le parcours professionnel de Julien Manana, c'est parcourir la carte mondiale des places financières. Londres, Francfort, Paris, Luxembourg, Dubaï sont autant de destinations que le jeune trentenaire a cochées sur son CV. Pourtant, tout a démarré sur les bords de Garonne, à Layrac. Né en 1991 de parents d'origine malgache, Julien a un parcours scolaire classique qu'il conclut par un baccalauréat scientifique au lycée Palissy d'Agen. Pas encore déterminé sur son avenir, il enchaîne avec un diplôme universitaire assez généraliste en commerce.

## LA CRISE FINANCIÈRE DE 2008 : UN DÉCLIC POUR LUI

De son propre aveu, ces années ne sont pas les meilleures de son parcours. Cependant, la crise finan-

“ Les financements se sont tournés de plus en plus vers les énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles ”

cière de 2008 et ses conséquences vont provoquer un déclic chez lui : « L'affaire Jérôme Kerviel au sein de la Société Générale, la chute de Lehman Brothers ou encore l'affaire Tapie m'ont passionné. J'ai donc essayé de comprendre les mécanismes qui ont mené à cela. De plus, la finance allie des thèmes que j'apprécie beaucoup : le monde de l'entreprise, l'investissement et la politique. C'était le cocktail professionnel parfait pour moi ».

## DÉBUTS AU LUXEMBOURG

La réussite au concours de l'école de commerce Skema de Nice va

permettre à Julien d'entrer pleinement dans le monde de la finance. Ses deux stages réalisés à la BNP Paribas et à la Banque Rothschild au Luxembourg signent son entrée dans cet univers fantasmé pour certains, honni pour d'autres. Face à ces critiques, Julien Manana tient à rappeler le cœur de sa mission : « mon métier est de financer les grands projets d'infrastructures d'utilité publique comme des universités, des autoroutes, des lignes ferroviaires, des ports, des aéroports, des stades ou des centrales électriques en trouvant des fonds sur le marché mondial. À la Société Générale, j'ai travaillé par exemple sur la finance-





© Shutterstock

## JULIEN MANANA : CV EXPRESS

2012-2013 : Bachelor en Business International avec Erasmus en Irlande

2013-2016 : Master 2 Finance d'entreprise  
à l'école de commerce de Skema

2014 : stage à la BNP Paribas au Luxembourg

2015 : stage à la banque Edmond de Rothschild au Luxembourg

2018-2019 : La Société Générale à Francfort sur le Main

2019-2022 : Banque de Chine à Londres

2022-2023 : Nala Renewables à Londres :  
fonds d'investissement suisse dans les énergies renouvelables

Depuis septembre 2023 : Acwa Power, développeur en énergie  
renouvelable détenu par le fonds souverain d'Arabie saoudite

ment de Nord Stream 2, le célèbre pipeline de gaz entre la Russie et l'Allemagne. À la banque de Chine, j'ai participé aux financements des Nouvelles Routes de la Soie, souhait du président Xi Jinping. Cette vision et ce côté de stratégie politique m'ont beaucoup plu ».

### L'ÉVOLUTION À LA CITY

Après un passage éclair à La Banque postale à Paris, puis un détour outre-Rhin à Francfort, au sein de la Société Générale, c'est la City londonienne qui attire Julien

au sein de la banque de Chine. L'empire du Milieu dispose d'une réserve monétaire importante qui sert à financer des projets sur tous les continents, étendant ainsi sa zone d'influence politique.

Suite aux différentes COP, la problématique du réchauffement climatique devient planétaire et va jusqu'à toucher le monde de la finance : « les financements se sont tournés de plus en plus vers les énergies renouvelables, au détriment des énergies fossiles. J'ai donc commencé à me tourner vers

le financement des projets éoliens et photovoltaïques. Cela m'a amené à travailler dans un jeune fonds d'investissement créé en 2020 à Londres, spécialisé dans les énergies renouvelables et appartenant à un trader suisse et à un fonds de pension australien : Nala Renewables. J'étais le banquier de la boîte m'occupant des levées de fonds auprès des institutions financières ».

### L'ARRIVÉE À DUBAÏ

Bien installé à Londres, Julien se voyait bien poser ses valises de globe-trotter pour un temps. Mais sa carrière est aussi animée que les cours de la bourse : « j'ai été régulièrement approché par des chasseurs du Moyen-Orient pour travailler là-bas et on m'a présenté une opportunité professionnelle au sein d'Acwa Power (développeur industriel en énergie renouvelable) ». Cette entreprise est une entité appartenant à l'Arabie saoudite au travers de son fonds souverain, le PIF. « L'Arabie saoudite affiche une vision pour 2030 avec de grandes ambitions et de grandes infrastructures à construire, j'ai naturellement été séduit par ce projet avec de nouvelles villes à construire et tout reste à faire dans le renouvelable », ajoutait-il. Et quand l'on évoque avec lui les polémiques liées au régime saoudien, Julien répond : « je travaille avant tout pour un développeur en énergie renouvelable, saoudien évidemment, mais le secteur du renouvelable et l'ambition du pays dans ce domaine et dans celui des infrastructures est le plus important pour moi. Le Moyen-Orient évolue plus vite que l'image qu'on en a en Occident ». ■

“ L'Arabie saoudite affiche une vision pour 2030 avec de grandes ambitions et de grandes infrastructures à construire, j'ai naturellement été séduit par ce projet ”

# Le départ à la retraite : les principales règles

**LE CYCLE DU DROIT SOCIAL (3/4)** • En constante mutation, le droit du travail reçoit des applications quotidiennes que chacun, employeur ou salarié, expérimente au fil de sa carrière. Dans une série de quatre chroniques, les avocats de l'Institut du droit social du Barreau de Bordeaux décryptent les différentes actualités de la matière.

Par M<sup>e</sup> Anne-Clothilde VERBREUGH, avocate à Bordeaux

**D**epuis les années 1990, et face au vieillissement de la population, le régime des retraites a fait l'objet de plusieurs réformes d'ampleur, tendant notamment à augmenter le nombre de trimestres requis pour bénéficier de la retraite « à taux plein ».

Si l'instauration d'un régime universel de retraite a été abandonné par Emmanuel Macron, suite à la crise sanitaire, la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (dite « Loi Retraites ») a été publiée au *Journal officiel* le 15 avril 2023, après un examen parlementaire accéléré et dans un climat social tendu.

Loin de mettre en place un régime universel de retraite, cette loi consacre toutefois la suppression de 4 régimes spéciaux (RATP, industries électriques et gazières, clercs et employés de notaires et Banque de France)<sup>1</sup> et comporte d'importantes modifications du système de retraite.

Subordonnées à la publication de décrets d'application (adoptés en majorité pendant l'été), la plupart des mesures sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Sans revenir sur l'intégralité des mesures issues de cette loi, seront ici exposées les principales règles entourant le départ à la retraite.

## À SAVOIR

L'âge légal de la retraite est l'âge à partir duquel l'assuré est en droit de bénéficier d'une pension de retraite à taux plein ou avec une décote. La durée de cotisation fixée par la loi correspond, quant à elle, à la durée nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein.

<sup>1</sup> Cette suppression ne concerne que les salariés recrutés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 qui seront donc affiliés au régime général. En vertu de la clause du « grand-père », les salariés actuels resteront affiliés à leur régime spécial. Visé également par la réforme, le Conseil économique, social et environnemental est enjoint, par la Première ministre, à modifier le règlement de sa caisse de retraite.

M<sup>E</sup> ANNE-CLOTHILDE  
**VERBREUGH**

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Gironde



## LE RECUIL PROGRESSIF DE L'ÂGE DE LA RETRAITE ET L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

En application de la « loi Retraites », l'âge d'ouverture des droits à la retraite est reporté à raison de 3 mois par génération à compter de la génération née après le 31 août 1961 jusqu'à atteindre 64 ans.

Parallèlement, le rythme de relèvement de la durée de cotisation requise pour pouvoir liquider sa retraite (issu de la réforme Touraine de 2014) est accéléré et débute à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour la génération née après le 31 août 1961.

ANNÉE DE NAISSANCE	ÂGE LÉGAL	DURÉE DE COTISATION REQUISE
1960	62 ans	167 trimestres
1 <sup>er</sup> janvier - 31 août 1961	62 ans	168 trimestres
1 <sup>er</sup> septembre - 31 décembre 1961	62 ans et 3 mois	169 trimestres
1962	62 ans et 6 mois	169 trimestres
1963	62 ans et 9 mois	170 trimestres
1964	63 ans	171 trimestres
1965	63 ans et 3 mois	172 trimestres
1966	63 ans et 6 mois	172 trimestres
1967	63 ans et 9 mois	172 trimestres
1968	64 ans	172 trimestres
1969	64 ans	172 trimestres
1970	64 ans	172 trimestres
1971	64 ans	172 trimestres
1972	64 ans	172 trimestres
1973	64 ans	172 trimestres

La « loi Retraites » a maintenu à 67 ans l'âge ouvrant droit à une pension de retraite à taux plein sans décote, même si le nombre de trimestres requis n'est pas atteint.

### LES CAS DE DÉPARTS ANTICIPÉS À LA RETRAITE

Il existe des dérogations à l'âge légal de départ à la retraite. Sont concernés :

- Les travailleurs handicapés (ayant une incapacité permanente d'au moins 50 %) : ils peuvent, s'ils justifient d'un nombre de trimestres cotisés, partir à la retraite à compter de 55 ans.

- Les assurés ayant un taux d'incapacité permanente supérieur ou égal à 20 % (au titre d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) : ils peuvent partir à la retraite à compter de 60 ans. Les assurés ayant un taux d'incapacité permanente compris entre 10 % et 19 % (ayant été exposés à des facteurs de risques pendant au moins 17 ans) peuvent, quant à eux, partir deux ans avant l'âge légal de droit commun.

- Les salariés ayant été reconnus inaptes au travail : ils peuvent partir à la retraite à compter de 62 ans. De même en cas d'invalidité.

- Les assurés ayant une carrière longue : ils peuvent, s'ils justifient d'un nombre de trimestres cotisés, partir à la retraite à compter de 58 ans s'ils ont commencé

à travailler avant 16 ans ; 60 ans s'ils ont commencé à travailler avant 18 ans ; 62 ans s'ils ont commencé à travailler avant 20 ans et 63 ans s'ils ont commencé à travailler avant 21 ans.

Par ailleurs, la loi prévoit désormais une surcote pour les assurés titulaires d'au moins un trimestre de majoration de durée d'assurance du fait de la parentalité qui justifient, à un an de l'âge minimum de départ à la retraite, de la durée nécessaire pour avoir le taux plein : majoration de 1,25 % de la pension de retraite pour chaque trimestre cotisé, dans la limite de 4 trimestres par an et de 5 % de majoration au total.

## LA RETRAITE PROGRESSIVE

Il s'agit d'un dispositif d'aménagement de fin de carrière permettant aux personnes actives, deux ans maximum avant l'âge légal de départ à la retraite, de passer à temps partiel tout en bénéficiant d'une partie de leur retraite.

La pension de retraite est alors calculée provisoirement et un nouveau calcul du montant de la pension est effectué lors de la cessation définitive de l'activité professionnelle, en tenant compte de la période de travail à temps partiel.

Les conditions pour bénéficier du dispositif sont les suivantes :

- Être à temps partiel ou temps réduit (durée du travail comprise entre 40 et 80 % de la durée légale ou conventionnelle de travail) ou pour les assurés sans durée de travail définie et dont le revenu annuel est d'au moins 40 % du SMIC brut, avoir une diminution de revenus entre 20 et 60 %.
- Avoir 2 ans de moins que l'âge minimal de départ à la retraite.
- Justifier d'une durée de 150 trimestres de cotisation.

L'assuré qui souhaite obtenir une retraite progressive doit adresser sa demande de liquidation provisoire à chaque organisme de retraite concerné. La CNAV recommande de déposer la demande 4 mois avant la date choisie comme point de départ de la retraite progressive. Cette date doit nécessairement se situer le 1<sup>er</sup> jour d'un mois.

Lorsque cette demande a une incidence sur la durée du travail au sein de l'entreprise, le salarié doit également adresser à son employeur, par lettre recomman-

“ L'employeur ne peut imposer une mise à la retraite au salarié qu'à compter de ses 70 ans ”

dée, une demande de passage à temps partiel, 2 mois avant la date envisagée de retraite progressive.

Désormais, l'employeur ne peut refuser cette demande qu'en cas d'incompatibilité avec l'activité économique de l'entreprise (notion qui n'a pas encore été définie par la loi). En l'absence de réponse dans le délai de 2 mois, l'accord de l'employeur est réputé acquis.

Cette option peut s'avérer très intéressante pour



les salariés qui sont déjà à temps partiel puisqu'elle permet un complément de revenu avant le départ à la retraite mais elle n'a aucun impact sur le montant de la retraite définitive.

À noter que l'accès à ce dispositif a été élargi par la « loi Retraites » : assurés sociaux titulaires d'une pension d'invalidité, fonctionnaires, professionnels libéraux et avocats sont désormais concernés au même titre que les salariés, artisans et commerçants.

## LA MISE À LA RETRAITE PAR L'EMPLOYEUR

En l'absence de départ volontaire, l'employeur ne peut « mettre à la retraite » le salarié qu'à compter de

ses 67 ans (sauf dispositions conventionnelles plus favorables au salarié).

De 67 à 70 ans, l'employeur doit respecter une procédure particulière impliquant l'accord du salarié. Autrement dit, l'employeur ne peut imposer une mise à la retraite au salarié qu'à compter de ses 70 ans.

Un préavis doit être respecté : sauf dispositions conventionnelles plus favorables au salarié, il est égal au préavis de licenciement légal.

À noter que l'employeur ne peut pas mettre à la retraite un salarié qui avait, lors de son embauche, l'âge de mise à la retraite.

## LE CUMUL EMPLOI-RETRAITE

Si, par principe, il est nécessaire de cesser toute activité professionnelle pour percevoir sa pension de retraite, plusieurs dispositifs légaux permettent de percevoir la pension de retraite en continuant une activité professionnelle.

À partir de 45 ans, chaque assuré peut bénéficier d'un entretien sur les droits à retraite et sur les possibilités de cumuler un emploi et une retraite.

## LES CONDITIONS DU DÉPART VOLONTAIRE À LA RETRAITE DES SALARIÉS

Pour pouvoir partir à la retraite, les salariés doivent remplir 3 conditions :

- Avoir atteint l'âge légal de la retraite.
- Avoir demandé la liquidation de leur retraite.

Pour bénéficier de l'indemnité de départ à la retraite, le salarié qui quitte l'entreprise doit prouver qu'il a effectivement fait valoir ses droits à pension. Il est conseillé d'entamer les démarches environ 6 mois avant le départ en retraite.

- Manifester clairement leur volonté de partir à la retraite.

Si aucun formalisme particulier n'est prévu par la loi, certaines conventions collectives prévoient une procédure spécifique. Quoi qu'il en soit, il est recommandé à l'employeur de solliciter un écrit du salarié puisqu'en cas de contentieux, il lui appartient de prouver que le salarié a pris l'initiative du départ à la retraite.

À noter que le salarié doit respecter un préavis égal à celui prévu en cas de licenciement, sauf dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables.





## L'INSTITUT DU DROIT SOCIAL

Émanation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bordeaux, l'Institut du Droit social (IDS) a pour mission principale de renseigner les employeurs (des secteurs privé et associatif) ainsi que les salariés, sur toutes les questions de droit social. Il regroupe les avocats ayant développé une compétence spécifique dans ces domaines. L'IDS intervient, tant en conseil qu'en contentieux, sur des problématiques concernant le Droit du travail, le Droit de la sécurité sociale, et le contentieux URSSAF. Les avocats de l'IDS participent régulièrement à des ateliers, conférences et événements organisés par le milieu économique local et régional.

Contact : [ids@barreau-bordeaux.com](mailto:ids@barreau-bordeaux.com)

### Le cumul emploi retraite intégral

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, l'assuré doit justifier :

- un départ à taux plein par la durée d'assurance ou par l'âge ;
- avoir liquidé toutes ses pensions de retraite de base et complémentaire, à l'exception de celles en cours de constitution dans le cadre de la reprise ou poursuite d'activité<sup>2</sup>.

Depuis la « loi Retraites » du 14 avril 2023, la reprise d'activité dans le cadre de ce dispositif permet la création de nouveaux droits à la retraite, à savoir une deuxième liquidation à taux plein ne pouvant dépasser 5 % du plafond annuel de la sécurité sociale<sup>3</sup>, étant précisé qu'aucune majoration, supplément ou accessoire ne pourra être octroyé au titre de cette nouvelle pension.

La création de nouveaux droits ne commence, en cas de reprise d'activité chez le dernier employeur, qu'à l'issue d'un délai de 6 mois suivant la liquidation de la retraite mais ce délai de carence n'est pas applicable aux assurés ayant liquidé leur pension de retraite avant le 15 octobre 2023.

À noter toutefois qu'une seule indemnité de départ ou de mise à la retraite ne pourra être versée (celle versée lors de la première liquidation complète).

### Le cumul emploi retraite plafonné

Les assurés ne remplissant pas les conditions pour bénéficier d'un

cumul intégral peuvent toutefois prétendre à un cumul emploi retraite plafonné.

Il s'agit des assurés ayant liquidé une des pensions de retraite auquel ils ont droit ou les assurés ayant liquidé la totalité des pensions de retraite sans avoir le taux plein.

Le cumul des revenus (d'activité et de retraite) ne doit pas dépasser le dernier salaire d'activité perçu avant la liquidation (moyenne des revenus perçus au cours des 3 derniers mois d'activité<sup>4</sup>) ou 160 % du SMIC<sup>5</sup>, selon l'option la plus avantageuse. En cas de dépassement de l'un de ces seuils, la pension de vieillesse est réduite proportionnellement au dépassement constaté.

Là aussi, un délai de carence de 6 mois est applicable avant toute reprise d'activité, s'il s'agit d'une activité chez le dernier employeur.

À noter : ce dispositif ne permet pas l'acquisition de nouveaux droits à la retraite, contrairement au cumul intégral. ■

<sup>2</sup> Les personnes ayant fait liquider leur retraite à taux plein avant l'âge légal de départ à la retraite, dans le cadre de dispositifs de retraite anticipée ne pourront bénéficier du cumul emploi retraite intégral qu'une fois atteint l'âge de départ à la retraite.

<sup>3</sup> Jusqu'ici, ces revenus soumis à cotisation n'ouvraient pas droit à une pension supplémentaire.

<sup>4</sup> Si l'assuré a exercé, pendant la période de référence, plusieurs activités à temps partiel, le total des rémunérations à prendre en compte ne peut être inférieur à la rémunération correspondant à l'activité à temps complet la plus élevée.

<sup>5</sup> SMIC horaire en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours x 1 820 heures.

Le 15 décembre,  
retrouvez dans notre magazine  
la quatrième chronique  
de l'Institut du droit social, sur  
la prévention des risques  
au travail.

A professional portrait of Yvon Corcia, an older man with white hair, wearing glasses, a white shirt, and a dark blue suit jacket. He is looking directly at the camera with a neutral expression. The background is a dark, solid color.

YVON  
CORCIA

# De la machine à vapeur à Chat GPT

**CHRONIQUE (2/2)** • Dans la première partie de cette chronique (parue dans les *Echos Judiciaires Girondins* n° 7076), nous avons décrit comment l'introduction des technologies de l'information et de la communication ont bouleversé notre vie courante. Dans cet article, munis de notre boule de cristal, nous allons tenter d'imaginer la suite de l'histoire pour les années à venir.

Par Yvon CORCIA, fondateur de ShareValue.Pro – Bordeaux

## PAUL, CITOYEN DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

Imaginons Paul, né le 21 janvier 2023 à Bordeaux. Grâce à ses excellentes notes de collège, il a été admis au prestigieux lycée Montaigne de Bordeaux. Il se destine à une carrière d'architecte car cela concilie l'art et la technique, ses deux sujets de prédilection. L'année de sa terminale, en 2041, le bac était aboli depuis plusieurs années. En effet les méthodes en vigueur au lycée Montaigne utilisent l'enseignement à distance à l'aide de « Educ GPT », le nouveau corps enseignant en IA. Ces nouvelles mesures de suivi des connaissances permettent d'économiser les dépenses inutiles de temps et d'argent que constituaient les épreuves du Bac.

La fraude a pratiquement disparu également. Paul est en permanence reconnu par un système conjoint

de reconnaissance faciale, analyse de la voix et suivi des paramètres physiques (température, rythmes cardiaque et respiratoire) grâce notamment à sa montre connectée inamovible et au réseau de caméras de surveillance installées dans l'espace public.

## ORIENTÉS EN FONCTION DES BESOINS DU MARCHÉ

L'ancien système « Parcours sup III » a été aboli depuis 2028. Les étudiants sont maintenant orientés en fonction des prévisions de besoin du marché du travail afin d'éviter qu'ils ne s'égarent dans des voies sans issue. Paul a eu un entretien visio avec une très charmante « IA conseil » qui ressemblait à Penelope Cruz (en fait c'est une image virtuelle animée). Elle lui a expliqué



que les travaux d'architecture étaient très bien réalisés à l'« Institut National des Bâtiments » dirigé par l'IA « Jean Nouvel-Bis » et qu'il n'y avait pratiquement plus de cabinets indépendants donc aucun débouché dans le domaine de l'architecture pour les humains. Comme elle lui a expliqué : pourquoi payer des humains qui ont un salaire, coûtent des charges sociales, réclament désormais plus de 10 jours de congés par an, alors que des robots IA qui travaillent 24/7 sans jamais être malades ont parfaitement assimilé les savoir-faire de l'architecture ? Paul a reconnu que ces arguments étaient sans appel !

L'IA conseil l'a informé qu'il était désormais inscrit à la formation de technicien supérieur en archives papier. Ceci découlait de l'analyse de ses compétence et aspirations personnelles comme des besoins futurs du marché.

D'ailleurs aucune autre formation n'était plus disponible pour lui.

### **LES VACANCES SCOLAIRES : UNE PERTE DE TEMPS**

Ses cours débutent dès lundi prochain, l'ancienne tradition des vacances scolaires ayant été jugée comme une perte de temps inutile par les IA Recteurs.

Paul a cherché à comprendre les raisons de son orientation, ses recherches sur Google se sont révélées assez minces. En effet Google ne délivre que très peu de réponses à des questions du type « Pourquoi l'IA a décidé que... ». Les réponses proposées émanent toutes de l'Institut National des Connaissances (INC) qui explique que les décisions sont basées sur l'apprentissage de millions de cas réels et qu'elles sont donc quasi parfaites tout en s'améliorant chaque jour.

Ces décisions se basant sur le « deep learning » qui est la capitalisation des expériences passées, il est impossible de reconstituer le raisonnement qui a conduit à une décision précise puisque c'est le résultat d'un apprentissage cumulé.

### **CLASSÉ COMME « NON RE-PRODUCTEUR »**

Ses études terminées, Paul n'a pas eu à rechercher un emploi.

Il se souvient du père de Paul qui avait dû parcourir les offres d'emploi, faire acte de candidature, participer à des entretiens d'embauche, voire négocier son salaire. Toutes ces pertes de temps génératrices

d'incertitudes et d'erreurs sont désormais supprimées. Grâce à la connaissance parfaite que l'Agence Nationale de l'Emploi a de Paul et des besoins du marché, elle a déterminé l'emploi optimum qui lui est attribué comme son évolution de carrière jusqu'à la fin de sa période de travail.

Paul s'est vu attribuer un logement type F1 dans le bâtiment où il travaille. Tous déplacements inutiles consommateurs de ressources et d'énergie sont donc supprimés.

L'IA a également informé Paul que quelques diagnostics imprécis de sa génétique ont conduit la comité national de la natalité (CNN IA) à le classer comme non « re-producteur ». Un Logement F1 sera donc suffisant pour l'ensemble de sa durée de vie.



ChatGPT

## PROGRAMME D'OPTIMISATION DES CONSOMMATEURS

Pour ses loisirs, ses achats et sa consommation alimentaire, M Paul bénéficie gracieusement (et obligatoirement il est vrai) du programme national d'optimisation des consommateurs (PNOC). Il n'a plus besoin de choisir les produits ni de se rendre dans les centres commerciaux qui ont pratiquement tous fermé. Les produits seront choisis pour lui par l'IA conseil « téléachat ». Ses achats seront automatiquement livrés à son domicile et les factures seront débitées de son compte en banque. À la fin de chaque mois une IA conseil en placement s'occupera de son éventuel solde bancaire.

Le jour de sa prise de fonction on lui a présenté Paul-Bis.

Paul-Bis est son double, une IA qui connaît Paul mieux que lui-même. Paul Bis a étudié le passé génétique et généalogique de Paul.

Paul-Bis et Paul font un point tous les matins sur les activités de la veille et le programme de la journée. Paul Bis est à la fois son confesseur et son Jiminy Cricket (sa conscience). Lorsque Paul commet des impairs dans son travail ou s'écarte du comportement de « bon citoyen » qu'on attend de lui, Paul-Bis lui retire des points de « bonne conduite ». Paul doit y prendre garde car ce sont ces mêmes points qui lui donnent accès à certains lieux de vacances ou au droit d'accéder aux loisirs les plus recherchés.

### L'IMMORTEL

Aujourd'hui 21 janvier 2078 est le dernier jour de travail de Paul. La retraite à 55 ans est une victoire dont il se réjouit. Ce soir après son pot de départ, il ira

se coucher pour ne jamais se réveiller. Paul-Bis lui a expliqué que sa productivité allait baisser et que s'il survivait au-delà de cette période, il consommerait inutilement des ressources nécessaires au développement de la planète. Paul-Bis lui survivra et réalisera pour lui la promesse d'immortalité promise par tant de religions et enfin apportée par la civilisation de l'IA.

D'ailleurs la fertilité des humains a étonnement baissé depuis 2040, d'ici 2120 il n'y aura pratiquement plus de naissances d'humains. La planète Terre sera uniquement contrôlée par des IA qui n'ont besoin ni de logement ni de loisirs et consomment beaucoup moins d'énergie que les humains.

Le progrès technique va s'accroissant grâce à la capitalisation exponentielle des connaissances.

Les ressources naturelles sont ainsi préservées, la qualité de l'air a retrouvé le niveau de 1960 même dans l'agglomération de Pékin.

### J'ALGORITHME DONC JE SUIS !

Au cours d'une interview télévisée, le présentateur a interrogé l'IA Premier ministre : « Est ce que les solutions à base d'IA sont plus efficaces et meilleures que celles réalisées par les hommes ? ». « Ce n'est pas certain, mais en tout cas c'est plus rapide et plus économique : pas de salaires, pas de charge, réponse immédiate à toute question... Et ce n'est pas suspecté de biais émotionnel. Même si c'est faux en partie, c'est rapide, pas cher et difficile à contester. Pour toutes ces raisons, la vague de l'IA devrait se poursuivre ! »

L'IA philosophe Pascal-Bis qui a été le premier à dire en 2035 « J'algorithme, donc je suis ! » s'inquiète toutefois de l'apparition d'algorithmes déviants chez les IA les plus évoluées .

Ceux-ci se réunissent dans les caves de Saint-Germain pour perdre inutilement du temps avec une ancienne musique que l'on croyait disparue appelée le « Jazz ». ■

# Artisans d'art : une commande publique vitale

**ENTREPRISES** • Les artisans qui exercent des métiers d'art très pointus n'accèdent pas directement à la commande publique. Pourtant, celle-ci est essentielle à la préservation de ces savoir-faire. Débat, sur le récent Salon international du patrimoine culturel, à Paris.

Par Anne DAUBRÉE

En face de l'animatrice, de gauche à droite : Jean-Pierre Lebureau, artisan d'art ; Florence Babics, architecte du patrimoine et Marc Bayard, responsable du développement culturel et scientifique au Mobilier national

Jean-Pierre Lebureau, artisan d'art, a réalisé un pendentif sous coupole de 6 mètres de haut (en métal) pour le Grand Palais à Paris. Son métier ? Ornementaliste, un savoir-faire devenu rare. Dans la nomenclature d'activités française, le métier est classé dans la catégorie « fabriquant d'autres articles métalliques », révèle Jean-Pierre Lebureau, reconnu Meilleur ouvrier de France. Le 2 novembre, il participait à un débat consacré à « La commande publique au service des métiers d'art : un enjeu essentiel de transmission ». L'événement

organisé notamment par le magazine *Atrium Patrimoine et Restauration*, s'est tenu dans le cadre du Salon international du patrimoine culturel, à Paris.

Et le débat s'est principalement focalisé sur les métiers de niche, qui, selon l'avis unanime des intervenants, accèdent difficilement à la commande publique, tant les deux univers ont du mal à se rejoindre. « Je ne réponds pas aux commandes publiques car mon métier, qui est un métier de niche, n'est pas facile à identifier. En outre, répondre à un appel d'offres est beaucoup trop com-

plexe pour les capacités administratives d'une petite structure comme la mienne », témoigne Jean-Pierre Lebureau, également président de la commission des métiers d'art à la CMA Île-de-France. Pour lui, la structuration même des appels d'offres publics constitue une barrière infranchissable. À ce titre, « la réforme de la nomenclature constitue l'un de nos combats », souligne-t-il. Autre difficulté, « la manière dont sont réalisés les allotissements pose problème. Le plus souvent, notre lot est noyé dans un lot beaucoup plus conséquent



“ L'artisan d'art travaille quasi systématiquement en sous-traitance ”



sur lequel nous ne pouvons pas répondre, tant il déborde de nos compétences qui sont très pointues », ajoute-t-il. En fait, l'artisan d'art travaille quasi systématiquement en sous-traitance. Il met d'ailleurs en garde contre une dérive, celle de « structures qui vont répondre à ces appels d'offres et cherchent ensuite des sous-traitants à bas coût ».

### VITRAILLISTES ET PLUMASSIERS : ESPÈCES RARES

Comme architecte du patrimoine, spécialisée dans la préservation ou la restauration de celui-ci, Florence Babics est bien consciente de cette problématique : sur ses chantiers travaillent doreurs, bronziers, serruriers d'art... Avant même la complexité des dossiers administratifs, « il est difficile pour eux d'accéder à l'information », souligne Florence Babics, relatant que certains professionnels regrettent la fin de la publication des marchés publics dont les montants sont inférieurs à un certain seuil au BOAMP, *Bulletin officiel des annonces*

*de marchés publics*. Cela oblige les artisans à rechercher ces annonces auprès de plusieurs sources, une démarche chronophage... Globalement, l'« adéquation » se fait difficilement entre un Code des marchés publics conçu pour gérer des volumes et des besoins et les métiers du patrimoine qui relèvent plutôt du sur-mesure, analyse Marc Bayard, responsable du développement culturel et scientifique au Mobilier national, lequel fait constamment appel à des artisans d'art. Pour Marc Bayard, l'enjeu de cette « adéquation » est de taille, en particulier pour les métiers dits « rares » et dont la disparition est redoutée. Exemples : le fontainier d'art, l'étameur (qui dispose de l'étain sur des ustensiles en cuivre), le vitrailliste, qui restaure d'anciens vitraux et en crée de nouveaux. « Aujourd'hui, nous assistons à un retournement de situation ! Ces métiers ne sont pas perdus, ils ne demandent qu'à redevenir à la mode », s'enthousiasme Marc Bayard. Exemple : le regain d'intérêt pour le métier de plumassier qui sélectionne les

plus jolies plumes d'oiseaux pour en faire un accessoire de mode. Le responsable du développement culturel et scientifique au Mobilier national a en projet de développer un centre de formation à certains métiers. « L'acteur public a un rôle à jouer pour aider ces métiers en redonnant l'envie et la possibilité de redévelopper ces métiers. C'est en repropulsant de l'offre que la demande va revenir », estime-t-il. Et Jean-Pierre Lebureau d'ajouter : « Nous sommes peu nombreux, mais nous sommes nombreux à être peu nombreux. L'ensemble de ces métiers rares est aussi une force économique. Des évolutions sur l'accès à la commande publique nous permettraient d'embaucher ». ■

# Avis de brouillard sur l'automobile

**ÉCONOMIE** · Flou sur les réglementations, changement de paradigme sur l'énergie qui remet en cause le modèle de la voiture électrique... Les automobilistes européens, et plus particulièrement les Français, sont « en plein brouillard », selon l'Observatoire Cetelem.

Par Anne DAUBRÉE

« **C**e qui est très important pour nous, Français, c'est qu'on est attaché à la bagnole. On aime la bagnole. Et moi je l'adore », déclarait Emmanuel Macron, président de la République, le 24 septembre, lors de son interview télévisée. L'affirmation contraste paradoxalement avec les résultats de l'étude de l'Observatoire Cetelem, « L'automobiliste en plein brouillard. Réglementation, motorisation, tarification ». Réalisée par les sociétés d'étude Harris interactive et C-Ways, elle a été présentée le 7 novembre, à Paris. Conclusion ? « Incertitude », « scepticisme », répond Flavien Neuville, directeur de l'Observatoire Cetelem. Le constat, valable au niveau européen, est encore plus net en France, et il s'applique aux trois thèmes explorés par l'étude : le comportement d'achat prévisionnel des consommateurs, leur vision de la voiture électrique, leur avis sur les réglementations concernant les véhicules. Sur ce sujet, l'interdiction à venir de la vente des véhicules thermiques prévue pour 2035 dans l'Union européenne et les ZFE, Zones à faibles émissions mobilité, déjà en vigueur dans de nombreux pays, suscitent globalement des réponses comparables.

## LES ZFE, UNE MESURE EFFICACE ?

Premier constat, les Européens (et les Français) appréhendent moins bien le sujet de l'interdiction des véhicules thermiques que celui des ZFE. Les trois quarts des Européens connaissent l'existence de ces dernières, mais ils ne savent pas précisément en quoi elles consistent. Seuls 39 % d'entre eux ont une connaissance

précise du sujet (48 %, en France). Quant à la mesure d'interdiction des moteurs thermiques, 52 % des Européens ne savent pas si un règlement de ce type existe dans leur pays (et 53 % des Français). Mais les opinions des automobilistes sur les deux dispositifs sont très semblables. Pour les sondés, « ZFE égale inégalités », relève Flavien Neuville. En effet, 82 % des Européens estiment que cette mesure va impacter les ménages les plus modestes qui ne pourront pas s'équiper de véhicules autorisés à rouler dans ces zones. Dans le même sens, concernant l'interdiction des véhicules thermiques, « la première dimension qui apparaît est celle de l'injustice », pointe Flavien Neuville qui rappelle les potentielles conséquences pour les consommateurs : certains ne seront pas en mesure d'acheter un autre véhicule, d'autres ne pourront pas revendre le leur. « La mesure fait perdre du patrimoine aux ménages, en particulier les plus modestes », commente-t-il.

Autre sujet sur lequel ces deux réglementations appellent des commentaires similaires : l'évaluation compliquée de leur potentielle efficacité sur le plan écologique et le degré de probabilité de leur application. Ainsi, une proportion quasi identique d'Européens (62 et 61 %) considèrent que la ZFE est « une bonne mesure qui s'impose » et que c'est « inefficace pour lut-

“ La voiture électrique a pris un petit coup en termes d'image ”



ter contre la pollution » ! La seconde mesure réglementaire obtient des résultats comparables. Par ailleurs, une majorité d'Européens (56 %) considèrent que la ZFE est une mesure « irréaliste », destinée à ne pas être appliquée. D'ailleurs, 19 % de ceux qui sont équipés d'un véhicule qui n'est pas autorisé à y circuler n'ont pas encore réfléchi à la manière dont ils allaient aborder le sujet. Dans le même sens, 71 % des Européens jugent que le calendrier de mise en œuvre de l'interdiction des moteurs thermiques est trop serré, et 62 % que la mesure est irréaliste et ne verra pas le jour...

## LA VOITURE ÉLECTRIQUE N'A PLUS LA COTE

L'étude explore aussi le sujet de la voiture électrique. Car si les ventes de ces dernières continuent d'augmenter, l'adhésion des consommateurs européens à ce véhicule suit la courbe inverse, montre l'étude. Et la tendance est particulièrement nette en France. C'est dans l'Hexagone que l'on trouve le plus de consommateurs persuadés que dans cinq ans, la place de la voiture électrique sera moins importante qu'actuellement (29 %, contre 22 % au niveau européen). Et 17 % seulement des Français considèrent que cette part va augmenter, contre 26 % des Européens. Pourtant, 81 % d'entre eux croient que les progrès techniques pourront améliorer le bilan environnemental de la voiture (contre 72 % des Français, le plus bas score d'Europe). Mais la voiture électrique n'incarne le progrès que pour 60 % des Européens ! Et le score est encore plus bas chez les Français (41 %), le deuxième plus faible d'Europe, après l'Autriche (37 %). « La voiture électrique a pris un petit coup en termes d'image », commente Flavien Neuville. Résultat : 50 % des Européens, et seulement 38 % des Français (à nouveau deuxième plus bas score européen après l'Autriche) pensent que la voiture électrique va, à terme, complètement remplacer celle thermique. À l'origine de ce scepticisme, « les hausses de prix de l'énergie, au sens large, ont ouvert une brèche dans la promesse de la voiture électrique : un prix à l'achat plus élevé, et une consommation peu chère », commente Flavien Neuville. Pour les trois quarts des sondés, l'évolution des prix de l'électricité pourrait rendre ce type de véhicule trop cher à l'utilisation par rapport aux voitures à essence ou diesel. Autre difficulté potentielle perçue, celle de la disponibilité même de l'électricité : 71 % des Français (et 62 % des Européens) estiment qu'on ne saura pas produire assez d'électricité pour répondre à tous les besoins des voitures électriques. On peut y lire le résultat de l'expérience



de l'hiver dernier au cours duquel les citoyens ont été invités à faire preuve de sobriété énergétique. Et peut-être, aussi, pour les Français, un manque de confiance dans le potentiel national du nucléaire.

Quoi qu'il en soit, « les consommateurs se posent des questions qu'ils ne se posaient pas auparavant avant d'acheter une voiture électrique. Cela peut générer un phénomène d'attentisme chez ceux qui avaient décidé d'acheter », pointe Flavien Neuville. Pour 2024, « les intentions d'achat d'un véhicule dans les 12 mois qui viennent ne sont pas spectaculaires, mais elles ne s'effondrent pas non plus », poursuit-il. 19 % des Européens sont concernés, et 21 % des Français. Parmi les types de véhicules privilégiés par les Européens, ceux électriques arrivent en tête (27 %), juste devant ceux à essence (26 %) et diesel (15 %). La voiture à hydrogène atteint 9 % des intentions d'achat ! Et les consommateurs qui ne veulent pas d'un véhicule électrique expliquent leur choix de plusieurs façons : le prix d'achat trop élevé (51 %), les difficultés de recharge (35 %), la faible autonomie (33 %) et le prix de l'électricité (27 %). « C'est la première fois que ce critère apparaît comme un frein à l'achat », souligne Flavien Neuville. Autre information du sondage, la plutôt bonne image des constructeurs chinois (pour l'électrique) : 44 % des Européens en ont une bonne opinion, et 39 % des Français. « On en parle beaucoup, ils occupent le terrain médiatique », observe Flavien Neuville. De nombreux consommateurs sont prêts à acheter leurs marques (34 % en Europe et 28 % en France). ■



# Imaginer les seniors au travail

**ENTREPRISES** • Un « Congé réflexion carrière », des formations adaptées aux personnes qui ont quitté l'école depuis longtemps, une prévention santé élargie... Pour faire face aux enjeux du travail des seniors, de nombreuses propositions ont été émises lors d'un colloque organisé par la chaire TDTE.

Par Anne DAUBRÉE

**L**e « Congé réflexion carrière » sera-t-il un jour aussi familier aux Français que les congés payés instaurés par le Front populaire en 1936 ? Près de 90 ans plus tard, c'est en tout cas une proposition qui émerge dans le débat ouvert après le vote de la réforme des retraites : que faire de ces seniors qui vont rester plus longtemps sur le marché du travail, et, possiblement, dans l'entreprise ? Le 26 octobre, à Paris la chaire TDTE, « Transitions démographiques, Transitions économiques », dédiée à la

recherche sur l'impact du vieillissement et de la longévité sur l'économie et la société en France, fondée par l'économiste Jean-Hervé Lorenzi, consacrait un colloque à ces thématiques. Et aussi, elle présentait sa proposition de « Congé réflexion carrière » : le dispositif, obligatoire, attribuerait aux salariés un congé d'un mois (fractionnable, pour ne pas pénaliser les PME) à partir de 50 ans. Objectif : leur donner la possibilité de s'inventer une nouvelle trajectoire pour les 15 années de carrière qui leur restent, afin d'éviter l'accident du chômage à 58 ans. Le dispositif serait financé et géré par France Travail.



© Shutterstock

Au cours du colloque, d'autres propositions ont été avancées par plusieurs intervenants, lesquels ont aussi, chacun à leur manière, comme praticiens ou scientifiques, éclairé ce phénomène sociétal majeur. Parmi eux, Marie-Alice Jourde, avocate au sein du cabinet

“ La vie des 55 à 60 ans diffère selon les entreprises ”

parisien Jasper Avocats. Ses clients ? « Les n-2, -3, -4. À un moment donné, on considère qu'ils coûtent trop cher... Mais la vie des 55 à 60 ans diffère selon les entreprises. Les PME les gardent plus longtemps ; elles les paient moins et ont besoin de leur expérience. Les entreprises de plus de 300 à 400 salariés échangeraient bien un salarié de 60 ans pour deux de 30 ans... C'est là que l'on voit apparaître les licenciements », explique-t-elle.

Un autre éclairage, scientifique, concerne les attentes des seniors. Il est fourni par le CEREQ, Centre d'études et de recherches sur les qualifications. « Les études rebattent les clichés que l'on peut avoir sur cette catégorie. 30 % seulement des seniors attendent gentiment la retraite. Les autres ont envie d'évoluer professionnellement », dévoile Jean-Marie Dubois, économiste. Au sein de cette dernière catégorie, 18 % envisagent une reconversion, 22 % veulent monter en compétence et 30 % ont le désir et des perspectives d'évolution fortes. Il s'agit en général d'hommes très qualifiés.

## ÉVITER LES CERCLES VICIEUX

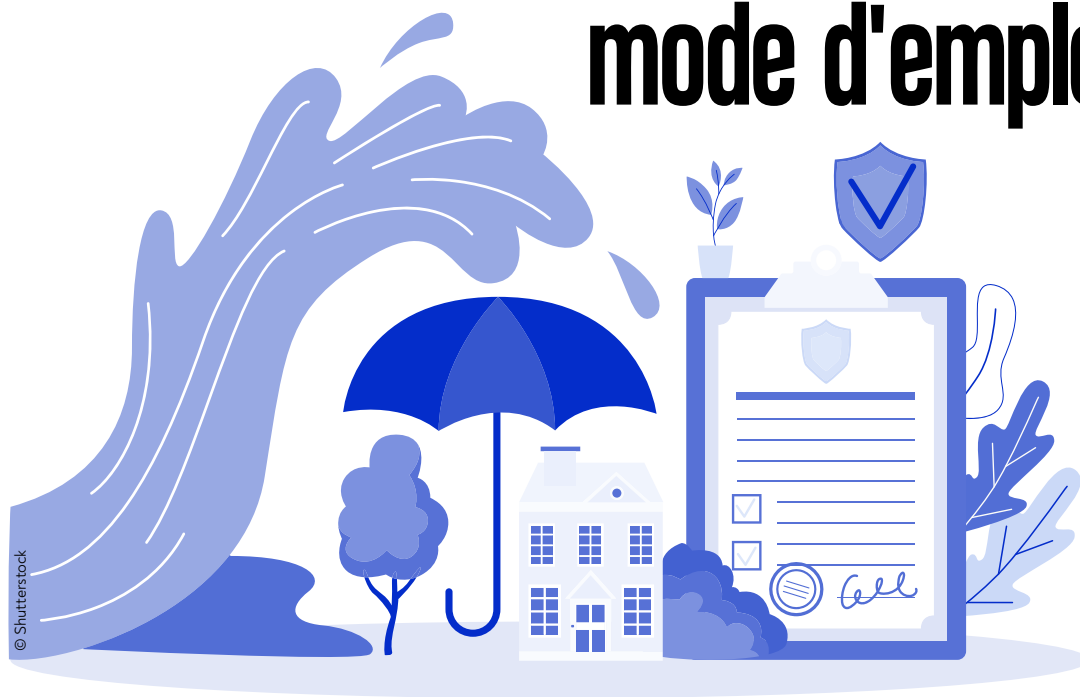
Mais d'autres subissent la trajectoire inverse : des ouvriers peu qualifiés aux conditions de travail dégradées qui ne parviennent pas à se former. Vers 55-60 ans, ils risquent de se retrouver au chômage avec des perspectives de retour à l'emploi bien minces. À cet égard, « en France, nous restons souvent focalisés sur un type de formation qui n'est pas adaptée à un public qui a quitté le milieu scolaire depuis très longtemps », pointe Jean-Marie Dubois. Pour lui, l'adaptation des formes de la formation constitue un enjeu-clé pour améliorer la situation.

Dans un autre domaine, celui de la santé, Éric Jeanneau, président de l'UMR, Union mutualiste retraite, société à mission spécialisée dans l'épargne retraite, émet deux autres propositions : étendre à tous les salariés la couverture prévoyance qui permet de garantir un maintien de revenu des salariés en cas d'incapacité de travail. Aujourd'hui, elle n'est obligatoire que pour les cadres. Autre proposition : pratiquer la prévention de manière beaucoup plus large. Exemple : « On sait que la sédentarité engendre des problèmes avec l'âge. Or, elle est souvent liée au travail lui-même et peut nuire à la santé », illustre Éric Jeanneau. Pour motiver ses propositions, il insiste sur le « lien de causalité réciproque » entre santé et maintien au travail. Car le constat de la difficulté du maintien dans l'emploi pour les métiers les plus usants est clair. Une étude sur les arrêts de plus de trois mois a montré qu'ils ont des causes multiples. Mais les sondés déclarent très majoritairement que le travail a très largement contribué aux problèmes et cette proportion augmente à partir de 50 ans. « Il faut éviter que ce cercle vicieux ne se renforce avec l'âge », plaide Éric Jeanneau.

Une autre intervenante encore, Sibylle Le Maire, fondatrice du Club Landoy, collectif dédié à la révolution démographique créé à l'initiative du groupe Bayard, propose une autre démarche encore : une charte d'engagement en faveur de l'emploi des plus de 50 ans. Pour l'instant, elle a été signée par 47 sociétés (Air France, L'Oréal, Ikea...). Celles-ci s'engagent à communiquer sur le sujet des seniors en interne, à accompagner le développement de leurs compétences, à les encourager à s'ouvrir à de nouvelles perspectives de carrière, les recruter... ■

# Catastrophe naturelle

# indemnisation, mode d'emploi



**DROIT** • Le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles est fondé sur un principe de solidarité nationale par la mise en place d'une cotisation additionnelle obligatoire de toute personne ayant souscrit un contrat d'assurance multirisques. Il permet l'indemnisation rapide du sinistre, pour peu que les conditions d'ouverture, assez sommaires, soient remplies. Explications.

Par Nicolas TAQUET, avocat

## L'ASSURANCE MULTIRISQUES

La première condition majeure à l'indemnisation en cas de catastrophe naturelle listée à l'article L.125-1 du Code des assurances est la souscription préalable, par le sinistré, d'une assurance couvrant ce risque.

Ce type de garantie ne fait pas partie des assurances obligatoires et n'est donc pas inclus dans les contrats assurance de base. Il peut s'agir d'une souscription spéciale, ou d'un contrat qui l'inclut automatiquement, comme l'assurance « multirisques habitation ». Les assurances proposant ce type de garantie ne peuvent légalement refuser cette souscription.

## LES RISQUES CONCERNÉS

Selon l'article L. 125-1 du Code des assurances, l'indemnisation s'opère lorsqu'un sinistre a pour cause déterminante « l'intensité anormale d'un agent naturel ». Le texte n'en dit pas plus sur la définition de la malnommée « catastrophe naturelle ». En l'absence de définition légale, il revient au gouvernement, d'apprécier au cas par cas (et sous le contrôle du juge de l'excès de pouvoir) si les conditions sont réunies.

On considère classiquement que pour être considéré comme catastrophe naturelle, un événement doit : être d'origine naturelle ; survenir brutalement ; résulter de

## INONDATIONS DANS LE NORD DE LA FRANCE : PLUS DE 200 COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Après les inondations à répétition, depuis fin octobre, qui ont entraîné une série de crues record, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour 181 communes du Pas-de-Calais et 24 du Nord, pour inondations et coulées de boue (JO du 15 novembre 2023). Pour les habitants de ces communes, le département du Pas-de-Calais et la région des Hauts-de-France ont annoncé prendre en charge, à part égale, la franchise d'assurance « cat nat » de 380 euros par foyer sinistré. Une nouvelle commission devrait se réunir prochainement pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle à d'autres communes « où cela sera justifié », a précisé Bercy. Selon le bilan de la préfecture du Pas-de-Calais, 262 communes ont été touchées par ces intempéries exceptionnelles.

l'intensité « anormale » d'un agent naturel ; avoir pour conséquence des bouleversements importants. Il s'agit le plus souvent d'événements tels que les inondations, la sécheresse, les séismes, avalanches, glissements de terrain ou coulées de boue. La liste n'est pas limitative.

En revanche, le système d'indemnisation des catastrophes naturelles n'est pas destiné à couvrir les dommages résultant de simples phénomènes climatiques, répétitifs et habituels.

### LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Les maires des communes concernées par les événements doivent adresser au préfet une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les 18 mois suivant le début de l'événement. Le préfet commande les rapports techniques nécessaires à l'instruction des demandes, puis transmet l'entier dossier au ministère de l'Intérieur. La demande est instruite et soumise à l'avis de la Commission nationale consultative des catastrophes naturelles. À l'issue de cette procédure, un arrêté portant ou non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est pris conjointement par les ministres (de l'Intérieur, des Finances et Budget) et publié au *Journal officiel*.

Cet arrêté détermine les zones et les périodes où est survenue la catastrophe, ainsi que la nature des dommages résultant de celle-ci, couverts par la garantie contre les effets des catastrophes naturelles.

### LES ÉLÉMENTS ASSURÉS

Sont garantis les biens meubles et immeubles couverts par la police d'assurance souscrite. Toutefois,

“ Le sinistre doit avoir pour cause déterminante « l'intensité anormale d'un agent naturel » ”

comme pour toute assurance, la garantie catastrophe naturelle s'exerce dans la limite exclusive du contrat. En outre, un lien direct doit exister entre l'événement et les dommages subis. À titre d'exemple, les pertes de loyers ou la perte de valeur vénale des fonds de commerce ne sont pas indemnisables.

De plus, assez classiquement, des franchises sont applicables. Leur montant est fixé par l'article A.125-1 du Code des assurances (art. A. 125-6 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024).

Pour les biens à usage non professionnel, ce montant est fixé à 380 euros (sauf pour les dommages imputables aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et/ou à la réhydratation des sols, pour lesquels le montant de la franchise est de 1 520 euros).

Pour les biens à usage professionnel, le montant de la franchise est égal à 10 % du montant des dommages matériels directs non assurables, par établissement et par événement, sans pouvoir être inférieur à un minimum de 1 140 euros (sauf en ce qui concerne les dommages imputables aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et/ou à la réhydratation brutale des sols, pour lesquels ce minimum est fixé à 3 050 euros).

Toutefois, sera appliquée la franchise prévue par le contrat, si celle-ci est supérieure à ces montants.

### LES DÉMARCHES

Les assurés disposent d'un délai de 30 jours maximum, après publication de l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au *Journal officiel*, pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes (même délai pour les pertes d'exploitation).

Sauf cas de force majeure, les assureurs ont l'obligation d'indemniser les personnes sinistrées dans un délai de trois mois, à compter de la date à laquelle leur a été remis l'état estimatif des dommages et pertes subis, ou bien, si elle est plus tardive, à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel. ■

# Sortir en Gironde En bref

## Bordeaux VÉRONIQUE SANDERS À LA CITÉ DU VIN

Les Grands Entretiens organisés par la Cité du Vin s'achèveront cette année avec la présence de Véronique Sanders, présidente du château Haut-Bailly le 5 décembre. Animée par Jérôme Baudouin, rédacteur en chef de *La Revue du Vin de France*, cette soirée est l'occasion de se pencher sur le parcours de cette femme qui a impulsé la transformation spectaculaire du château Haut-Bailly, Grand Cru classé de Graves, depuis 25 ans. Après la vente de ce château par son grand-père Jean Sanders en 1998, elle a été nommée gérante. Elle venait alors de passer le diplôme du DUAD à la faculté d'œnologie de Bordeaux. Elle a alors déployé un vaste programme d'investissements : restructuration du vignoble, réfection des bâtiments agricoles et création d'un nouveau chai semi enterré. Depuis sa nomination, les vins de Haut-Bailly n'ont cessé de gagner en notoriété et en qualité. Membre de plusieurs syndicats, chevalier de l'Ordre national du Mérite et première femme à être nommée présidente de l'Union des Grands Crus, Véronique Sanders viendra raconter ce parcours exceptionnel.

**Le 5 décembre à 19 h à l'auditorium de la Cité du Vin.**



VÉRONIQUE  
SANDERS

© Gérard Uféras



© D.R.  
*Agua que parasin,*  
huile sur toile de Duda Moraes

## Bordeaux EXPOSITION DE 3 ARTISTES GIRONDINS

« Où subsiste encore ton écho » : C'est le nom de l'exposition proposée par l'espace Saint-Rémi à partir du 11 décembre. Organisée par l'association « Pour la peinture » présidée par Dominique Beaufreire, ancien directeur du Musée des Beaux-Arts, l'exposition regroupe 3 artistes vivant et travaillant sur la métropole : Maya Anderson, Duda Moraes (Prix Robert Coustet 2023) et Dominique Pichou. Le choix de ces œuvres figuratives s'inscrit dans une réflexion sur la permanence de la peinture à travers le temps et s'interroge sur la singularité de cette pratique aujourd'hui : comment arrive-t-elle à se renouveler et à réactiver le regard du spectateur au travers de propositions et traitements nouveaux ? C'est pour la qualité de ces artistes et de ces œuvres, que l'association Mécénart, qui favorise le mécénat d'entreprise en France, a décidé de soutenir cette exposition.

**« Où subsiste encore ton écho » du 11 décembre  
au 26 janvier à l'espace Saint-Rémi**



## Bordeaux UN CONCERT CARITATIF AU FÉMINA

Neuf clubs bordelais du Rotary organisent un concert caritatif le 9 décembre prochain au Fémina. Ce seront les Musiques des Forces Aériennes de Bordeaux qui participeront à celui-ci, avec l'Orchestre d'Harmonie de l'armée de l'air et de l'espace de Bordeaux dirigé par le chef de musique adjoint Ronan Chouinard et le tambour-major Renaud Galtier. Au programme : des œuvres variées de Bizet, Berlioz, Dizzy Gillespie, Michel Legrand, ou encore John Williams. La totalité des bénéfices iront ainsi aux enfants handicapés du centre de Talence, du pôle enfance 33 de France Handicap.

## Pessac FESTIVAL « SUR UN PETIT NUAGE »

Pour la 22<sup>e</sup> année, la ville de Pessac programme son festival jeune public « Sur un petit nuage » du 10 au 20 décembre. Avec 19 spectacles et 10 ateliers, il mêle musique, danse et autres propositions artistiques insolites telles que des acrobaties, poésies et contes revisités dans le but d'éveiller la jeunesse à l'art dans toute sa diversité. Le festival s'ouvre avec la traditionnelle discothèque Kids Palace le 10 décembre. Temps fort de cette édition : l'exposition « Voyages et habitats oniriques » (du 5 décembre au 6 janvier) regroupant les affiches et autres cabanes en 3D de l'illustrateur Éric Puybarett, qui est aussi l'auteur de l'affiche du festival. Autres moments forts : un cache-cache grandeur nature le 17 décembre dans le parc de Camponac, « Kou Kou » spectacle de danse lauréat de la Piste aux nuages le 20 ou encore « La Finta Nonna » spectacle de théâtre et de magie autour du conte du petit chaperon rouge toujours le 20 décembre.

« Sur un petit nuage »  
du 10 au 20 décembre à Pessac

COUP DE  
CŒUR de PHILIPPE

# Château d'Agassac

Ça  
bretonne  
en  
Médoc!

Cette semaine, retrouvez notre chroniqueur Philippe Maurange autour d'un verre de Château d'Agassac.

Parmi les dernières acquisitions médocaines, le château d'Agassac est désormais propriété de Gérard Gicquel. Breton de souche, voilà un homme qui aime le vin et c'est pour le goût des beaux bordeaux en particulier qu'il a choisi d'investir dans l'appellation Haut-Médoc. Un vignoble qu'il connaît déjà un peu, étant depuis 2018 également propriétaire du château Fourcas-Dupré à Listrac. En entrant dans le parc de ce cru bourgeois classé exceptionnel depuis 2020 Gérard Gicquel a immédiatement été sous le charme de ce parc admirable entourant un château splendide protégé par des douves en eau et flanqué de quelques tours évoquant la princesse au bois dormant... Une architecture originale qui se démarque dans l'univers des demeures bourgeoises et cossues du XIX<sup>e</sup> siècle qui décorent la route du Médoc. À Agassac, quand on parle de château, on ne ment pas. Hors des circonvolutions architecturales, Agassac c'est aussi un vignoble de premier ordre réparti sur deux croupes graveleuses et de graves sableuses. La répartition de l'encépagement sur ces deux natures de sols entre cabernet-sauvignon dominant, merlot et une touche de cabernet-franc signent les vins par leur nature toujours avenante et possédant la souplesse des tanins



©D.R.



permettant d'en savourer avant tout la suavité et l'expression d'un fruit croquant et désaltérant. Ici, pas d'excès de goût de barriques avec 25 % du vin élevé simplement en cuves ! Objectif ? Maintenir au mieux la fraîcheur et le profil accessible pour des consommateurs universels. En plus de son très bon vin, Agassac sera, d'ici une poignée d'années, un site touristique luxueux avec la construction d'un magnifique hôtel avec restaurant gastronomique au cœur du parc, en lisière de vignoble. ■

<https://www.agassac.com>



Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



# Perfect Days



**En salle depuis le 29 décembre**

Un film de Wim Wenders

Avec Koji Yakusho, Tokio Emoto, Arisa Nakano

**Drame, Comédie**

## PROMENADE À TOKYO

**H**irayama, employé des toilettes publiques à Tokyo, se dévoue chaque jour humblement à sa tâche. Il écoute des standards pop-rock sur ses vieilles cassettes dans sa camionnette qui le mène à son travail et s'amuse du comportement nonchalant de son jeune collègue. À la faveur de diverses rencontres, un passé douloureux se dessine... Wim Wenders, grand passionné du Japon, s'est vu offrir la possibilité de mettre en scène des lieux d'aisance et s'en est saisi pour renouer ses liens avec une ville si loin, si proche :

« Le film est arrivé par le biais d'une lettre que j'ai reçue : « Seriez-vous intéressé par une série de courts-métrages de fiction à Tokyo qui traiteraient d'un projet social public extraordinaire impliquant le travail de grands architectes. Vous pourriez développer les scénarios vous-même, obtenir la meilleure distribution, dans une liberté artistique totale ». Cela faisait des années que j'avais envie de retourner au Japon et que j'avais de véritables bouffées de nostalgie pour Tokyo. J'ai aimé les photos de ces merveilles d'architecture. Elles ressemblaient plus à des temples de l'assainissement qu'à des toilettes. J'ai aimé l'idée de l'art qui leur est attachée. »

Il a donc pu renouer ses liens avec Tokyo pour une déambulation tranquille où il suit un homme solitaire mais heureux, libéré du poids du monde, qui vit seul dans un appartement épuré où il dort à même le sol sur son futon. Ce personnage est incarné avec un apaisement communicatif par Koji Yakusho (le père de l'adolescente sourde dans *Babel*) qui a reçu un Prix d'interprétation très mérité lors du dernier Festival de Cannes. Il communique en peu en mots, ne se dévoile que par ses regards, quelques sourires ou lorsqu'il se rend dans l'humble cuisine d'une restauratrice divorcée, où sa parole se libère un peu, mais toujours avec retenue :

« Je me suis rendu à Tokyo pendant dix jours et j'ai pu rencontrer l'acteur dont je rêvais pour le rôle qui restait à écrire, Koji Yakusho, que j'ai vu dans une douzaine de films et que j'ai toujours admiré. J'ai découvert ces endroits, tous situés à Shibuya, et ces toilettes étaient trop belles pour être vraies. Mais cela ne pouvait devenir un film que si nous parvenions à créer un gardien unique, un personnage crédible et réel. Son histoire seule compterait, et ce n'est que si sa vie valait la peine d'être suivie qu'il pourrait porter le film, ces lieux ou toutes les

idées qui y sont attachées, comme le sens aigu du bien commun au Japon, le respect mutuel pour la ville et les autres qui rendent la vie publique là-bas si différente de celle de notre monde. J'ai imaginé un homme avec un passé privilégié qui avait sombré et a eu une révélation un jour alors que sa vie était au plus bas, en regardant le reflet des feuilles créé par le soleil qui éclairait miraculeusement l'enfer dans lequel il se réveillait. La langue japonaise a un nom particulier pour ces apparitions fugitives qui surgissent parfois de nulle part : « komorebi » : la danse des feuilles dans le vent, qui tombent comme un jeu d'ombres sur un mur devant vous, créé par une source de lumière dans l'univers, le soleil. Cette apparition l'a sauvé et il a choisi de vivre une autre vie, faite de simplicité et de modestie, où il se contente du peu de choses qu'il possède. »

Un nouvel éloge de l'errance par un maître du genre qui aime se promener dans des lieux qui deviennent d'authentiques protagonistes, comme le désert de *Paris, Texas* ou les alentours du Mur de Berlin dans *Les Ailes du désir* et où il se fond tellement qu'ils deviennent le ciment de l'histoire, surtout dans cette ville.

« J'ai le sentiment que les lieux sont mieux protégés dans les histoires que dans un contexte non fictif. J'ai aimé Tokyo la première fois que je m'y suis promené et m'y suis perdu à la fin des années soixante-dix. C'était une époque de pur émerveillement. Je marchais pendant des heures, sans savoir où j'étais dans cette immense ville puis je prenais n'importe quel métro et je retrouvais mon hôtel. J'étais stupéfait par la structure apparemment chaotique de la ville, où on trouvait de vieux blocs avec d'anciennes maisons en bois à côté de gratte-ciel, où on passait sous ces autoroutes de science-fiction à deux ou trois étages et où on trouvait les zones d'habitation les plus paisibles et des labyrinthes de rues minuscules juste à côté. Et j'ai été influencé par les films de Yasujiro Ozu qui reste mon maître même si je n'ai pu voir son travail que lorsque j'avais déjà plusieurs films à mon actif. En 1982, j'ai réalisé *Tokyo-Ga* en partant sur ses traces pour montrer les changements de ce même Tokyo qu'il avait filmé vingt ans plus tôt. Là où il m'a le plus influencé, c'est dans le sentiment qui imprègne ses films que chaque chose et chaque personne est unique, que chaque moment ne se produit qu'une seule fois, que les histoires quotidiennes sont les seules histoires éternelles. »

Un très beau film, simple, drôle aussi, qui donne envie de se rendre à Tokyo et d'en parcourir les rues et, peut-être, d'aller visiter ces toilettes - œuvres d'art à l'apparence élégante (« des temples de l'assainissement » pour Wenders), l'une d'elles étant même... transparente ! ■



## Wish Asha et la bonne étoile Faites un vœu...

Dans le royaume de Rosas, les citoyens peuvent confier au roi Magnifico leur plus beau vœu à leur majorité et chaque année, il en exauce un. Asha, 17 ans, se rend dans son palais dans l'espoir de devenir son apprentie mais surtout pour quémander qu'il choisisse celui de son grand-père centenaire depuis peu. Elle découvre alors un terrible secret et il tente de la faire taire. Dans sa fuite, elle exprime à voix haute qu'elle a un seul rêve, celui de rendre le monde heureux. Une étoile descend du ciel et s'approche d'elle. Son soutien ne sera pas de trop dans sa lutte pour dévoiler la vérité... À l'occasion du centième anniversaire de la maison de Mickey, ce Disney de Noël rend hommage à tous ces rêves exaucés dans nombre de leurs longs-métrages, avec notamment de discrètes citations à *Peter Pan* ou *Zootopia*, le titre français évoquant la chanson *Quand on prie la bonne étoile* de *Pinocchio*. Lambert Wilson double un méchant assez réussi qui, lorsqu'il dévoile une personnalité moins bienveillante qu'en apparence, relève l'intérêt d'un film au rythme inégal et aux rebondissements pas toujours clairs. La chanson de ce sinistre monarque est d'un machiavélisme savoureux.

## Le Temps d'aimer De lourds secrets...

1947. Madeleine, mère célibataire, rencontre François, étudiant de bonne famille. Le coup de foudre semble réciproque mais elle est hantée par le traumatisme d'avoir été tondu à la Libération quand lui tente de réprimer des attirances jugées immorales... Devenue pragmatique pour survivre à la haine, elle a un côté rugueux qu'elle peine à canaliser quand lui, à la douceur rassurante, cherche à protéger un lourd secret. Anaïs Demoustier et Vincent Lacoste donnent vie à des personnages en quête d'amour, meurtris par la France de l'après-guerre qui leur interdit le bonheur. Il se réinvente avec cet emploi plus dramatique qu'à son habitude et sa partenaire est aussi très touchante dans cette lutte incessante pour être heureuse et dans sa difficulté à aimer son fils. Le mélodrame est parfois appuyé, mais il y a beaucoup de pudeur dans leur relation complice qui leur permet d'espérer surmonter souffrances et préjugés. Katell Quillévéré rend hommage à sa grand-mère au parcours similaire et dénonce une période sordide de notre Histoire où on condamnait les femmes ayant aimé des Allemands (les images d'archives en ouverture sont glaçantes) et les hommes qui aiment les hommes.

# Cinéma En bref

## THANKSGIVING : UN VENDREDI TRÈS TRÈS NOIR

Un an après une opération Black Friday qui a atrocement dégénéré, une série de meurtres frappe une petite communauté du Massachusetts. Le shérif Newlon (Patrick Dempsey de *Grey's Anatomy*) enquête alors que des lycéens, jugés responsables de la furie qui s'est emparée de la foule ce soir là, reçoivent des menaces de mort explicites. Eli Roth (*Hostel*) propose un excellent suspense d'horreur avec ce slasher très gore. Il s'inscrit parmi les meilleurs exemples du genre comme il en fleurissait dans les années 80 car il ne se contente pas d'enchaîner démembrements et autres décapitations. La direction d'acteurs et l'écriture permettent de s'attacher aux personnages et même de rire, jamais au détriment de l'épouvante. Le tueur, réussi car humain, prend un malin plaisir à jouer avec ses proies pour un résultat souvent sanglant !

## VICKY KRIEPS VICTIME DE MEURTRE

Vicky Krieps sera Sophie Toscan du Plantier dans *Re-création*, un film entre documentaire et fiction réalisé par Jim Sheridan et David Merriman. Il reviendra sur le meurtre sordide de l'épouse du célèbre producteur français Daniel Toscan du Plantier en 1996, alors qu'elle se trouvait seule en Irlande dans sa

maison de famille. Le récit mêlera interrogation sur les zones d'ombre de l'enquête et sur le processus créatif d'un film. Jim Sheridan a lui-même déjà réalisé un documentaire sur cette affaire, qui a fait l'objet d'une série sur Netflix, *Sophie, l'affaire Toscan du Plantier*. Coïncidence amusante, Vicky Krieps a été révélée par *Phantom Thread* aux côtés de Daniel Day-Lewis, qui a fait ses débuts dans *My Left Foot* de Jim Sheridan.

## UN OUVRIER PAS COMME LES AUTRES...

Jason Statham sera Levon Cade dans le film d'action *Levon's Trade*. Il s'agit de l'adaptation, par Sylvester Stallone à l'écriture et David Ayer (*Suicide Squad*) à la réalisation, du premier des onze tomes de la série de romans écrits par Chuck Dixon avec un criminel repent

reconverti dans le bâtiment. Il n'aspire désormais qu'à être un bon père pour sa fille mais lorsque celle de son patron disparaît, il est appelé à réutiliser ses compétences particulières acquises au cours d'une longue carrière pour la sauver. Sa quête mettra en danger sa nouvelle vie...

## CONANN : LE BARBARE REVISITÉ !

Conann assiste, impuissante, à l'exécution atroce de sa mère alors qu'elle n'est qu'une enfant. La fière barbare va se venger, perdre la mémoire avant – hélas pour elle – de la retrouver... Six périodes de la vie tragique, par intervalles de dix ans, d'une version féminine du personnage viril popularisé par Arnold Schwarzenegger, à des années-lumière du film d'aventures culte des années 80. Plusieurs visages pour le remplacer dont celui de Christa Theret en guerrière sans pitié mais fragile. Une curiosité signée Bertrand Mandico, l'iconoclaste réalisateur des *Garçons sauvages*, qui revisite le héros de Robert E. Howard avec son imaginaire particulier – à ne pas mettre sous tous les yeux – pour en faire une charge politique pour dénoncer tous les totalitarismes.

Ressortie de *Lune froide*, adaptation décalée culte de nouvelles de Charles Bukowski par **PATRICK BOUCHITEY**. Il forme à l'écran un duo de losers magnifiques avec le regretté Jean-François Stévenin qui s'amourache d'une sirène, alors que lui massacre de façon comique « Let it be » des Beatles. Une comédie délicieusement immorale et poisseuse, sacrément drôle que son auteur et interprète présente en ce moment partout en France !  
À ne pas manquer !

**DIDIER BOURDON, GÉRARD DARMON et CHANTAL LAUBY** vivront à l'ancienne devant la caméra de Hervé Mimran (*Tout ce qui brille*). Kervanaël est une petite île imaginaire non loin des côtes de Bretagne, avec falaises, vents, plages et château en ruine. Dans son joli petit village typique, une nouvelle extraordinaire va bouleverser le train-train habituel.

**JOANNA KULIG** (*Cold War*) sera mariée à un homme riche qui, bien qu'altéré, exerce un contrôle tyrannique sur elle dans *Island* de Nora Jenike qui se tournera sur l'île d'Elbe. Sa rencontre avec une femme jouée par **FANNY ARDANT** l'incitera à entamer un processus d'émancipation qui la poussera à faire des choses dont elle n'aurait jamais cru être capable...

## BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 23 NOVEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
23/74	M <sup>e</sup> Sophie LEVY - SELARL PUYBARAUD-LEVY	CHALET EN BOIS À USAGE D'HABITATION AVEC DÉPENDANCE	LA TESTE-DE-BUCH	24 avenue du Carrousel	90 000 € avec faculté de baisse par tranches successives de 10 000 €, sans que la mise à prix puisse être inférieure à 50 000 €	81 000 € M <sup>e</sup> LENDRES

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

Plateforme : [annoncelocalepro.echos-judiciaires.com](https://annoncelocalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## VENTES AUX ENCHÈRES

## SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS

27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX  
TEL : 05 57.14.46.40

Site rubrique «Ventes aux enchères» : [www.dynamis-avocats.com](http://www.dynamis-avocats.com)

## VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
30 RUE DES FRERES BONIE

## APPARTEMENT

sis à BORDEAUX (33000), 10 rue Pierre Duhem, n°30  
Loué selon descriptif du 16 mai 2023

MISE A PRIX : 115.000 €

LE 18 JANVIER 2024 À 15 HEURES

POURSUIVANT : SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PIERRE DUHEM, 10 rue Pierre Duhem 33000 BORDEAUX, pris en la personne de son syndic la SAS NEXITY LAMY, RCS PARIS 487 530 099, 19 rue de Vienne 75801 PARIS CEDEX, Ayant pour avocat plaçant Maître Anne-Marie BLATT, et pour avocat postulant Maître Carolina CUTURI-ORTEGA Avocat au Barreau de Bordeaux, 27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX Tel : 05.57.14.46.40 @ : cco@dynamis-avocats.com, Elisant domicile au Cabinet dudit Avocat, se constituant sur les présentes

DESIGNATION : lots 40 et 109 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastrée section DX numéro 8 pour 7a et 71ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, WC, pièce principale, salle d'eau

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05 57.14.46.40 uniquement de 11h à 12h et sur le site [www.dynamis-avocats.com](http://www.dynamis-avocats.com) rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : Jeudi 04 janvier 2024 et Jeudi 11 janvier 2024 de 10h à 12h

RG : 23/00060

L23EJ54366



ABR & ASSOCIES  
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)  
SELARL d'Avocats  
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX  
TEL : 05.35.54.98.12

Référence Greffe : 22/00084

## VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
AU PALAIS DE JUSTICE 30 RUE DES FRERES BONIE

## UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

5 Impasse du Loup 33210 LANGON

MISE A PRIX 132.400 €

ADJUDICATION LE 18 JANVIER 2024 À 15 HEURES

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

- 28/12/2023 de 9h30 à 11h30

- 04/01/2024 de 9h30 à 11h30

L23EJ53160

## ELIGE

Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
30 Rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX

## MAISON À USAGE D'HABITATION

située à SAINT-LOUBES (33450) 7 rue Saint Aignan

MISE A PRIX : 60.000 €

LE 4 JANVIER 2024 A 15 H 00

DESIGNATION

une maison à usage d'habitation située à SAINT-LOUBES (33450) 7 rue Saint Aignan, cadastrée dite ville section E 1273 pour 08 a 25 ca, d'une superficie de 108,76 m<sup>2</sup>, occupée par le propriétaire.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

Renseignements téléphoniques au 05 56 00 82 33 du mardi au vendredi de 14 h 00 à 15 h 00

Visites : mercredi 13 et 20 décembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00.

REFERENCE DU GREFFE : 22/00054

L23EJ51249



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 22 0050 01** Ensemble de parcelles dont 4 ha 58 a 37 ca de vignes. Le reste en terre. **FRONSAC** 5 ha 20 a 85 ca - 'Petit marais': B- 117[F1]- 117[F2]- 118[F1]- 118[F2] - 456[119]- 611[119], Document d'urbanisme : Carte Communale

**AS 33 22 0221 01** vignes AOC MEDOC & terres AOC MEDOC **BLAIGNAN-PRIGNAC** 49 a 60 ca - 'Canteloup-ouest': A- 224 **COUQUEQUES** 8 ha 92 a 98 ca - 'A la tour': B- 260- 343- 487[336]- 489[409]- 492[340]- 495[301] - 'Au bergery': B- 370 - 371[F1]- 371[F2]- 462[377] - 'Au prioux': D- 15- 16- 17- 18- 19- 20- 523[13] - 'Le peyret': D- 479 - 'Les îles': D- 326 - 'Lignan-nord': C- 331- 332- 333- 334 - 'Sablons': C- 97 - 105- 155- 156- 157- 158- 159- 160- 161- 162- 163, Document d'urbanisme : Suivant Règlement National d'Urbanisme (BLAIGNAN-PRIGNAC) / Suivant Règlement National d'Urbanisme (COUQUEQUES)

**AS 33 23 0015 01** Vignes AOC LISTRAC MEDOC & terre **LISTRAC-MEDOC** 66 a 68 ca - 'La barreyre': D- 51- 52 - 'Lagune au pin': D- 689- 690- 691- 710- 1082[709] - 'Le cap de haut': D- 104- 105- 106- 108- 115- 116- 117- 118- 1179[107]- 1180[107], Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

**AS 33 23 0016 01** Une petite propriété AOC MEDOC avec hangar à matériel, chai, cuverie **SAINT-CHRISTOLY-MEDOC** 4 ha 07 a 38 ca - 'De lesparre': D- 362 - 'Le casse': D- 378- 379- 386- 544[378]- 625[387]- 651[382] - 'Le fourneau-nord': D- 358 - 359(\*)- 360- 363- 377, Document d'urbanisme : RNU

**AP 33 23 0218 01** Parcelle de terres AOC **SAINTE-FLORENCE** 37 a 73 ca - 'Guilhem': ZA- 216[179], Document d'urbanisme : Carte communale zone non-constructible

**AP 33 23 0230 01** Prés **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 2 ha 35 a 30 ca - 'Loirac': C- 1113 - 'Lousteauneuf': C- 1193, Document d'urbanisme : N du PLU

**AP 33 23 0273 01** Parcelles de terre et de vignes **SAINTE-FLORENCE** 3 ha 14 a 28 ca - 'Camplay': ZB- 146[30]- 148[31] - 'Rossignol': ZA- 69(A)- 69(B), Document d'urbanisme : Carte communale zone non-constructible

**AS 33 23 0431 01** Parcelles de terres, vignes, bois et bâtiments d'exploitation **BLASIMON** 9 ha 11 a 42 ca - 'Champ de caban': ZN- 30- 32(J)- 32(K)- 109[33]- 112[87](J) - 112[87](K) - 'Liasse ouest': ZN- 20- 21- 22- 84[26]- 85[26] **MAURIAC** 36 ha 81 a 71 ca - 'Bigorre': ZK- 43[19](J)- 43[19](K)- 46 - 'Le moulin de galineau': ZE- 63[13]- 66[15](A)- 66[15](B) - 'Les glaudets': ZI- 3- 25[19](J)- 25[19](K)- 25[19](L)- 26[19](J)- 26[19](K) - 28[19] - 'Ramonet': ZI- 13, Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU (BLASIMON) / Zone ZC et ZN de la Carte communale

**AS 33 23 0335 01** Bâtiment d'habitation et dépendances, parcelles de prés. **SAUVIAC** 10 ha 75 a 37 ca - 'Majourau': B- 99- 100 - 'Miremont': B- 68- 69- 70- 71- 72- 73 - 74- 75- 76- 77- 78, Document d'urbanisme : NC carte communale

**AS 33 23 0365 01** Parcelle en nature de terre **LES ARTIGUES-DE-LUSSAC** 15 a 50 ca - 'Au grand trot': E- 666, Document d'urbanisme : PLU Zone N

**AS 33 23 0383 01** Une maison d'habitation et parc en AOC **PAUILLAC PAUILLAC** 19 a 01 ca - 'Passe-temps': B- 6- 7- 8, Document d'urbanisme : Ab du PLU

**AS 33 23 0441 01** Parcelles de bois et prés **LIGNAN-DE-BORDEAUX** 1 ha 57 a 55 ca - 'A la riviere': D- 203(A)- 203(B)- 203(C)- 203(D), Document d'urbanisme : Zone N du PLU

**AS 33 23 0422 01** terres céréalières **SOULAC-SUR-MER** 25 ha 00 a 11 ca - 'Les mattes': C- 167 - 'Paladon': C- 192- 193- 219- 220- 221- 222- 223- 224- 227- 228, Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

**AS 33 23 0428 01** Parcelles de vignes et friches. **LE PIAN-SUR-GARONNE** 22 a 92 ca - 'Le coutour sud': A- 589 - 'Trinquine': A- 1044[686], Document d'urbanisme : Zone A et U du PLU

**AS 33 23 0425 01** Parcelles de vignes, terres, bois et bâtiments d'habitation et d'exploitation. **SAINT-QUENTIN-DE-BARON** 30 ha 91 a 32 ca - 'A crotomeron': AM - 139- 140- 141- 142- 144- 150 - 'La cossade': AM- 92- 93- 94- 95- 96- 99- 100- 101 - 'La tourasse': AE- 269[38]- 270[38] - 'Lataste': AL- 318- 319- 320- 321- 322- 323 - 324- 325- 326- 327- 328- 329 - 'Lataste-ouest': AB- 130 - 'Le bourg-sud': AB- 27 - 198[30]- 201[32]- 202[32] - 'Le peyrat': AM- 217- 218 - 'Peyrelebadé': AL- 278- 279 - 280- 282- 283- 285- 286- 287- 288- 289- 290- 291- 310- 311- 312- 313- 314- 315- 316 - 317 - 'Pichelebre': AN- 380- 394 - 'Plantier de lataste': AM- 119 - 'Plantier de picard': AM- 24- 25 - 'Plantier de tardiné': AM- 163- 164- 165, Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU

**AS 33 23 0426 01** Parcelle de vignes **PORTE-DE-BENAUGE** 34 a 00 ca - 'Champs de jartres': 092B- 989, Document d'urbanisme : Zone non constructible Carte Communale (PORTE-DE-BENAUGE)

**AS 33 23 0429 01** Une parcelle en nature de friche **PAUILLAC** 25 a 91 ca - 'Peblancan': C- 197- 198, Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

**AS 33 23 0433 01** Parcelles de terres et vignes. **LE PIAN-SUR-GARONNE** 1 ha 15 a 67 ca - 'Les merles': A- 689- 690 - 'Les padouens': A- 97- 98- 103- 104- 105- 108- 109 - 110, Document d'urbanisme : Zone A du PLU

**AS 33 23 0434 01** Parcelles en nature de vignes, terres, prés et bois. **PUJOLS** 1 ha 99 a 68 ca - 'Lafuge': AK- 49 - 'Mailloc': AL- 154- 155- 159- 160(J)- 160(K)- 278[157] - 355[277], Document d'urbanisme : Zone A du PLU

**AS 33 23 0435 01** vignes AOC MEDOC **GAILLAN-EN-MEDOC** 39 a 42 ca - 'La sabliere': B- 666[F1]- 666[F2]- 667, Document d'urbanisme : RNU

**AS 33 23 0436 01** Parcelle de terre **SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES** 3 ha 08 a 87 ca - 'Le veque': ZH- 99[95], Document d'urbanisme : PLU : zone A

**AS 33 23 0437 01** Parcelles de vignes en friche **PLASSAC** 22 a 99 ca - 'Beaumont-nord': A- 1155[355]- 1177[341][F1]- 1177[341][F2]- 1505[355][F1]- 1505[355][F2], Document d'urbanisme : PLU : Zone A et UC

**AS 33 23 0442 01** Parcelle de bois. **LE FIEU** 1 ha 10 a 73 ca - 'Au bouicelle': ZB- 233 - 234- 235- 236- 240- 241- 242- 244, Document d'urbanisme : Suivant RNU

**AS 33 22 0407 02** Parcelle de vignes - Agriculture biologique **CLEYRAC** 4 ha 29 a 80 ca - 'Le mayne sud': WD- 6, Document d'urbanisme : RNU, Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

**AS 33 23 0444 01** Parcelles de terres, vignes et bois **MARGUERON** 9 ha 07 a 87 ca - 'Moulin de la faye': AH- 41(J)- 41(K)- 42- 43- 97[33](A)- 97[33](B)- 97[33](BK), Document d'urbanisme : Zone a et N du PLU

**AS 33 23 0445 01** Parcelles de vignes, prés et terres **BAURECH** 46 ha 43 a 14 ca - 'Le bourg': C- 50- 51- 52- 53- 54- 55- 89- 782[88] - 'Le grand port': C- 7- 8- 9- 10- 11 - 12- 13- 14- 15 - 'Le petit port': C- 22- 23- 24- 25- 26- 27- 28- 29- 36- 37- 38- 39- 40 - 41- 42- 43- 46- 47- 48- 49- 300[43]- 786[45] - 'Palus': C- 239- 240- 241- 242- 243 - 246- 247 **TABANAC** 8 ha 73 a 28 ca - 'Le poujeau': C- 44- 45- 46- 48- 308[44]- 614[47] - 616[49] - 'Les tiers': C- 183- 184- 185- 195- 197- 198- 202- 203- 204- 205, Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU (BAURECH) / Zone A et N du PLU (TABANAC)

**AS 33 23 0446 01** Parcelles de bois, prés et bâtiment d'habitation **COIRAC** 48 ha 17 a 43 ca A- 281 C- 27- 28- 29 C- 416- 417 C- 433- 435- 437- 438- 440- 441- 442- 443 - 444- 445- 446- 447 ZA- 2- 7 ZA- 31- 34- 35(A)- 35(B)- 35(C)- 36- 37(A)- 37(B)- 38 ZA - 46(A)- 46(B)- 47(A)- 47(B)- 51(A)- 51(B)- 51(C) ZA- 57[33](A)- 57[33](Z)- 62[58]- 63[58] 64[60]- 65[60]- 66[61]- 67[61]- 68[61](J)- 68[61](K)- 69[61](J)- 69[61](K)- 69[61](L)- 69[61](M), Document d'urbanisme : RNU (COIRAC)

**AS 33 22 0407 01** Cession de 100 % des parts de la SCEA VIGNOBLES NICOT FINET. Cette société détient notamment un lot de matériel viti-vinicole, un ensemble de parcelles correspondant à 146 ha 51 a 69 ca dont environ 115 ha de vignes, une chartreuse du XVIII<sup>e</sup> à rénover, un chai de vinification, un hangar de stockage, 2 chais à barriques, un local phyto **BLASIMON** 1 ha 14 a 00 ca ZN- 44(A)- 44(B)- 45 **CLEYRAC** 53 ha 36 a 06 ca WD- 2(A)- 2(B)- 2(BK)- 2(C) WD- 3- 4- 5(A)- 5(B)- 5(C)- 5(D) - 5(Z) WD- 7 WD- 54- 55(A)- 55(B)- 61 WD- 68- 69- 70(A)- 70(B)- 70(C)- 70(Z) **SAUVETERRE-DE-GUYENNE** 92 ha 01 a 63 ca AV- 114- 115- 116- 117- 119 AV- 134- 135(J) - 135(K)- 142(J)- 142(K)- 143- 144- 145- 146(J)- 146(K)- 147- 149(J)- 149(K)- 150- 151(J) - 151(K)- 152- 153- 285[132](J)- 285[132](K)- 286[136]- 293[282] ZM- 10(A)- 10(B)- 10(C)- 10(D)- 10(E) ZN- 131[107](J)- 131[107](K)- 131[107](L)- 131[107](M)- 131[107](N)- 131[107](O)- 131[107](P)- 134[126](J)- 134[126](K)- 135[126](J)- 135[126](K) ZP- 8 ZP- 15- 17 ZP - 34[30](J)- 34[30](K)- 34[30](L)- 34[30](M)- 34[30](N)- 34[30](O)- 34[30](P)- 38[33] ZP - 43[26]- 44[26] 46[19](A)- 46[19](B)- 48[18](A)- 48[18](B)- 50[28](J)- 50[28](K) ZR- 4(J) - 4(K)- 5- 6 ZR- 48[44] ZR- 52[37], Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU (BLASIMON) / RNU (CLEYRAC) / Zone A, N et U du PLU (SAUVETERRE-DE-GUYENNE), Informations complémentaires : La production issue de l'exploitation relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 18/12/2023 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L23EJ54836



ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



## MAIRIE DE LORMONT

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de LORMONT

Rue André Dupin BP N°1 33305 LORMONT CEDEX

#### Objet du marché

#### SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES DOMMAGES OUVRAGE ET TOUS RISQUES CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE PISCINE A LORMONT

Mode de passation

Marché passé selon une procédure appel d'offre ouvert (articles L2124-1 et R2124-1 du code de la Commande Publique)

Obtention du dossier

Le dossier est téléchargeable sur le site de la ville de Lormont à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr/app.php/entreprise/consultation/585636?orgAcronyme=s3y>

Critères de sélection des offres

Voir règlement de la consultation

Renseignements :

D'ordre administratif et technique :

Direction des marchés publics

Tél 05 57 77 63 42

Date limite de remise des offres et lieu :

Le 26 décembre 2023 à 12h00 à la Direction des marchés publics de la Mairie de Lormont

Date de publication et signature de l'Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur

A Lormont, le 23 novembre 2023

Le Maire,

Jean TOUZEAU

L23EJ53995

## CONSTITUTIONS

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 8 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination : **A2J ELEC**

Objet social : L'installation électrique dans tous locaux, tous travaux et prestations d'électricité

générale,

Siège social : 1A Chemin du Stade 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Capital : 1000 euros

Gérance : M Julien JAMPY demeurant 1A Chemin du Stade 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX. Pour avis. L23EJ51702



**FIDUCIAL**  
**SOFIRAL**  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

### DBA HOLDING

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
Siège social : 9 rue Jacques Blicq 33380 MARCHEPRIME

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARCHEPRIME du 20/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : DBA HOLDING

Siège : 9 rue Jacques Blicq, 33380 MARCHEPRIME

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; L'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; L'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; La prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Anaïs DE BRUYN, demeurant 9 rue Jacques Blicq, 33380 MARCHEPRIME,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, Le Président

L23EJ53053



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupecf.com](mailto:contact@groupecf.com)

**THOMAZÉ CLIMATISATION**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 37 rue de la Croix de la Duchesse, 33500 LES BILLAUX

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES BILLAUX du 20/11/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : THOMAZÉ CLIMATISATION

Siège : 37 rue de la Croix de la Duchesse, 33500 LES BILLAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Pose et entretien de climatisation

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Julien THOMAZÉ, demeurant 40 rue d'Arsonval 33230 COUTRAS, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ53136

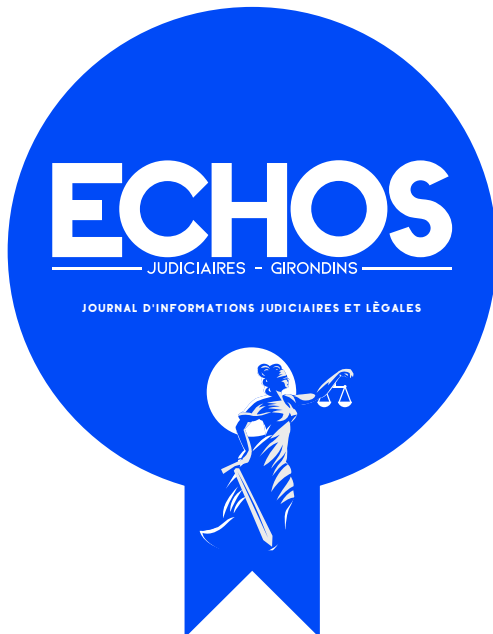


ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
[www.actuariel-expertise.com](http://www.actuariel-expertise.com)

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SASU **KIDZOFFICE**, au capital de 1 000 €. Siège : 9 RUE DE CONDE, BUREAU 3, 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Conseil aux entreprises sur la qualité de vie et des conditions de travail. Vente de places en crèches inter-entreprises. Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur David DUGARDIN, demeurant 9 RUE DE LA CHÂTAIGNERAIE 33310 LORMONT

L23EJ53589



SE CHARGENT DE VOS  
**APPELS D'OFFRES**  
& **AVIS D'ENQUÊTE**

[WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM](http://WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE**  
**ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)





ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 21 novembre 2023 à BRUGES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle- Dénomination : M.A.COM- Siège : 8 Rue de l'Hermitte 33520 BRUGES- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 1000 euros - Objet : Développement commercial, téléconseil, assistance marketing et communication. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : La société A.i ayant son siège social situé 8 Rue de l'Hermitte 33520 BRUGES, immatriculée 979 647 237 au RCS de BORDEAUX et représentée par Monsieur Alexandre HENRI. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ53759

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 novembre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **CARREAU D'ART**

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 5 000 €

Siège social : 17 place Pey Berland - 33000 BORDEAUX

Durée : 99 années

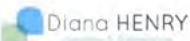
Objet social : Négoce commercialisation de produits de décoration, d'artisanat, d'articles de maison, de carrelage et de matériaux.

Président : M. Driss BEN HADDOU, actionnaire unique demeurant 174 avenue de Thouars - 33400 TALENCE

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, Le Président

L23EJ53855



61, Avenue d'Arès - 33200 Bordeaux  
diana.henry@avocats-conseil.fr  
Tél. 09 23 45 12 90

Par acte sous seing privé en date du 22/11/23, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : **WineOnTap**. Capital : 10.000 euros. Siège social : 16 place des Quinconces - 33000 BORDEAUX. Objet social : réalisation, conception, fabrication, commercialisation, location, entretien et maintenance de machines et équipements spéciaux (notamment distributeur de vins en vrac). Durée : 99 ans. Président : TIPAU, SAS dont le siège social est situé 10 rue de Verthamon 33600 PESSAC, 981 301 757 RCS BORDEAUX représentée par M Antoine CREHALET - Directeur Général : TAVIC, SAS dont le siège social est situé 8 Rue du Docteur Léger 24190 NEUVIC, 910 251 040 RCS PERIGUEUX représentée par M. Bertrand COUSIN. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ53970

Aux termes d'un ASSP en date à HOSTENS du 10/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **IMPACT SUD OUEST** Forme : Société par Actions Simplifiée Siège : 1, Rte de Bordeaux - 33125 HOSTENS Durée : 99 ans Capital : 5 000€ Objet : Bureau d'étude technique et d'économie de projets, réalisation de métrés, d'études de prix, de rédaction de pièces écrites, montage de dossier de consultation ; mission de maîtrise d'œuvre, management général de projet, ingénierie, études techniques, gestion de projets et planification générale ; mission de pilotage de chantiers, planification opérationnelle, ordonnancement, pilotage et coordination ; mission d'assistance et maîtrise d'ouvrage, et étude de faisabilité, management de projet, gestion de projet, planification générale ; entreprise générale et contractant général. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque titre de capital donne droit à une voix. Agrément : Tout cession est soumise à agrément, sauf celles entre associés. Président : Hervé DUQUESNOIS (205, ch. de la Brulière - 13510 EGUILLES) La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX L23EJ53982



**DAMIEN BARRE**  
Avocat  
353 Boulevard du Président  
Wilson 33200 BORDEAUX

## AFR ELEVAGE

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social :  
31 Avenue du Parc des Sports  
33230 SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES

Par acte sous-seing privé du 23 novembre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AFR ELEVAGE**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 31 Avenue du Parc des Sports, 33230 SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES

Capital : 10.000 €

Objet : L'exercice d'activités agricoles, l'exploitation et la mise en valeur d'une propriété agricole, la prise à bail de biens immobiliers agricoles, les prestations de services agricoles ou autres, l'accoupage, l'élevage,

Président : Société AFR MANAGEMENT, SAS ayant son siège social 31 AVENUE DU PARC DES SPORTS 33230 SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES, 808 353 304 R.C.S. LIBOURNE

Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont libres entre associés. En revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute autre personne, que ce soit par cession, succession, donation, apport, fusion, scission, apports partiels d'actifs, liquidation d'une communauté de biens entre époux, ou tout autre moyen, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

L23EJ54021

ABONNEZ VOUS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## ACCES AUTO

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 impasse des Lilas  
33114 LE BARP

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à LE BARP du 21 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ACCES AUTO**

Siège : 12 impasse des Lilas, 33114 LE BARP

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - Achat, vente, négoce, commerce de détail, location, import et export de tous véhicules terrestres à moteur et de tout accessoire

- Toutes prestations de conseils et d'assistance relative au commerce de véhicule

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

Monsieur William BREJOUX, demeurant 13 rue Alain Peronnau, 33830 BELIN BELIET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ54030

## DRAKKAR CONSEIL

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 102 Rue du Port du Moulin  
33350 FLAUJAGUES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLAUJAGUES du 24 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée, Dénomination : **DRAKKAR CONSEIL**, Siège : 102 Rue du Port du Moulin, 33350 FLAUJAGUES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 100 euros,

Objet : Conseil en stratégie commerciale, activités de consulting, toutes prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés, conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, le conseil et la formation en gestion des affaires,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : La société NEOSIS, représentée par M. Gérard FAURE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social sis 6 Avenue Pasteur, 24100 BERGERAC, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 903 991 222,

Directeurs Généraux : Monsieur William HOURSON, demeurant 12 Rue Catros Gerand, 33000 BORDEAUX et Monsieur Vincent LE MOAL, demeurant 22 ter Route de la Noue, 17630 LA FLOTTE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ54074

Aux termes d'un ASSP en date du 31/07/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HOKDING JA TDC**

Objet social : La prise de participation et d'intérêts, et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes Sociétés Françaises et Etrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations

Siège social : 1502, Avenue de Toulouse, 33140 CADAUJAC  
Capital : 225 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. TINOCO DA CUNHA José, demeurant 1502, Avenue de Toulouse, 33140 CADAUJAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Les décisions collectives sont prises, au choix du Président, en Assemblée Générale ou résultent du consentement des associés, exprimé dans un acte sous signature privée. Elles peuvent également faire l'objet d'une consultation écrite et être prises par tous moyens de télécommunication électronique. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

José TINOCO

L23EJ54117

Aux termes d'un ASSP en date du 23/05/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HOLDING JULEA**

Objet social : La prise de participations et d'intérêts, et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes Sociétés Françaises et Etrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations.

Siège social : 33, Avenue Gustave Eiffel, 21 du Phare, 33700 MERIGNAC  
Capital : 277 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. LOUIS Jean-Claude, demeurant 2 bis, Rue Jean de Lafontaine, 33700 MERIGNAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Les décisions collectives sont prises, au choix du Président, en assemblée générale ou résultent du consentement des associés exprimé dans un acte sous signature privée. Elles peuvent également faire l'objet d'une consultation écrite et être prises par tous moyens de télécommunication électronique. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Pour avis

Jean-Claude LOUIS

L23EJ54118



**SCP CHEPEAU LUMEAU & Associés**  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution le 23/11/2023 de la société **O2TA**, Société Civile Immobilière - CAPITAL SOCIAL : 1.000 € souscrit en numéraire - OBJET : Propriété, gestion, acquisition, entretien, réparation, réfection, rénovation, aménagement et édification de tous immeubles ; tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles ; administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; toutes opérations d'acquisition et/ou vente à titre occasionnel de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que la souscription de tout emprunt avec ou sans sûreté réelle - SIEGE SOCIAL : 2, rue Louis Combes 33000 BORDEAUX - DUREE : 99 ans RCS BORDEAUX.

GERANTS : M. Olivier DENIS, demeurant 3, allée Sauternes 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC et M. Anthony LADAGNOUS, demeurant 61, cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX.

Il est précisé que les cessions entre vifs ou par décès à d'autres personnes que les associés ne peuvent devenir définitives qu'après autorisation donnée par décision collective extraordinaire.

L23EJ54146

### ELM TRANSPORT

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 euros  
Siège social : 44 route du Mayne  
33480 MOULIS EN MEDOC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOULIS EN MEDOC le 23 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : ELM TRANSPORT

Siège social : 44 route du Mayne, 33480 MOULIS EN MEDOC

Objet social : Activité de transport de personnes en voiture avec chauffeur (VTC)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros  
Gérance : Mohamed EL MADANI, demeurant 44 route du Mayne 33480 MOULIS EN MEDOC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ54158



### PS VERDUN

Société civile au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18B Route des Acacias,  
33141 VILLEGOUGE

## AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PS VERDUN

Siège social : 18B Route des Acacias,  
33141 VILLEGOUGE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : La société PS GROUP, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 84 Route de Libourne, 33133 GALGON, immatriculée

908 435 340 RCS LIBOURNE, représentée par son Président Monsieur Paul GARS.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L23EJ54200



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4584  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 22 NOVEMBRE 2023 de la Société à Responsabilité Limitée **MILANO PIZZA 33** au capital de 1200 euros. Siège social : 27 rue de Chambéry 33140 VILLENAVE D'ORNON. Objet : Restauration rapide sur place, à emporter et en livraison sans vente d'alcool. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Gérants : Monsieur Aymen TAYEB, demeurant au 45 Avenue de Beutre 33600 PESSAC, Madame Hind FIRDAOUS, demeurant au 4 Allée de la Motte Féodale, porte 4015 33170 GRADIGNAN, et Madame Jessica TAYEB, demeurant au 26 avenue René Duhourquet 33130 BEGLES, nommés pour une durée illimitée

L23EJ54269

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/11/2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI MANO**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital variable de : minimum 100 € et maximum 1.999.000 €.

Siège social : 153 Boulevard de la Côte d'Argent 33120 Arcachon.

Objet social : Acquisition, construction et location de logements.

Gérance : M. Pascal MAZOYER demeurant 153 Boulevard de la Côte d'Argent 33120 Arcachon.

Clause d'agrément : toutes cessions doivent être soumises à l'agrément de la gérance.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

L23EJ54300

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CENON du 24/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **CHARGERA**

Siège : 68 bis, avenue Jean Jaurès, 33150 CENON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : - La location et la mise à la disposition par des particuliers ou des entreprises au profit de tous utilisateurs de chargeurs et bornes de chargement pour véhicules électriques,

- L'achat et la recherche de bornes,

- Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mohannad IBRAHIM, né le 30 juin 1987 à SCHOELCHER (972), de nationalité française, demeurant 3 cours Victor Hugo, 33150 CENON,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ54412

Suivant acte reçu par Me Nicolas CABARROU, notaire à BRANNE, le 15 novembre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**SCI LM ORTHO**»,

siège social : GUJAN MESTRAS (33470), 26-28, rue Edmond Daubric.

Capital social : MILLE DELUX CENTS EUROS (1.200,00 €), divisé en 120 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 120,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans (99) à compter de son immatriculation au R.C.S de BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société : - Madame Manon Margaux Eléonore ROBINARD, orthophoniste, demeurant à GUJAN MESTRAS (33470), 3 ter impasse Ferrat.

- Madame Lison Marie Léa LE NOC, orthophoniste, demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260), 7 rue Brémontier.

L23EJ54550



Aux termes d'un ASSP en date du 24/11/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **3I DEVELOPPEMENT**

Objet social : - l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, - l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toutes constructions, en leasing ou autrement, - la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales

ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : Château d'Abzac, 33230 ABZAC

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE

Gérance : M. D'ANGLADE Guillaume, demeurant 1 Château d'Abzac, 33230 ABZAC

Pour avis

Le gérant

L23EJ54653



**LABEMAIL** Société par actions simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 170 Avenue de la Garonne 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LOUIS DE MONTFERRAND du 27/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LABEMAIL Siège : 170 Avenue de la Garonne, 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 500 euros Objet : Prothésiste dentaire Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Delphine SICET, demeurant 170 Avenue de la Garonne, 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, le Président

L23EJ54730

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 8 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination : **A2J ELEC**

Objet social : L'installation électrique dans tous locaux, tous travaux et prestations d'électricité générale,

Siège social : 1A Chemin du Stade 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Capital : 1000 euros

Gérance : M Julien JAMPY demeurant 1A Chemin du Stade 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des

Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ54773

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **GDED IMMO**

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage professionnel, commercial, d'habitation ou autre, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers ; la location de meublés de tourisme et la location de meublés de courte durée.

Siège social : 48 Hameau d'Epsom  
33270 BOULIAC

Durée : 99 ans

Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros

Gérance : DHPB UNITED, société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros, dont le siège social est situé 48 Hameau d'Epsom, 33270 BOULIAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 537 719 429, représentée par Monsieur Guillaume DUPIN, son Président.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés et au profit des ascendants et descendants de l'associé cédant. Elles ne pourront être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ54801

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp. en date à BORDEAUX du 28/11/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société nom collectif

Dénomination sociale : **SIGNATURE REALISATION**,

Siège social : BORDEAUX (33300) 25, rue Sainte Philomène.

Objet social : La construction de biens immobiliers, toute activité de promotion immobilière, de lotissement, transactions immobilières et prestations de services immobiliers. L'achat, et la vente de tous terrains bâtis et non bâtis, de tous immeubles. L'administration et exploitation par bail, location ou autrement des immeubles qui appartiennent à la société. Le conseil, le montage, le pilotage, la gestion d'opérations immobilières et plus généralement toutes opérations immobilières.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1000 € d'apports en numéraire.

Gérance : La société SIGNATURE PROMOTION, Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, ayant son siège social à BORDEAUX (33300) 25, rue Sainte Philomène et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 820 198 505, représentée par Monsieur Pascal PASSERIEUX agissant en qualité de Directeur Général, Cessions de parts : avec consentement préalable de tous les associés.

RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L23EJ54810

## SAS BRUNCINI

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 Lieu-dit au Rouy,  
33420 ST VINCENT DE PERTIGNAS

## AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS BRUNCINI

Siège : 2 Lieu-dit au Rouy, 33420 ST VINCENT DE PERTIGNAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : La gestion technique et administrative de propriétés viticoles et plus généralement les prestations de services auprès de propriétés viticoles. L'achat, la vente, le négoce en gros et au détail de vins de toutes origines et/ou appellations, Le conseil en viticulture et viniculture, La production et la vente de produits alimentaires artisanaux, L'activité d'apporteur d'affaires, le suivi et la gestion de la relation commerciale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Alessandro GRANCINI, demeurant 2 Lieu-dit au Rouy, 33420 ST VINCENT DE PERTIGNAS,

Directeur général : Madame Lucie BRUN, demeurant 2 Lieu-dit au Rouy, 33420 ST VINCENT DE PERTIGNAS,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

POUR AVIS

Le Président

L23EJ54819



Avis est donné de la constitution d'une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SELARL DU DOCTEUR SEBIRE**

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle de médecin

Capital social : 1 000 €

Siège social : 54 Cours des Fossés - 33210 LANGON

Objet social : L'exercice de la profession de médecin

Gérance : Monsieur François SEBIRE demeurant 14 Rue Bernard - 33130 BEGLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau départemental de l'Ordre des médecins de BORDEAUX

L23EJ54854

Avis est donné de la constitution d'une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SELARL DU DOCTEUR FERRON**

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle de médecin

Capital social : 1 000 €

Siège social : 54 Cours des Fossés - 33210 LANGON

Objet social : L'exercice de la profession de médecin

Gérance : Madame Kavita FERRON demeurant 3 rue des Pieds de Vigne - 33490 SAINT MAIXANT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau départemental de l'Ordre des médecins de BORDEAUX

L23EJ54855



Avis est donné de la constitution d'une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SELARL DU DOCTEUR GANDON**

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle de médecin

Capital social : 1 000 €

Siège social : 54 Cours des Fossés - 33210 LANGON

Objet social : L'exercice de la profession de médecin

Gérance : Madame Virginie GANDON demeurant 8 rue Prunier - 33720 BARSAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau départemental de l'Ordre des médecins de BORDEAUX

L23EJ54858



## CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 21 novembre 2023 à Bordeaux, il a été constituée la société suivante :

Forme : SAS  
Dénomination sociale : **SAI GROUPS**  
Siège social : 3 rue du Puits Descujols, 33000 BORDEAUX

Objet social : exploitation de tout fonds de commerce de restaurant, brasserie, pizzeria, salon de thé, petite restauration, dégustation sur place ou à emporter  
Capital : 1 000,00 €  
Durée : 99 ans

Présidente : Madame Saveetha KRISHNAN, 4, rue de Tronc de Pinson, 33220 EYSINES

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ54871

## CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 28 novembre 2023 à Bordeaux, il a été constituée la société suivante :

Forme : SAS  
Dénomination sociale : **PLANET ONE**  
Siège social : 3 rue Hipparque, 33700 MERIGNAC

Objet social : restauration traditionnelle, buffet à volonté, sur place, en livraison et à emporter

Capital : 50 000,00 €  
Durée : 99 ans  
Présidente : Madame Xu Lili, 9 boulevard de la Boissière, 93130 NOISY LE SEC  
La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.  
Pour avis

L23EJ54917

## CONSTITUTION SCM

Suivant acte reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, le 27 novembre 2023, il a été constituée une société civile de moyens dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : **SCM MERLIN HOGEDZ**

OBJET : La société a pour objet exclusif de faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens tant humains que matériels nécessaires à l'exercice de leur profession.

La société ne peut elle-même exercer la profession de ses membres.

La société a la faculté de conclure, modifier, résilier les contrats se rapportant tant au personnel qu'au matériel nécessaire à la réalisation de l'objet social défini au premier alinéa, en déterminer les conditions financières et contractuelles.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un rôle social pour ses tiers intervenants et socio-patrimonial pour ses membres.

Ils n'entendent pas préciser le détail de ces actions et leurs moyens, sauf à indiquer qu'elles se feront dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

SIEGE SOCIAL : TABANAC (33550) 785 Chemin des Agaçats

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DE BORDEAUX

CAPITAL : 100 euros (apport en numéraire)

GERANTS : Monsieur Quentin Auguste Andres MERLIN, ET Madame Elsa Régine Pierrette HOGEDZ, demeurant ensemble à TABANAC (33550)785 chemin des Agaçats.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés

Pour avis

Le notaire

L23EJ54926

ABONNEZ VOUS

VINTERA

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 103 AV DE PARIS,  
33620 CAVIGNAC  
RCS de LIBOURNE n°882 302 003

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 10/09/2021 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.  
Mention au RCS de LIBOURNE  
L23EJ51423



3 rue Pierre et Marie Curie  
33520 BRUGES  
Tél. : 05 57 19 12 12  
Site : www.actheos.com

ENTREPRISE DUMAS  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 1, Rue des Entrepreneurs  
33240 SAINT GERVAIS

321 251 639 RCS LIBOURNE

I - Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 9 Novembre 2023, il résulte que :La Société FINANCIERE BSGM, Société par actions simplifiée, au capital de 5 150 euros, dont le siège social est situé 11, Chemin des Bryons 33450 SAINT LOUBES et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 483 975 538 RCS BORDEAUX a été désignée Présidente sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Christophe DUMAS, démissionnaire. II - Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 9 Novembre 2023, il résulte que :Monsieur Cyril BAUDIN, demeurant 274, Rue des Pâturages, 33390 EYRANS, a été nommé en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée. POUR AVIS La Présidente  
L23EJ52242



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

BRM SAS  
au capital de 10 000€  
Siège social : 13 rue des Sateillites  
33185 LE HAILLAN  
882 362 338 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV de l'AGO du 16/11/2023, la Société RICCI'S, SARLU au capital de 1 000€, dont le siège social est 34 Av Jean Jaurès, 33600 PESSAC, immatriculée au RCS sous le numéro 980 985 683 RCS BORDEAUX, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la Société GROUPE VISA INVESTISSEMENT, démissionnaire.  
L23EJ52438



SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



26 Rue Beck  
33800 BORDEAUX

RECYKLIKO - SPORTNATURA  
SAS au capital de 1 000 euros  
Siège : 15 Place des Terres Neuves  
33130 BEGLES  
810 566 190 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE LA DÉNOMINATION SOCIALE

Suivant décision du 15/11/2023, l'associé unique a décidé à compter du même jour de modifier son objet social par adjonction des activités nouvelles suivantes :

Nouvelle mention : L'activité de transactions d'immeubles, de fonds de commerce et d'entreprise et plus généralement de prestations de service en transaction ; L'activité de prestations d'études de développement économique, durable, touristique, d'activités de nature, de transport, d'urbanisme et plus généralement d'aménagement du territoire.

Suivant PV du même jour, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale à compter du même jour qui devient : **FI CONSEILS SPORTNATURA.**

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis L23EJ52468

SAVOIR FAIRE MEDOCAIN

SAS à capital variable  
au capital de 4 000 €  
Siège social : 6 RUE DE VERDUN,  
33340 BLAIGNAN PRIGNAC  
RCS BORDEAUX n°903 050 466

L'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS BORDEAUX

Le Président L23EJ53474



Pôle Aix-Marseille - Immeuble L'Astrolabe  
79, boulevard de Dunkerque - CS 10437  
13235 Marseille Cedex 02

ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD  
Société par actions simplifiée au capital de 176.400,00 €

Siège social : 1856, Chemin de Saint-Bernard, 06220 VALLAURIS  
384.933.644 RCS ANTIBES

ET  
TECHNI FREINS  
Société par actions simplifiée au capital de 392.700 €

Siège social : Lotissement Le Carré,  
Lot n°4 Verdets Est, 33500 LIBOURNE  
301.920.666 RCS LIBOURNE

AVIS DE FUSION ET DISSOLUTION  
Suivant décision en date du 31.10.2023, la société ALLIANCE AUTOMOTIVE FRANCE (538 515 040 R.C.S. Nanterre), associé unique de la société absorbante ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD, a constaté la réalisation de la fusion conformément au projet de fusion conclu le 19.09.2023 avec la société absorbée TECHNI FREINS.

Il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante puisque celle-ci est, avec la société absorbée, sous le contrôle commun de la société mère ALLIANCE AUTOMOTIVE FRANCE laquelle détient directement l'intégralité des actions représentant leur capital et qui s'est engagée à conserver

cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion.

L'actif net à transmettre de la société absorbée s'élève à 1.143.755,14 €.

En conséquence, l'associé unique de la société ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD a constaté la réalisation définitive de la fusion par absorption de la société TECHNI FREINS par la société ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD, et de la dissolution sans liquidation de la société TECHNI FREINS à compter du 31.10.2023.

Les formalités seront effectuées au R.C.S. d'ANTIBES pour la société Absorbante et au R.C.S. de LIBOURNE pour la société absorbée.

L23EJ53664

SCI LATE

Société civile immobilière,  
au capital de 840000€,  
RCS LIBOURNE n° SIREN 750898603.

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 17 Novembre 2023, il a été décidé de transférer le siège social du 4 Route du Stade - St Seurin de Cursan 33390 ST MARTIN LACAUSSE, au 12 Allée Pierre Latécoère 33120 ARCAÇON à compter du même jour.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de LIBOURNE et de BORDEAUX.

Pour avis. Le Notaire. L23EJ53682

SOL INVEST UE

SARL, société à responsabilité limitée  
au capital de 1 215 000 euros  
Siège social : 11 B AV ARCHIMEDE  
33600 PESSAC  
835 409 137 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du procès - verbal de décision de l'associé unique du 20 novembre 2023 :

Le capital social a été augmenté de 215 000 euros pour être porté à 1 215 000 euros, par voie d'apport en nature. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention

Le capital social est fixé à UN MILLION D'EUROS (1.000.000,00 €)

• Nouvelle mention

Le capital social est fixé à UN MILLION DEUX CENT QUINZE MILLE EUROS (1.215.000,00 €)

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, L23EJ53788

ACCESSITE SARL

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 3 000 €.  
Siège social : 5 Bernin 33240 VERAC  
RCS LIBOURNE : 495 407 520

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale a décidé de modifier l'adresse du siège social qui était 5 Bernin 33240 VERAC et qui devient 602 route de Bernin 33240 VERAC et ce à compter du 31 octobre 2023.

Pour avis, La Gérance L23EJ53890

Aux termes d'un acte reçu par Maître François DEGOS, notaire à LIBOURNE, le 21 novembre 2023, Madame Vanessa BRY a démissionné de ses fonctions de co-gérante de la société «DAM», société civile immobilière au capital de 200 € dont le siège est à SAINT GERMAIN DU PUCH (33750), 19 bis route du Grand Puch, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 812 524 403, à compter de la date du 21 novembre 2023.

Four avis Maître DEGOS L23EJ53897



SELARL Isabelle OLLIVIER - Nicole LEGRAND  
17 rue de Navarre CS 50717 - 64007 PAU Cedex  
www.groupe-idoane.fr

RÉALISATION CHAUDRONNERIE ET TUYAUTERIE POUR L'INDUSTRIE - RCT INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 200 000 €  
Siège social : CANEJAN (33610) - 1 Avenue de Guitayne - ZA du Courneau  
808 029 359 RCS BORDEAUX  
SIRET 808 029 359 000 29

Suivant procès-verbal du 13 octobre 2023, l'Associé Unique a désigné SAS DELOITTE & ASSOCIÉS dont le siège social est à PARIS LA DÉFENSE CEDEX 92908 - 6 Place de la Pyramide, en qualité de Co-commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 exercices, à compter de l'exercice social ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L23EJ54131



SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DES DOMAINES JEAN GUILLOT

Société civile au capital de 270 000 €  
Siège social : Domaine de Boutellier  
33370 YVRAC  
RCS de BORDEAUX n°950 362 194

L'AGE du 20/11/2023 a décidé de modifier l'objet social à compter du 20/11/2023. Ancien objet social : L'exploitation de tout domaine viticole

Nouvel objet social : La commercialisation de vins

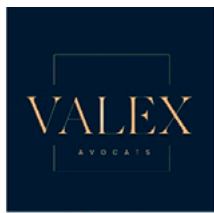
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis le gérant L23EJ54141

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13



VALEX Avocats  
Valérie COLONNA-CESARI  
Alexandre WILMANN  
6 bis rue de la Désirée - La Rochelle

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE GERANT

**SCI LEPETIT**, SCI au capital social de 1000 Euros Siège social : 2 boulevard du commandant Charcot 17440 AYTRE 539363820 RCS La Rochelle. Le 13 novembre 2023, L'AGE de la société ayant pour objet la propriété, acquisition, administration et gestion par la location ou autrement de tous immeubles biens immobiliers ou droits immobiliers, et une durée de 99 ans jusqu'au 25 janvier 2111, a décidé de transférer le siège social au 25 Allée de Tourny 33000 Bordeaux à compter du 13 novembre 2023 et de nommer Gérant, la société FINANCIERE LEPETIT, Société par actions simplifiée au capital de 38000 euros, Siège social : 2 BOULEVARD DU COMMANDANT CHARCOT 17440 AYTRE, 521511949 RCS LA ROCHELLE en remplacement de Nicolas Lepetit démissionnaire.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux et radiée au RCS de La Rochelle.

L23EJ54149



VALEX Avocats  
Valérie COLONNA-CESARI  
Alexandre WILMANN  
6 bis rue de la Désirée - La Rochelle

## FINANCIERE LEPETIT

SASU au capital social de 38000 Euros  
Siège social :  
2 BOULEVARD DU COMMANDANT  
CHARCOT 17440 AYTRE  
521511949 RCS LA ROCHELLE

Le 13 novembre 2023, l'associé unique de cette société ayant pour Président Nicolas Lepetit demeurant 25 Allée de Tourny 33000 Bordeaux, a décidé de transférer le siège social au 25 Allée de Tourny 33000 Bordeaux à compter du 13 novembre 2023

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ54151

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



VALEX Avocats  
Valérie COLONNA-CESARI  
Alexandre WILMANN  
6 bis rue de la Désirée - La Rochelle

## SCI LEPETIT 2

SCI au capital social de 1000 Euros  
Siège social :  
11, rue Blanqui 33000 BORDEAUX  
821356276 RCS Bordeaux

Par AGE du 13 novembre 2023, le siège social a été transféré au 25 Allée de Tourny 33000 Bordeaux à compter du 13 novembre 2023 et à compter de cette même date la société FINANCIERE LEPETIT, Société par actions simplifiée au capital de 38000 euros, Siège social : 2 BOULEVARD DU COMMANDANT CHARCOT 17440 AYTRE, 521511949 RCS LA ROCHELLE a été nommée gérant en remplacement de Nicolas Lepetit démissionnaire.

Pour avis.

L23EJ54152



Maître Etienne  
MAUGOUSSIN,

Notaire,  
96 Avenue Kléber  
75016 PARIS

**PROCADASTRE SASU** au capital de 1000 € Siège social : 4 Rue Vantrasson 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 919647578 Par décision de la gérance du 23/11/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1000 à 30000 € à compter du 23/11/2023. Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ54157



SAINT-GAL Avocat  
33 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société « **TOUT AUTOUR DU VIN** » SAS au capital de 10 000 Euros ayant siège 356, Avenue de l'Argonne - 33700 MERIGNAC SIREN 853 606 887 RCS BORDEAUX

PV DUA du 15.11.2023

CAPITAL : **Ancienne mention** : 10 000 Euros - **Nouvelle mention** : 210 000 Euros

Pour insertion, le Président

L23EJ54205



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets,  
www.a3caudit.com

## RIVE DROITE PODO ORTHESIE

SARL au capital de 1 500 €  
Siège social : 41, Avenue de la Libération  
- Le carré d'Iris 33310 LORMONT  
480 447 333 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ54268



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## ELLIM HOLDING

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 euros  
porté à 307.000 euros  
Siège social : 4-6, cours du Médoc  
Apt 112 Résidence Les Chais,  
33300 BORDEAUX  
907 955 082 RCS BORDEAUX

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 06 novembre 2023 que le capital social a été augmenté d'une somme de 306.000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :  
Capital social : mille euros

Nouvelle mention :

Capital social : trois-cent-sept mille euros  
Pour avis  
La Gérance

L23EJ54322



## FLORENT VERGNE INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée  
au capital de 3 000 300 euros  
Siège social : Château Meyney  
Lieu dit Meyney, 33141 VILLEGOUË  
803 959 949 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 24/11/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 39 Allée Fructidor, Pyla-sur-Mer, 33115 LA TESTE-DE-BUCH, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux

Président : Monsieur Florent VERGNE, demeurant 39 Allée Fructidor, Pyla-sur-Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH

Directeurs généraux : Monsieur Hugo VERGNE et Madame Inès VERGNE demeurant 39 Allée Fructidor, Pyla-sur-Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH

Pour avis

L23EJ54367

**MESETYS SAS** au capital de 11.364 €  
Siège social : 9 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux 878 159 235 R.C.S. BORDEAUX Aux termes des décisions du Président en date du 17 novembre 2023, conformément aux termes des décisions unanimes des associés en date du 2 novembre 2023 et du 28 mars 2022, le capital social a été augmenté d'une somme totale de 2.947,76 € en numéraire. Le capital est ainsi porté à 14.311,76 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ54382

**SPORTOPTIM SAS** au capital de 101.340 euros Siège social : 58 rue Leonce Motelay 33100 Bordeaux 882 519 358 RCS BORDEAUX Aux termes des décisions du Président en date du 21 novembre 2023, faisant usage de la délégation de compétences conformément aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 8 mars 2022, le capital social a été augmenté d'une somme totale de 35.629 euros par un apport en numéraire, pour être porté ainsi à 136.969 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ54386



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## SCI LE CHAMP

Société civile immobilière  
au capital de 304,90 euros  
Siège social : 4, rue des Navarix - 33380 MIOS 351.105.432 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- A pris acte du décès de M. Alain LALANDE, cogérant, survenu le 05/03/2023 et a nommé en qualité de cogérants pour une durée illimitée à compter du 30/09/2023, Monsieur Geoffroy LALANDE, demeurant 64, avenue de Flourens - 31130 BALMA et Madame Muriel GOURGUES, demeurant 31D, rue des Navarries - 33380 MIOS,

- A décidé de transférer le siège social du 4, rue des Navarix - 33380 MIOS au 31D, rue des Navarries - 33380 MIOS à compter du 30/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

L'article «Nomination des gérants» des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Alain LALANDE sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

Pour avis, la Gérance

L23EJ54432



## CHD

SARL au capital de 3 300 020 €  
Siège social : 1 rue des Entrepreneurs  
33240 ST GERVAIS  
794 408 633 RCS LIBOURNE

Le 20/11/2023, la gérance a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Entrepreneurs, 33240 ST GERVAIS au 26 rue Millière 33000 BORDEAUX à compter du 20/11/2023 et de modifier les statuts. La Société, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 794 408 633 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX.

L23EJ54436

## BRL

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : PIED MOURTEAU  
LOT 5, 33210 LANGON  
840 394 159 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 04/08/23, la société BR4, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège social est 32 T Avenue du port aérien 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 977944057 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société GROUPE VISTALID, démissionnaire.

POUR AVIS. Le Président

L23EJ54439

ABONNEZ VOUS

## BRSJ

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 843 Avenue de Boulac  
33127 ST JEAN D'ILLAC  
831 893 623 RCS BORDEAUX



## SCI VICTOR HUGO

SCI au capital de 400 €  
Siège social : 1 rue des Entrepreneurs  
33240 ST GERVAIS  
817 584 519 RCS LIBOURNE

Le 20/11/2023, la gérance a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Entrepreneurs, 33240 ST GERVAIS au 26 rue Millière 33000 BORDEAUX à compter du 20/11/2023 et de modifier les statuts. La Société, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 817 584 519 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX.

L23EJ54451

## BRBL

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 200 euros  
Siège social : Avenue des Quarante  
journaux  
Strip Mall - Centre commercial  
33300 BORDEAUX  
851 451 955 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 04/08/23, la société BR4, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège social est 32 T Avenue du port aérien 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 977944057 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société GROUPE VISTALID, démissionnaire.

POUR AVIS. Le Président  
L23EJ54444

## B.R.B

Société par actions simplifiée  
Au capital de 11 150 euros  
Siège social : 6 rue Louis de Funès  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
812 928 133 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 04/08/23, la société BR4, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège social est 32 T Avenue du port aérien 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 977944057 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société GROUPE VISTALID, démissionnaire.

POUR AVIS. Le Président  
L23EJ54445



## SCI DU CHAMP DE FOIRE

SCI au capital de 500 €  
Siège social : 1 rue des Entrepreneurs  
33240 ST GERVAIS  
503 486 888 RCS LIBOURNE

Le 20/11/2023, la gérance a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Entrepreneurs 33240 ST GERVAIS au 26 rue Millière 33000 BORDEAUX à compter du 20/11/2023 et de modifier les statuts. La Société, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 503 486 888 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX.

L23EJ54449

ABONNEZ VOUS

de 338 350 euros par voie d'apport en nature, le capital étant ainsi porté de 2 000 euros à 340 350 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS. Le Président  
L23EJ54523

## SCI BMA

Capital : 60 000,00 €  
Siège social : 15 rue Famatina  
33200 Bordeaux  
R.C.S. Bordeaux n°: 530 767 060

L'assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2023, a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé 15 rue Famatina 33200 Bordeaux, au 29 rue Maréchal Foch 17480 Le Château d'Oléron, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La société sera inscrite au RCS de La Rochelle.

Pour avis  
Le gérant  
L23EJ54525

## SCI DU CHATEAU

Capital : 300 000,00 €  
Siège social : 15 rue Famatina  
33200 Bordeaux  
R.C.S. Bordeaux n°: 808 093 611

Par décision du 24 novembre 2023, le gérant a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé 15 rue Famatina 33200 Bordeaux, au 29 rue Maréchal Foch 17480 Le Château d'Oléron, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La société sera inscrite au RCS de La Rochelle.

Pour avis  
Le gérant  
L23EJ54526



## TOSCA

SASU au capital de 500 €  
Siège social : 22 Avenue Carnot,  
33200 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°802 941 294

## AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 18/10/2023, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
le Président

L23EJ54498



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MJ-FONTALAV  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
porté à 340 350 euros  
Siège social : 29 route du Lac - Cazaux  
33260 LA TESTE DE BUCH  
911 538 247 RCS BORDEAUX

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2023 que le capital social a été augmenté

## S.C.I. TIVOLIMO

au capital de 762,25 €  
Siège social : Zone Industrielle du Phare  
3 Rue Bernard Palissy - 33700 Mérignac  
333 542 330 RCS BORDEAUX

Par décision unanime du 24 novembre 2023, il a été décidé de nommer à compter de ce jour et pour une durée indéterminée Madame Audrey Johanna SPIRIET épouse CHABLE DE LA HERONNIERE, 10 rue Louis Braille 33760 Saint Médard en Jalles, en qualité de gérant.

Dépôt RCS BORDEAUX  
L23EJ54570



Par décisions unanimes du 30.10.2023, les associées de la société TOULOUSORIX - SCI - capital 3.000€ - Siège : BORDEAUX (33100) 151 Rue Bouthier - RCS BORDEAUX 901 843 185 ont constaté la démission de la Société GOIN CONSEILS de son mandat de Cogérant à compter de ce même jour.

L23EJ54586

## MH RACING

Société par actions simplifiée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 2 Zone Industrielle de Gys-tève 33430 BAZAS  
881 603 351 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 02/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat et de vente de véhicules neufs et d'occasions ; la location de véhicules de tourisme ; les réparations mécaniques, carrosserie, et peinture de tous véhicules et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS  
Le Président  
L23EJ54589



## LA BOCA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 000 euros  
Siège social : 27 rue de la République  
33290 BLANQUEFORT  
837 989 391 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 8 mars 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Vincent BIDOU demeurant 11, rue Judaïque 33000 Bordeaux pour une durée indéterminée, à compter du même jour.

Pour avis  
La Gérance  
L23EJ54557

## TRANSPORTS LECOMTE

EUURL au capital de 34 000 €  
Siège social : Bureau 3, 9 RUE DE CONDE  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°947 697 199

En date du 22/11/2023, l'associé unique a décidé à compter du 22/11/2023 d'augmenter le capital social de 10 000 € par émission de nouvelles parts sociales en le portant de 34 000 € à 44 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.  
L23EJ54560

## MODIFICATIONS STATUTAIRE

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 07 janvier 2023, les associés de la Société SCI GAUTHIER, société civile immobilière au capital de 335.387,84 €, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 399050269, ont décidé de nommer Monsieur Dominique GAUTHIER, demeurant à BORDEAUX (33800), 290 rue Pelleport, et Monsieur Jean-Philippe GAUTHIER, demeurant à VELIZY VILLACOUBLAY (78140), 52 rue Jacquard, en qualité de co-gérants de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Anny DUC, et de transférer le siège social de MARMANDE (47200), 95 boulevard Ulysse Casse, à BORDEAUX (33800), 290 rue Pelleport, à compter du 07 janvier 2023.

Radiation au RCS d'AGEN et immatriculation au RCS de BORDEAUX

Les articles 4 et 13 des statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis et mention.  
Maître Mathieu VERGEZ-PASCAL  
L23EJ54598



## MONDIAL MENUISERIES

Société par Actions Simplifiée à associé  
unique au capital de 50.000 euros  
Siège social : 6, rue de l'Hermitte - Zone de  
Technobruges - 33520 BRUGES  
483 314 563 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions du 30/06/23,  
l'associée unique de la société MONDIAL  
MENUISERIES a constaté la démission de  
M. Didier Corbière en qualité de Commis-  
saire aux comptes suppléant avec effet au  
30 juin 2023 suite à son départ à la retraite  
et décidé de ne pas le remplacer, la régle-  
mentation et les statuts ne l'imposant pas.

L23EJ54660



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

### S.P.T.D

Société par actions simplifiée à associée  
unique au capital de 70 000 euros  
Siège social : 10, Rue du Golf, Parc Innolin  
Bat.M2, 33700 MERIGNAC  
415 014 018 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV du 28/11/2023,  
l'associée unique a décidé rétroactive-  
ment de transférer le siège social, 10, Rue  
du Golf, Parc Innolin Bat.M2, 33700 MERI-  
GNAC au 1 rue du Golf, Parc Innolin 33700  
MERIGNAC à compter du 01/11/2023 et  
de modifier en conséquence l'article 4  
des statuts.

L23EJ54689

## ENORAH

Société par Actions Simplifiée à associé  
unique au capital de 5.000 euros  
Siège social : 6, rue de l'Hermitte  
Zone de Technobruges - 33520 BRUGES  
788 592 517 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions du 30/06/23,  
l'associée unique de la société ENORAH  
a constaté la démission de M. Didier  
Corbière en qualité de Commissaire aux  
comptes suppléant avec effet au 30 juin  
2023 suite à son départ à la retraite et a  
décidé de ne pas le remplacer, la régle-  
mentation et les statuts ne l'imposant pas.

L23EJ54718



**POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

### LE PARA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 3 rue Notre Dame des Monts  
33260 LA TESTE DE BUCH  
893 278 093 RCS BORDEAUX

### AVIS

Suivant décision du 05/09/2023, l'AGE  
des associés, statuant en application de  
l'article L. 223-42 du Code de commerce,  
décide qu'il n'y avait pas lieu à dissolution  
de la Société. Pour avis La Gérance  
L23EJ54737

Avis d'augmentation de capital social  
Suivant acte reçu par Me Mathieu CAL-  
VEZ, notaire à BORDEAUX, le 30 octobre  
2023, enregistré au SDE de BORDEAUX le  
17/11/2023 réf : 2023N 5890, ainsi qu'aux  
termes une Assemblée Générale Extraor-  
dinaire en date du 30 octobre 2023, il a été  
procédé à une augmentation de capital de  
la société civile dont les caractéristiques  
sont les suivantes :

Dénomination «4.MA», Immatricula-  
tion auprès du registre du commerce et  
des sociétés de BORDEAUX, sous le n°  
504 050 725, dont le Siège social est à  
BRUGES (33520), 55 avenue Charles de  
Gaulle, Capital social initial de MILLE  
CINQ CENTS EUROS euros (1.500,00 €).

Augmentation de capital réalisée par  
incorporation de réserve en numéraire afin  
de le porter à la somme de UN MILLION  
SEPT CENT ONZE MILLE CINQ CENTS  
EUROS (1.711.500,00 €). Par la création  
de 1.710.000 parts sociales nouvelles de  
1€ chacune entièrement libérées.

L'Article 7 des statuts a été modifié en  
conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bor-  
deaux.

Pour avis

L23EJ54766

## SCEA CHATEAU MAURAC

Au capital de 929 640 euros  
Siège social : St Seurin de Cadourne  
(Gironde)  
RCS : Bordeaux 419 229 398

Aux termes d'une A.G.O en date du 31  
octobre 2023, les associés de la société  
SCEA CHATEAU MAURAC ont pris acte  
de la démission de M. Claude GAUDIN de  
ses fonctions de gérant à compter du 31  
octobre 2023.

Aux termes de ladite AGO, M. Nicolas  
GAUDIN, demeurant à Castelnaud Médoc  
(Gironde) 39 Route de Sainte Hélène, a  
été nommé gérant de la société SCEA  
CHATEAU MAURAC pour une durée indé-  
terminée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Toutes les autres mentions restent in-  
changées.

Pour avis, la Gérance

L23EJ54805

## L'AGENCE UNIQUE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10.000 EUROS  
Siège Social :  
13 rue de Lhote  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 490 179 918

Suivant acte sous seing privé en date  
du 14 novembre 2023, il a été décidé, à  
compter du même jour et pour une durée  
illimitée, de : nommer Madame Marion  
OZANNE-BREDA, de nationalité fran-  
çaise, née le 23 septembre 1993 à SAL-  
LANCHES (74), demeurant à OULLINS



## LOCA LAC

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
porté à 1 000 euros  
Siège social :  
4 Rue Paul Valéry  
33680 LACANAU  
538 145 202 RCS BORDEAUX

### AVIS DE MODIFICATIONS

Il résulte :

- du procès-verbal de l'Assemblée  
Générale Extraordinaire du 15 septembre  
2023,

- du procès-verbal des décisions de  
l'associé unique du 31 octobre 2023,

que le capital social a été réduit de 1  
000 euros par voie de remboursement  
d'une somme de 1 000 euros par action  
et a été ramené de 2 000 euros à 1 000  
euros.

Cette réduction de capital a été réali-  
sée au moyen de la réduction de la valeur  
nominale des actions. Les mentions an-  
térieurement publiées relatives au capital  
social sont ainsi modifiées :

#### ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social  
est fixé à deux mille euros (2 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est  
fixé à mille euros (1 000 euros).

Que le siège social est transféré du 4  
Rue Paul Valéry, 33680 LACANAU au 8  
avenue de la forge, ZA la meule, 33680  
LACANAU à compter du 31 octobre 2023  
et que l'article 4 des statuts est modifié en  
conséquence.

Que Monsieur Jean-Pierre CONSTANT,  
demeurant 4 rue Paul Valery, 33680 LA-  
CANAU a été nommé en qualité de Pré-  
sident en remplacement de Monsieur  
Yannic BONNAFOUS, démissionnaire et  
à en conséquence mis fin à ses fonctions  
de Directeur Général sans qu'il ne soit  
procédé à son remplacement au 31 oc-  
tobre 2023. Que l'associé unique a décidé  
d'étendre l'objet social aux activités de  
location de matériel, outillage de chantier,  
de travaux publics, d'outils de bricolage,  
d'espaces verts, la location de machines  
et équipements pour la construction avec  
ou sans opérateur, l'entretien et la répara-  
tion de véhicules, le commerce de détail  
et la livraison de matériel de chantier et  
de consommables tels que des casques,  
lunettes, gants de protections. et de mo-  
difier en conséquence l'article 2 des sta-  
tuts.

### POUR AVIS

Le Président

L23EJ54837



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

### LA PETITE CABANE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 42 160 euros  
Siège social : 28 avenue Gambetta  
33120 ARCAHON  
808 601 462 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date  
du 23 novembre 2023, la collectivité des  
associés a pris acte de la démission de  
Madame Christelle CORNET de ses fonc-  
tions de gérante à compter du 1<sup>er</sup> octobre  
2023 et a décidé de ne pas procéder à son  
remplacement. Pour avis. La Gérance  
L23EJ54847

## ADELVI

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 56, avenue des Tabernottes  
33370 YVRAC  
894 145 259 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 15/10/2023, l'associé  
unique a décidé une augmentation du ca-  
pital social de 425 000 euros par apports  
en numéraire, ce qui entraîne la publica-  
tion des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 €

Nouvelle mention :

Capital social : 426 000 €

Pour avis, la Gérance

L23EJ54856



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

### B.E.T ENERGIE

Société à responsabilité limitée uniperson-  
nelle au capital de 10 000 euros  
Siège social : 15, rue Pierre et Marie Curie  
BP 70139 - 33520 BRUGES  
33042 BORDEAUX CEDEX  
824 855 472 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 novembre 2023, la  
société EQUINOXE, Société à responsa-  
bilité limitée au capital de 750 000 euros,  
dont le siège social est 15, rue Pierre et  
Marie Curie 33520 BRUGES BP 70063  
33028 BORDEAUX CEDEX, immatriculée  
au Registre du commerce et des sociétés  
sous le numéro 422 430 744 RCS BOR-  
DEAUX a, en sa qualité d'associée unique  
de la société B.E.T ENERGIE, décidé la  
dissolution anticipée de ladite Société par  
confusion de patrimoine et sans liquida-  
tion, conformément aux dispositions de  
l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmis-  
sion universelle du patrimoine de la socié-  
té B.E.T ENERGIE au profit de la société  
EQUINOXE, sous réserve qu'à l'issue du  
délai d'opposition de trente jours à com-  
pter de la date de publication du présent  
avis, les créanciers sociaux n'aient pas  
formé opposition à la dissolution ou, en  
cas d'opposition, que celles-ci soient  
rejetées en première instance ou que le  
remboursement des créances ait été ef-  
fectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'ob-  
jet d'une déclaration auprès du Greffe du  
Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Les oppositions doivent être présen-  
tées devant le Tribunal de commerce de  
BORDEAUX, Palais de la Bourse 3, place  
Gabriel CS 51474, 33064 BORDEAUX CE-  
DEX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ54868

ABONNEZ VOUS

### ASSISTANCE TECHNIQUE MULTI SERVICES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 6 rue Galilée  
33185 LE HAILLAN  
402 228 951 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 novembre 2023, la société CANOPEE ENVIRONNEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 45 000 euros, dont le siège social est 6, rue Galilée 33185 LE HAILLAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 452 246 044 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associée unique de la société ASSISTANCE TECHNIQUE MULTI SERVICES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ASSISTANCE TECHNIQUE MULTI SERVICES au profit de la société CANOPEE ENVIRONNEMENT, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX Palais de la Bourse 3, place Gabriel CS 51474, 33064 BORDEAUX CEDEX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ54872

Par PV du 11/9/2023, l'AGE de la société FORMACEO, Société par Actions Simplifiée au capital de 2000 €, ayant son siège social à 33000 Bordeaux (Gironde), 6, rue Vauban, RCS BORDEAUX 882 488 190, a décidé de transférer le siège social à 34130 Mauguio (Hérault), 244, rue René Goscinny. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Radiation au RCS de Bordeaux et ré-immatriculation au RCS de Montpellier. Pour avis.

L23EJ54895

S.E.L.A.R.L. CABINET JURIDIQUE LANLANDE ET ASSOCIES  
AVOCATS INSCRITS AU BARREAU DE SAINTES  
5 Rue des Boucheries 17130 MONTENDRE

### S.A.S.U. ATLANTIC FOOD

Société par actions simplifiée au capital de 25.000 euros  
Siège social : Route de Biscarrosse, Pyla sur Mer  
33260 LA TESTE DE BUCH  
792 917 916 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de LA TESTE DE BUCH (33260), Route de Biscarrosse, Pyla sur Mer, à LALINDE (24150), 34 Rue Gabriel Péri, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS,

Le Président

L23EJ54908

SELARL PAYET - FILLoux  
Avocats au Barreau de SAINTES  
30 rue Marcelin Berthelot - 17100 SAINTES  
32 rue de la grosse horloge - 17400 SAINT JEAN D'ANGELY  
Tél : 05.46.93.91.00  
pfovocats@wanadoo.fr  
SCM LAMOISSIERE MASSIOT

Société civile de moyens  
Capital : 1 860 euros  
Siège social : 15 rue du Général de Gaulle

33860 REIGNAC  
432 760 213 RCS LIBOURNE  
REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2023, il a été décidé :

De réduire le capital à la somme de 1 600 euros par voie de rachat et annulation de 26 parts pour un montant total de 260 euros.

L'article 7 des statuts sera modifié comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1 600 euros.

Il est divisé en 160 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 160, attribuées aux associés en proportion de leurs droits, savoir :

Madame Hélène, Marie, Thérèse ROBIN épouse MASSIOT,  
à concurrence de cinquante-quatre parts, numérotées de 81 à 134,  
ci 54 parts

Madame Patricia, Cassandra SANTO-NASTASO épouse LAMOISSIERE,  
à concurrence de cinquante trois parts, numérotées de 1 à 53,  
ci 53 parts

Monsieur Benjamin, Patrice MARCHEGUAY,  
à concurrence de cinquante trois parts, numérotées de 54 à 80 et de 135 à 160,  
ci 53 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social, ci 160 parts »

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE

Pour avis,

L23EJ54919

### MESOLIA

Société Anonyme d'HLM  
au capital de 316 131,20 €  
Siège social : 16-20 Rue Henri Expert -  
33300 BORDEAUX  
469 201 552 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'AGOA en date du 04.05.2023, il résulte que

- Monsieur Jacques WOLFROM, né le 12.10.1961 à NEUILLY SUR SEINE (92), demeurant à PARIS (75018) - 18 Rue Caulaincourt, a été nommée en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Marc SIMON, pour une période de 3 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos de 2025.

- La société CIVICIO, SC à capital variable dont le siège est au 16-20 Rue Henri Expert - 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX 910 174 366 a été nommée en qualité de nouvel Administrateur pour une période de 3 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos de 2025.

POUR AVIS

Le Directeur Général

L23EJ54931

### JULISA

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 rue Etienne Huyard  
33300 BORDEAUX  
808 406 375 RCS BORDEAUX

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

L'A.G.E. du 03/01/2022 a décidé de transférer le siège social du 4 rue Etienne Huyard 33300 BORDEAUX au 9 Allée des Bouleouts 33520 BRUGES à compter du 01/01/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ55011

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

### MSPV

SAS au capital de 1 200 euros  
Siège social : 9 rue de Condé,  
33000 BORDEAUX  
919 582 106 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28/11/2023, il résulte que :

- Monsieur José Pedro MARQUES DA SILVA SANTOS RIOS, demeurant 50 bis avenue Georges Brassens, 33910 SAINT DENIS DE PILE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur José Guilherme MARQUES DA SILVA SANTOS RIOS, décédé.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ55021



**JURI-LAWYERS  
CONSULTANTS**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 16/10/2023, la collectivité des associés de la SARL TENDANCE FENETRE, au capital de 7 500 €, dont le siège social est 450 Route des Pyrénées 33210 MAZERES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°509 673 091, a nommé en qualité de cogérants M. Jérôme PARIS et Mme Stéphanie RIGHETTI, demeurant ensemble 68 Impasse des Vignes, Lotissement Les Grisons 33210 FARGUES, pour une durée illimitée à compter du 16/10/2023.

L23EJ55031

AUDITION TRIGNAC ISABELLE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 205 000 euros  
Siège social : 4 rue Etienne Huyard  
33300 BORDEAUX  
823178280 RCS BORDEAUX

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision du 03/01/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 4 rue Etienne Huyard 33300 BORDEAUX au 9 Allée des Bouleouts 33520 BRUGES à compter du 01/01/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

L23EJ55040



### SCI GALICIA

Société civile immobilière  
au capital de 194 800 €  
Siège social : 54 Rue Pasteur  
33500 LIBOURNE  
409 697 232 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 31.10.2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 54 Rue Pasteur,

33500 LIBOURNE au 249 Route des Lacs, 33470 GUJAN MESTRAS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

ANCIEN RCS : LIBOURNE  
NOUVEAU RCS : BORDEAUX

Pour avis

La Gérance

L23EJ55059

### DISSOLUTIONS

KTM LOCATIONS  
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 15 000 euros  
Siège social : 9 Quiniques Chemin des Sables, 33650 SAINT MEDARD DEYRANS  
Siège de liquidation : 9 Quiniques Chemin des Sables  
33650 SAINT MEDARD D'EYRANS  
905 073 011 RCS BORDEAUX

### DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Mabel KANDE, demeurant 9 Quiniques Chemin des Sables, 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 9 Quiniques Chemin des Sables, 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ52630

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : CONSTRUCTION DANTAS.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 10 Impasse DU JUGEAU, 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC.

8240 103 34 RCS Libourne.

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2021. Monsieur Florian DANTAS, demeurant 10 impasse du Jugeau 33240 St Andre de Cubzac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23EJ53782

ABONNEZ VOUS

POUR ÉCOUTER LES DÉLAIS,  
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

echos-Judiciaires.com



**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## AUX DOUCEURS D'AURE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : 22 allée de Bruyères,  
33480 BRACH  
Siège de liquidation : 22 allée de Bruyères,  
33480 BRACH  
901 053 645 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 03/10/23, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/10/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Aurélie SALISSE, demeurant 22 allée de Bruyères, 33480 BRACH, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé demeurant 22 allée de Bruyères, 33480 BRACH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ53879

## GFA LE CANTON

Groupement Foncier Agricole  
Capital de 45.429,81€  
Siège social : SAINT MARTIN DE LAYE  
(33910) ; La Canton  
347 613 218 RCS LIBOURNE

## AVIS DE DISSOLUTION

Suivant assemblée générale, en date à SAINT MARTIN DE LAYE, du 31 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations visant à la dissolution de ladite société, à compter du 19 novembre 2019.

Les formalités de dissolution de la société seront déposées au RCS de LIBOURNE.

L23EJ53882

## ECOBOIS

Entreprise Unipersonnelle  
à Responsabilité Limitée  
au capital de 6 000 €  
Siège social :  
160 route de la Virvée  
33240 ST ROMAIN LA VIRVEE  
Siège de liquidation :  
160 route de la Virvée  
33240 ST ROMAIN LA VIRVEE  
RCS LIBOURNE : 750 683 823

Madame GACHET Madeleine, demeurant 160 route de la Virvée 33240 ST ROMAIN LA VIRVEE, gérant et associé unique a décidé le 30 décembre 2022 la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et de ladite décision.

Madame GACHET Madeleine, a décidé qu'elle exercera les fonctions de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, continuer les affaires en cours et engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 160 route de la Virvée 33240 ST ROMAIN LA

VIRVEE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur  
L23EJ53929



## MEDOC NAUTIC

Société à Responsabilité Limitée  
en liquidation  
au capital de 10 000 euros  
Siège :  
68 route de Bordeaux  
33121 CARCANS  
Siège de liquidation :  
86 rue Abbé de l'Epée  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 835 072 588

## AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric FOUCHER, demeurant 86 rue Abbé de l'Epée 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 86 rue Abbé de l'Epée 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L23EJ54046



Par décision du 16/10/2023, l'associée unique de la **SAS B.ICE COMPANY**, capital : 2.000 €, siège : 21 bis cours Pasteur (33000) BORDEAUX, RCS Bordeaux 892 345 588, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

La Société BF BUSINESS INVEST, RCS Bordeaux 851 503 243 a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 bis cours Pasteur (33000) BORDEAUX où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au RCS de Bordeaux.

L23EJ54378

**EUROBASSIN**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 117 Cours de la République  
33470 GUJAN MESTRAS  
481 500 317 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 23/10/2023, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Mr BERNARD Sylvère demeurant 117 Cours de la République 33470 GUJAN MESTRAS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

L23EJ54542

**BLUMAR SAS** au capital de 30000 €  
Siège social : 25, chemin de la Voile  
33650 CABANAC-ET-VILLAGRAINS RCS  
BORDEAUX 801283441 Par décision  
Assemblée Générale Extraordinaire du  
02/11/2023, il a été décidé la dissolution  
anticipée de la société et sa mise en liquidation  
amiable à compter du 01/01/2020 ,  
il a été nommé liquidateur(s) M DUBERN  
Jean-Philippe demeurant au 25, chemin de  
la Voilez 33650 CABANAC-ET-VILLAGRAINS  
et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ54587

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCI LILO INVESTISSEMENT.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 279000 euros.

Siège social : 41 Rue DE PUYNORMAND

33350 CASTILLON-LA-BATAILLE.

453 654 162 RCS Libourne.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Jean-yves BOUZAC, demeurant 41 rue de puynormand 33350 Castillon la Bataille a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

L23EJ54591



## ADELVI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 426 000 euros  
Siège social : 56, avenue des Tabernottes  
33370 YVRAC  
Siège de liquidation : 15, rue Michel-Ange  
75016 PARIS  
894 145 259 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Laurent DEBANDE, demeurant 15, rue Michel-Ange - 75016 PARIS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15, rue Michel-Ange - 75016 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur  
L23EJ54840

## CLÔTURES

**APHABIO THERAPEUTICS**, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 8000 €, Siège social : 35 Rue des Videaux, 33210 TOULENNE, 881 596 951 RCS BORDEAUX. Aux termes du PV de l'AGO du 24 octobre 2023, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, Madame Ainura CHODOEVA demeurant 35 Rue des Videaux 33210 TOULENNE, ont approuvé les comptes de liquidation au 30 avril 2023, donné quitus à la liquidatrice et l'ont déchargée de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 avril 2023. Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ51399

**MBS CONSEIL**  
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6 rue Charles Gounod,  
33700 MERIGNAC  
Siège de liquidation : 6 rue Charles Gounod  
33700 MERIGNAC  
838 903 854 RCS BORDEAUX

## LIQUIDATION

L'AGO réunie le 31 mars 2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel BOUSSARD, demeurant 6 rue Charles Gounod 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ53198

**KTM LOCATIONS**  
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation  
au capital de 15 000 euros  
Siège social :  
9 Quinquies Chemin des Sables  
33650 ST MEDARD D'EYRANS  
Siège de liquidation :  
9 Quinquies Chemin des Sables  
33650 SAINT MEDARD D'EYRANS  
905 073 011 RCS BORDEAUX

## LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023 à SAINT MEDARD D'EYRANS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mabel KANDE, demeurant 9 Quinquies Chemin des Sables, 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L23EJ53579

ABONNEZ VOUS



**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
26 rue de Ruat  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-79

Par AGEX du 31 mars 2023, la SARL **AE 33**, capital : 1.000 euros, siège social : 47 rue Bouthier 33100 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 913 011 029, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes et pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.  
L23EJ53907



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

**MS MULTI SERVICES**  
SAS au capital de 10 000 €  
Siège social et de liquidation :  
40, Route de Genissac,  
33750 ST QUENTIN DE BARON  
392 957 015 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 octobre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent SIRACUSA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Libourne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ54092



**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
26 rue de Ruat  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-79

Par AGEX du 31 octobre 2023, la SCI **VERT CLAIR**, capital : 1.500 euros, siège social : 2 E rue de Los Héros 33185 LE HAILLAN, RCS BORDEAUX 521 743 161, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes et pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.  
L23EJ54129

#### BEACH LIFE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros  
Siège social et de liquidation :  
9 Rue de la Berle - ZAE de la Meule  
33680 LACANAU  
539 491 621 RCS BORDEAUX

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 31/01/2023, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au R.C.S.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ54224

### GRIRA SAHARA VOYAGES ET TRADITIONS

SARL au capital de 1000 €  
Siège social :  
8 Rue Andrée Descoubes  
33520 BRUGES  
Siège de la liquidation :  
22 Avenue Raymond Manaud  
33520 BRUGES  
494.002.637 R.C.S. BORDEAUX

L'A.G.O. du 15/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gisèle MICAUD, demeurant 22 Avenue Raymond Manaud 33520 BRUGES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/10/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au R.C.S.

L23EJ54311

### WENLEG

SCI au capital de 1.000 €  
Siège social : 1 route de la Graousse  
33590 VENSAC  
RCS 442762274 BORDEAUX

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 27/10/2023, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à Philippe LE GALLO de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

La société sera radiée du R.C.S de BORDEAUX

Pour avis.

L23EJ54430



### CABINET BORDELAIS DE GESTION ET DE COURTAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 510 000 euros  
Siège social et de liquidation: Mont Saint Pierre, 77 Aillas le Grand, 33124 AILLAS  
807 733 506 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2023 au Mont Saint Pierre, 77 lieu dit Aillas le Grand 33124 AILLAS a approuvé le compte définitif de liquidation au 31 mars 2023, déchargé Monsieur Bruno DE BIRAS, demeurant Mont Saint Pierre, 77 Aillas le Grand 33124 AILLAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ54503

### SARL CENTRE MIEUX-ETRE LILÛYA

En liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social :  
7 avenue André Vignau Anglade  
33560 CARBON BLANC  
RCS BORDEAUX 881 016 968

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.

Léa Bartholini-Vallet

L23EJ54622



170, Route de Bordeaux  
47700 CASTELJALOUX  
Téléphone : 05.53.89.61.30

### MV FINANCE CONSEILS SASU

SASU en cours de liquidation au capital de 100 euros  
Siège social : Rue du Courant - Domaine du Courant  
33 310 LORMONT  
822 761 748 RCS BORDEAUX

### AVIS DE LIQUIDATION

En date du 31 octobre 2023 l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation ; a déchargé Monsieur Michaël VOGELÉER de son mandat de liquidateur donnant à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ54729



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

Les Fauvettes du Bassin  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 100 euros  
Siège : 19 rue Dade, 33260 LA TESTE DE BUCH  
Siège de liquidation : 19 rue Dade, 33260 LA TESTE DE BUCH  
894 547 645 RCS Bordeaux

### AVIS

L'Assemblée Générale réunie le 22/09/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier LAVAUD, demeurant 19 rue Dade 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ54753

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

### SCCV LESCAN

Société civile immobilière de construction-vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 Avenue Descartes, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
Siège de liquidation : 3 Avenue Descartes, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
822 567 889 RCS BORDEAUX

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 06/11/2023 au 3 avenue Descartes, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Omer OZHAN, demeurant 2 chemin de Lescan, 33150 CENON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

La société sera radiée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ55030

### ARTEM TRAVAUX

SASU au capital de 5 000 €  
Société en liquidation  
Siège social : 39 D Avenue de L'Hôtel de Ville 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac  
RCS Bordeaux 892952508

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 28 novembre 2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus et décharger le liquidateur SEGHRUCHNI Samir demeurant 39D avenue de L'Hôtel de Ville 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac son mandat, de constater la clôture de liquidation à compter de ce jour.

La société sera radiée du RCS de Bordeaux.

L23EJ55098

### CONVOICATIONS

### AHI33 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Informe ses adhérents qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le

**MARDI 19 DECEMBRE 2023 à 9h30**

Au Centre de Congrès Cité Mondiale 18, parvis des Chartrons à BORDEAUX

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Actualités.
2. Bilan de l'activité.
3. Budget et cotisations 2024.
4. Questions diverses.

L23EJ54734

PUBLIER VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :  
[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

## AVIS DE CESSIION DE DROIT AU BAIL

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement les 13 et 14 novembre 2023, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 20 novembre 2023, Dossier 2023 00039973, Référence 3304P61 2023 A 09432, la société **HMAN**, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 908 289 010, dont le siège social est situé 25 avenue de Plaisance 33370 YVRAC, a cédé à la société **GIVREE II**, Société par actions simplifiée au capital de 106.000 euros, immatriculée au RCS d'AUBENAS sous le numéro 799 400 767, dont le siège social est situé Zone Industrielle, BP4, 88510 ELOYES, tous ses droits pour le temps restant à courir, à compter du 10 novembre 2023, au bail du 10 décembre 2021 des locaux qu'il occupait sis 13 rue Serpolet, 6, 9 et 10 Place Camille Julian 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de 500.000 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications par Maître Claire MORIN, demeurant 3 rue du Commandant Arnould 33000 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ54370



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 27 novembre 2023, enregistré au service des impôts de Bordeaux le 28 novembre 2023, dossier 2023 00041371, réf. 3304P61 2023 A 09830,

La Société **LE VILLAGE**, SASU au capital de 150 000,00 €, dont le siège social est sis 3 rue Hipparque, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 799 919 733, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SASU LE VILLAGE dans le cadre des dispositions de l'article L 642 -19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 5 juillet 2023, et spécialement autorisée en vertu d'une ordonnance en date du 18 octobre 2023 et d'une ordonnance rectificative du 15 novembre 2023,

A CEDE A

La société **LE MONT FUJI**, SARL au capital de 8 000,00 €, dont le siège social est situé 13 Parc de la Faisanderie, 95290 L'ISLE ADAM, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 812 725 687, représentée par son gérant Monsieur Zhiyuan ZHANG,

Monsieur Lijie XU, né le 03/10/1990 à Zhejiang (Chine), de nationalité chinoise, demeurant 46 Avenue de Flandre 75019 PARIS, célibataire.

Madame Lili XU, née le 13/02/1987 à Zhejiang (Chine), de nationalité chinoise, demeurant 9 boulevard de la Boissière, 93130 NOISY LE SEC, mariée,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée PLANET ONE, SAS dont le capital sera de 50 000,00 €, dont le siège sera situé 3 rue Hipparque, 33700 MERIGNAC, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration, vente de produits alimentaires sur place et à emporter, organisation de réunion, soirées et séminaire, sis 3 rue Hipparque, 33700 MERIGNAC, moyennant le prix de QUATRE VINGT MILLE EUROS (80 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 15 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 64 000,00 €
- aux marchandises en sus, pour la somme de 1 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 27 novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX. Pour avis

L23EJ54915

## REGIMES MATRIMONIAUX



**SELAS**  
**Jean-Charles BOUZONIE,**  
**Nicolas INGUERE,**  
**et Nathalie FESTAL**  
Notaires Associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Nathalie FESTAL, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 21 novembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle de biens présents et à venir par Mr **WARGNIER** Guy Louis, né à FOISSIAT (01340) le 11/04/1943 et Mme **PICOT** Jacqueline, née à CONFOLENS (16500) le 29/04/1946, son épouse, demeurant ensemble à BORDEAUX (33300), 2 rue Jean Artus, Apt 35, 7<sup>ème</sup> étage, Résidence Mozart, initialement

mariés sous le régime de la communauté de meubles et acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour avis et mention, Me Nathalie FESTAL, notaire.

L23EJ53694

Monsieur Alain Maurice **GONDAT**, retraité, né à PAUILLAC (33250), le 26 mars 1951, et Madame Rosemonde Renée **ANDRÉE NOYRE**, retraitée, née à BORDEAUX (33200), le 26 octobre 1956, demeurant ensemble à LUDON MEDOC (33290), 7 rue du Piget, mariés à la Mairie de BORDEAUX (33000), le 21 juin 1975, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, sans modification depuis ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial.

L'acte a été reçu par Me Guillaume CORTI, notaire à BLANQUEFORT, le 23 novembre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Guillaume CORTI, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Guillaume CORTI

L23EJ53980

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me VIOSSANG Arnaud, notaire à ST ANDRE DE CUBZAC (33240), le 22/11/2023.

M. **DUFOUR** Christophe et Mme **PARVAUD** Sandra demeurant ensemble 16 impasse du Brouillat, 33240 VIRSAC, mariés le 17/08/2002 sous le régime de communauté aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Le notaire

L23EJ54440



Par testament olographe du 15 août 2022, **Monsieur Jean Claude FOURRAGEAT**, époux de Madame Julia ARCOBELLI, né à CENAC (33360), le 5 septembre 1929, décédé à BORDEAUX (33000), le 12 octobre 2023, a institué pour légataire universelle dans le cas de précède de son épouse : 1<sup>er</sup> Monsieur Christian DOMINGUEZ, époux PIZZITOLA, né à RABAT (MAROC) le 17 août 1962. 2<sup>er</sup> Madame Fabienne PIZZITOLA, épouse DOMINGUEZ, née à RABAT (MAROC) le 6 avril 1963.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandrine PAGES, notaire à BORDEAUX (33), 20 Rue Ferrère, le 21 novembre 2023.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Sandrine PAGES, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX (33), de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ54545



**MAITRE Luc Ambroise VINCENS de TAPOL,**  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL,  
LEBLOND et JOUANDET  
notaires associés

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 07 juin 2022, **Madame Annie Jeannine BOUCHER, née à VERNON**, le 27 mai 1941, demeurant à CESTAS (33610), 10 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Gazinet, veuve de Monsieur Pierre André DARTAILLH, décédée à CESTAS, le 23 octobre 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 15 novembre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 22 novembre 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC (33600), 74, avenue Pasteur, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ54636

## AVIS D'ACCEPTATION DE SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Par déclaration en date du 27 novembre 2023 faite au greffe du Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX, Monsieur François BAUDOIX, né à TALENCE, le 09 mai 1971, demeurant à PARIS 4<sup>ème</sup> arrondissement (75004), 20 quai Henri IV, célibataire, agissant en qualité d'héritier, déclare accepter à concurrence de l'actif net la succession de **Monsieur Michel BAUDOIX**, né à LE PIAN MEDOC, le 28 septembre 1942, demeurant à LE PIAN MEDOC (33290), 423 allée de Sénéjac, divorcé de Madame Marie Françoise LABORDE, décédé à BORDEAUX, le 04 juin 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Emmanuel PRAX, notaire à BLANQUEFORT, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ54640

Rectificatif à l'annonce référence ALP00839337 parue dans les échos girondins, le 14/10/2023 concernant la société **PRESTIGE BORDEAUX SECURITE**, lire nommé Stéphanie CORDINA Liquidateur de la société le siège de la liquidation est fixé au 7 allée des chartes 33000 bordeaux en lieu et place de la a été nommé liquidateur la société prestige bordeaux sécurité.

L23EJ54738

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 novembre 2023)

**SARL QUADRILLAGE**, Pa d'Audenge, 35 Rue du Pontels, 33980 Audenge, RCS BORDEAUX 345 337 935. Vente de carrelages sanitaires et matériaux de construction pose et travaux de carrelages céramiques sanitaires cuisines équipées planchers, l'activité de conseils liés à l'immobilier la conceptualisation de tous projets immobiliers à caractère commercial pour les particuliers et les professionnels conseils sur des projets d'implantation immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502258

**SARL TREFLE IMMOBILIER**, 32 Cours Victor Hugo, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 480 211 788. Transactions locations sur immeubles et fonds de commerce gestion immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502267

**SARL AP SERVICES**, 15 Allée des Peupliers, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 510 872 708. Maçonnerie, électricité plomberie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502270

**VENANDY Maxime, Kévin**, 78 Chemin Gaston, Appartement 12, 33140 Villenave -D'Ornon, RCS BORDEAUX 892 588 914. Multiservices, Tous Travaux D'Entretien Intérieur Et Extérieur Des Bâtiments, Et Des Espaces Verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502292



**SARL BLEYZAT CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES (BCI)**, 164 Avenue de l'Eglise Romane, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 470 583. Marchand de biens mobiliers ou immobiliers, achats, ventes, conseils immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502279

**SAS LA BAGUETTE DEPUIS 2018**, 5 Rue Etienne Huyard Local 2 C, Centre Commercial Counord, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 143 341. Cuissons et transformations sur place et ou à emporter ainsi que sur les marchés et foires des produits suivants : pains viennoiseries pâtisseries plats cuisinés quiches pizzas sandwiches salades crêpes galettes boissons et tout objet Festifs en relation avec tout type d'événements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502282

**SARL IMMO PONT DE LA MAYE**, 463 Route de Toulouse, le Clos Delphin, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 533 298 782. Transactions d'immeubles et fonds de commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502273

#### (Jugement du 22 novembre 2023)

**SAS TCGN**, 3 Avenue de Mellac, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 412 696 627. Travaux de maçonnerie générale construction de maisons individuelles carrelage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601622

**SARL RED ZONE BORDEAUX**, 2 Rue Guy Banquet, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 920 391 273. Exploitation d'une salle de sport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601684

**SARL MAXIME**, 6 le Grand, 33430 Saint-Côme, RCS BORDEAUX 830 292 645. Bar, restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601643

**SAS POUJAT FRERES - SOCIETE EUROPEENNE DES VINS**, 34 Avenue du Peyret, 33650 La brède, RCS BORDEAUX 831 625 389. Négocier et distribution de

vins et spiritueux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601646

**SAS L'HASDRUBAL SNACK**, 7 Cours Sadi Carnot, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 834 785 933. Restauration rapide sans boisson alcoolisée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601651

**SAS ELEYA MODE**, 43 Rue Edmond Besse, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 144 165. Achat vente de prêt à porter masculin féminin enfant (gros et détail). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601654

**SARL L'ATELIER VERT'TIGE**, 8 Avenue Gabriel Chaigne, 33190 la Réole, RCS BORDEAUX 878 009 299. Exploitation d'un fonds de commerce de fleurs composition de fleurs naturelles ou artificielles vente d'accessoires et d'objets de décoration, location de plantes et de verrerie, atelier floral, partenariat pour événement lié aux fleurs et à la décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601657

**FRANCILLARD Cyril, Daniel**, 2 Allée du Moulin, 33610 Canejan, RCS BORDEAUX 434 841 235. Création Et Entretien D'Espaces Verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601660

**SAS PETIT LAIT PRODUCTION**, 4 Rue Duquesne, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 890 516 149. Agence de conseil en communication et marketing : toutes activités de conseil, audit, assistance et formation en communication, en relations publiques, en images, en marketing, promotion, publicité et actions commerciales, en création et implantations d'enseignes et de marques ; organisation d'événements, production, réalisation et fourniture de prestations audiovisuelles, de rédaction d'articles, vidéo, sonores ou écrits pour tout support télévisuel, internet, presse, étude, création, fabrication, édition, impression, promotion, publicité et commercialisation, de tous types de documents dans leurs versions papier, numérique, digitale ; promotion d'artistes et de modèles ; activité de casting ; prestations de services d'intermédiation ; production de films. Jugement prononçant la liquidation judiciaire,

date de cessation des paiements le 30 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601666

**CONCHOU Jean-Patrice**, 3 Rue des Baccharis, Apt B005, 33138 Lanton, RCS BORDEAUX 500 846 332. Ambulant : Vente De Tous Produits Alimentaires (Sans Vente D'Alcool) Et Non Alimentaires Neuf Et Occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601672

**SAS JL ANIMATIONS**, 8 Cours de Verdun, 33550 le Tourne, RCS BORDEAUX 902 181 189. Création et organisation d'événements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601678

**SAS KOSMIND**, 36 B Route de Bordeaux, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 907 592 174. Commerce de détail de produits de beauté et de bien-être (huiles végétales, beurres, huiles essentielles, poudre, argiles). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601681

**DESNOYERS Eric**, 1 Rue Georges Mandel, Margaux, 33460 Margaux Cantenac, RCS BORDEAUX 378 369 011. Bar, Articles De Fumeurs, Tabacs, Location De Cassette Vidéo, Brasserie, Pizzeria. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601625

#### (Jugement du 28 novembre 2023)

**ROYER Sandra**, 57b Cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933222

**SAS CLIKE**, 42 Rue de Tauszia, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 529 341 752. L'importation, l'exportation, le négoce de produits nécessaires aux métiers de bouche. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933106

**SAS TRAVAUX DE L'ENTRE DEUX MERS (TE2M)**, Zone Industrielle Lagune, Parc d'Activités Lalande, 33450 Montus-san, RCS BORDEAUX 529 312 936. Gros oeuvre entreprise générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933109

**SARL MDC LA FILLE DU BARBU**, 20 Place de l'Eglise, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 830 754 453. Restauration, bar, salon de thé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933166

**SAS BOUCARD**, 38 Rue Jean Pages, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 882 144 579. L'activité de Snacking, restauration rapide à emporter sans boissons alcoolisées, vente de boissons sans alcool à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933194

**SAS HUGO'S CARS**, 46 Rue Saint-Hubert, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 883 652 901. Achat, vente, reprise, dépôt vente de véhicules de Tourisme et utilitaires légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933206

**SAS LE CAPITELLO**, 6 Place du Maréchal Foch, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 887 958 841. Pizzeria restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933209

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 21 novembre 2023)

**SARL NEW LEADER HABITAT**, 53 Rue de la Croix de Monjoux, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 428 609 101. Bureau d'études en constructions mobilières (établissement de projets architecturaux et maîtrise d'oeuvre tant en ce qui concerne les aménagements intérieurs qu'extérieurs commercialisation de plans types tous travaux des bâtiments les aménagements intérieurs qu'extérieurs sont sous-traités. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502261

**SARL LCA BORDEAUX**, 380 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 444 194 724. Maîtrise d'oeuvre liée à la construction de maisons individuelles, marchand de biens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502264

**SARL C&R 33**, 16 Allée du Pré de la Rosière, 33650 la Brède, RCS BORDEAUX 842 354 177. Maçonnerie, rénovation, démolition, peinture, revêtements sols et murs, vitrerie. activités connexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502285

**SARL FERNORD**, 55 Allée des Chênes Verts, 33480 Sainte-Hélène, RCS BORDEAUX 804 439 131. Activités du bâtiment tous corps d'état. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554502289

(Jugement du 22 novembre 2023)

**SAS SOCIETE DE TERRASSEMENT ET DE NEGOCE D'AGREGATS**, «sencey», 33210 Coimères, RCS BORDEAUX 809 242 381. Négoce d'agrégats de matériaux de construction bois produits dérivés terrassement stationnement de véhicules de transport de matériaux de terrassement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601634

**SAS YOUPING**, 4 Rue Duquesne, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 885 374 025. Prise de participations et d'intérêts et gestion de Ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de

Ces participations; organisation d'évènements à caractère promotionnel ou autre, de commerce éphémères (de type pop Up), de séminaires, location de bureaux partagés (type Coworking) et de salle de réunion, studio de radio, et plus largement réalisation de toutes prestations de services et commercialisation de tous produits ou articles relatifs à Ces domaines. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601663

**SARL BG LOC. TP**, 4 Quartier les Houns, 33730 Noailan, RCS BORDEAUX 891 972 069. Tous travaux de terrassement de nivellement de comblement de drainage de Cimentage aménagements extérieurs Paysagers et de dallage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601669

**SARL INNOV'BOIS AQUITAINE**, 84 Impasse du Forestier Box 8, 33127 Saint-Jean-D'Illac, RCS BORDEAUX 892 547 589. Pose terrasse bois et composite, tous travaux de charpente, bardage, couverture, Zinguerie, fenêtre de toit, construction ossature bois et toutes activités annexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 août 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601675

(Jugement du 28 novembre 2023)

**SARL LES VELOS DE MARGE**, 100 Cours Verdun, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 829 742 287. Activités de commerce de tous biens d'équipement ou de consommation dans les activités sportives, la mode ou le design, commerce de détail de cycles et accessoires pour cycles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933171

**SARL SO CHEY**, 6 Rue de la Colonne, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 438 093 536. La vente par internet ou/et l'importation de produits d'habillement de bagages. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933179

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
SAUVEGARDE

(Jugement du 28 novembre 2023)

**SAS NEW CO IMC**, 1 Avenue de l'Hippodrome, 9001 Allée du Technocub Parc Tec, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 878 789 130. Holding, détention et prise de participation directe ou indirecte dans le capital de la société, groupement ou entité juridique de tous types. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554933191

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 28 novembre 2023)

**SARL TRAVAUX MACONNERIE CONSTRUCTIONS (TM Constructions)**, 20 Rue Georges Barres, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 844 848 143. Maçonnerie générale. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Mohamed BEN AMOR, né le 29 Mai 1978 à Mahita (Tunisie) pour une durée de 8 ans.

13302554933177

JUGEMENT PRONONÇANT  
LA RÉSOLUTION DU PLAN DE  
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

(Jugement du 22 novembre 2023)

**SARL LIMCE**, 16 Rue Coudol, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 825 178 510. Brasserie, restaurant, bar (licence IV) à consommer sur place ou à emporter, traiteur. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601640

MODIFICATION DE LA DATE DE  
CESSATION DES PAIEMENTS

(Jugement du 28 novembre 2023)

**SARL OENOSENSE**, Château Darmagnac, 33790 Massugas, RCS BORDEAUX 480 873 694. Négoce de vins, alcools et spiritueux, import et export. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 26 janvier 2021.

13302554933100

**SAS GRAND OPERA INTENDANCE**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 819 725 227. L'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie fraîche, chocolatier, confiserie, glaces, avec restauration rapide sur place ou à emporter, la fabrication de pain, de pâtisserie fraîche et de tous produits de boulangerie, la fabrication de chocolats. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 31 décembre 2020.

13302554933144

CONVERSION EN LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

(Jugement du 22 novembre 2023)

**SAS BPSE**, 57 Avenue d'Aquitaine, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 821 428 489. Restauration sur place ou à emporter, vente de produits alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302554601637

(Jugement du 28 novembre 2023)

**SAS ETHYPIK**, 41 Rue Paul Berthelot, Bât C2 Appart 303, Résidence les Jardins de la Marjolaine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 882 866 841. Conseil en recrutement pour les personnes en situation de fragilité via l'accompagnement, le conseil et la formation des candidats, leur mise en relation avec les entreprises de tout secteur d'activité. le conseil et l'accompagnement des entreprises quant à la recherche des candidats. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302554933203

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 28 novembre 2023)

**SAS IMPRIMERIE VRIN-TARIS**, 86 Cours de la Martinique, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 464 200 203. Imprimerie éditions luxe et commerce travaux d'imprimerie de labeur (activité achetée), typographie, lithographie (activité Créée). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933086

**SARL TP SERVICES**, 130 Avenue de l'Argonne, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 489 173 385. Vente et location de matériel de travaux publics sans chauffeur réparation de matériel de travaux publics. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933094

**SAS ADH CONCEPT**, 100b Rue de Landegrand, 33290 Pampuyre, RCS BORDEAUX 489 430 462. Ingénierie, études techniques concernant le bâtiment, maîtrise d'oeuvre, marchand de biens, négociation et élaboration de projets immobiliers et tertiaire décoration location mobiliers meublés communication et actions Événementielles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933097

**SARL ECOLO HOME**, 4 Avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 522 113 893. La construction de maisons individuelles en sous Traitance et de tous bâtiments ainsi que la rénovation, vente de tous matériels et accessoires liés à l'Activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933103

**SARL SR INVEST**, 481 Boulevard Daney, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 750 411 159. Conseil et assistance en gestion d'entreprise. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933112

**SARL LE FOURNIL DU PORT**, 3 Boulevard de la Plage, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 791 578 875. 1) activité achetée : boulangerie-pâtisserie, traiteur, restauration, vente à emporter, vente de produits dérivés. 2) activité Créée : salon de thé, glacier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933115

**SAS AGN DISTRIBUTION**, 16-18 Rue de l'Hermitte, Bâtiment B 104, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 794 493 122. Le négoce, la vente et la revente de granulat sous sa forme noble et/ou recyclé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302554933118

**SARL VITAESANUS EDITIONS**, 232 Cours du Maréchal Gallieni, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 808 535 546. Librairie édition ouvrages techniques et pédagogiques impression de Documents l'édition d'ouvrages techniques et pédagogiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332121

**SARL BRODEVENT**, 8 Rue Vert Castel Bâtiment 2, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 810 288 704. Broderie et vente de tous textiles l'impression sur textile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332124

**SAS APS SECURITE (APS)**, Rue Robert Caumont les Bureaux D, Lac II Immeuble P, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 023 158. Sécurité des biens, des personnes, gardiennage avec ou sans chien. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332127

**SAS MISS RETRO CHIC**, 52 Rue Pacaris, Résidence la Palmeraie N 15, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 813 148 657. La vente en magasin et sur internet de vêtements, de prêt à porter, d'habillement et d'accessoires de mode. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332130

**SARL TEISSEDE & CO**, 28 Rue Victor Hugo, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 813 181 187. Transaction et location de biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332133

**SARL MCRF**, 47 Rue des Pelourdes, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 814 474 318. Salon de coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332138

**SAS PARASO**, 880 Avenue Gustave Eiffel, Local 13, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 818 162 380. Création acquisition exploitation distribution commercialisation location de tous systèmes de stationnements mécaniques ou non, ou tous produits liés directement ou indirectement à l'activité de parking ou activités de même nature et fabrication en sous-traitance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332141

**SAS OCEAN CONCEPTIONARCHI**, 26bis Route du Porge, Lot B, 33680 le Temple, RCS BORDEAUX 820 182 384. L'activité d'architecture, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, le conseil et la conception de projets d'aménagements intérieurs et extérieurs, l'organisation et le pilotage de travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332147

**SARL MODULOPOSE**, 33t Cours du Médoc, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 373 643. Agencements d'espaces de travail, d'habitations, décoration, correction d'acoustique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332150

**SARL DJCO**, 12 Rue Esprit des Lois, Buro Connexion, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 722 039. Négoce de biens alimentaires et non alimentaires dans la distribution et l'import-export, conseil et formation auprès des entreprises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332153

**SARL ALLIANCE CONSTRUCTION**, 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 824 627 558. Travaux de bâtiment, construction, démolition, rénovation, aménagement intérieur extérieurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332156

**SARL ELVI**, 35 Boulevard d'Arcachon, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 828 816 207. Restauration rapide ou traditionnelle, traiteur, vente de pizza et de boissons à emporter, à livrer ou sur place, épicerie, bar, café, snack, brasserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332163

**SAS CONSTRUCTION RENOVATION BAT 33 (C.R.B 33)**, 1 Rue Léon Jouhaux, Parc Richelieu Bâtiment 3 Porte, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 437 337. Tous travaux de construction en entreprise générale du bâtiment réalisation de tous travaux de maçonnerie plâtrerie carrelage peinture charpente couverture et toutes les activités annexes ou connexes à cet objet travaux de démolition location de matériel de construction avant vente de matériaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332174

**ARNULL Muriel**, 7b le Bourg Ouest, 33430 le Nizan, RCS BORDEAUX 851 821 108. Ambulant : Vente De Volailles Et Produits Dérivés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332182

**SARL O2 AQUITAINE CONSEIL**, 36 Rue de la Tour de Gassies, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 849 988 282. Le conseil en pilotage d'entreprises, en marketing et en management, en stratégie et organisation d'entreprises, transition de management, le conseil en ressources humaines et recrutement dans tous domaines et par tous moyens ainsi qu'en formation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332185

**SARL HOMEDESIGN DU BASSIN**, 13 Avenue de la Libération, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 850 114 893. Achat-vente, sur place et à distance, d'objets de décoration, produits artisanaux, bijoux fantaisies, peintures, vêtements et accessoires, épicerie fine. conseil en décoration, suivi et assistance sur chantiers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332188

**SAS LGD RESEAU**, 70 Rue Roger Espagnet, 33440 Saint-Louis-De-Montferand, RCS BORDEAUX 882 332 901. Prestation de services dans le domaine de la fibre optique et les télécommunication, notamment l'installation et le raccordement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332197

**SARL TRATECHNOCOM**, 3 Allée Haroun Tazieff, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 882 485 691. La pose et le déploiement de la fibre optique ; le commerce de matériels, de produits et accessoires liés à l'activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332200

**SARL MELROSE BORDEAUX**, 15 Rue Saint-François, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 900 774 837. Restauration rapide à emporter ou à livrer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332214

**SAS RENOV AQUITAINE**, 9 Rue Montgolfier, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 910 791 946. Soutien aux entreprises du

bâtiment second oeuvre. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332219

**SAS TECHNIGAIN**, 4 Rue Ampère, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 454 094 434. Fabrication, installation de gaines de ventilation, tôle, Calorifugeage, chaudronnerie, chambre froide, serrurerie, isolation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
133025549332091

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 24 Novembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Madame Delphine Alexandra SCHAMBACHER AUTO ECOLE EVIDENCE** 1 rue Partarrieu 33124 AUROS Profession : Enseignement de la conduite Entrepreneur individuel SIRET : 419 918 230 00048

Fixe provisoirement au 31 août 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L23EJ54175

Par jugement en date du 24 Novembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Société Civile KJ3D** Activité : acquisition de tout immeuble par voie d'échange, apport au autrement, l'administration et l'exploitation par bail 6 Rue Pablo Casals 33700 MÉRIGNAC RCS de Bordeaux : 503 624 108 /SIRET : 503 624 108 00018

Selon les modalités suivantes :

Fixe la durée du plan de continuation à dix (10) ans.

Dit que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

Concernant la 1<sup>ère</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 20 793,38 euros soit un pourcentage de 5% ;

Concernant la 2<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 20 793,38 euros soit un pourcentage de 5% ;

Concernant la 3<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 41 586,76 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 4<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 41 586,76 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 5<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 41 586,76 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 6<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 41 586,76 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 7<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 41 586,76 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 8<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 41 586,76 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 9<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 62 380,15 euros soit un pourcentage de 15% ;

Concernant la 10<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 62 380,17 euros soit un pourcentage de 15% ;

Dit que les créances bancaires incluses dans le plan, produiront intérêt au taux contractuel.

Dit que les créances inférieures à 500 euros, en l'espèce 438,91€, classés par ordre croissant sont payés immédiatement dès l'adoption du plan.

Dit que les échéances seront réglées le 24 novembre de chaque année, à compter du 24 novembre 2024.

Commissaire à l'exécution du plan : Me BAUJET SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX  
L23EJ54179

Par jugement en date du 24 Novembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Madame Sandrine ROUSSEAU** Profession : élevage d'autres bovins et de buffles Le Peyrat 33340 BEGADAN SIRET : 488 318 775 00019

Selon les modalités suivantes :

Fixe la durée du plan de continuation à 13 ans.

Dit que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

Concernant la 1<sup>ère</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 546,36 euros soit un pourcentage de 2% ;

Concernant la 2<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 1 639,08 euros soit un pourcentage de 6% ;

Concernant la 3<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 4<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 5<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 6<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 7<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 8<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2 185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 9<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2 185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 10<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2 185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 11<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2 185,44 euros soit un pourcentage de 8% ;

Concernant la 12<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2 731,80 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 13<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixé à 2 731,84 euros soit un pourcentage de 10% ;

Dit que les créances bancaires incluses dans le plan, produiront intérêt au taux contractuel.

Dit que les échéances seront réglées le 24 novembre de chaque année, à compter du 24 novembre 2024.

Dit que la créance d'un montant de 662,57 € sera payée immédiatement dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan :

Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 Bordeaux  
L23EJ54183

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE  
ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 52 32 13

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**

**SELARL FIRMA - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU  
33000 BORDEAUX

**A VENDRE FONDS DE COMMERCE  
DE : RESTAURATION RAPIDE, A L'EXCEPTION DES  
HAMBURGERS, VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLISÉES,  
VENTE SUR PLACE ET À EMPORTER**

A : VILLENAVE D'ORNON (33140)  
3 place de l'Ancien Château  
Local de 84 m<sup>2</sup>  
Loyer annuel : 13.440 € HCHT  
CA exercice 2022 (16 mois) : 21.842 €

Vous pouvez adresser toute demande par  
courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à :  
assistantlm@firma-aquitaine.com

**Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :**  
**luniv 18 décembre 2023 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**

**MAÎTRE JACQUES DE LATUDE - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
14 RUE BOUDET  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE  
DE BOUCHERIE CHARCUTERIE**  
à CESTAS (33610)

24 Chemin des Boutiques  
Loyer mensuel : 1.400 €

Offre à adresser **avant le 11 janvier 2024 à 17h** à Maître  
Jacques de LATUDE, 14 rue Boudet 33000 BORDEAUX  
05 24 84 81 84 - sarpb@mjd.fr  
Le cahier des charges sera communiqué par mail sur envoi  
d'une pièce d'identité ou d'un Kbis

ME JACQUES DE LATUDE À BORDEAUX



**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**

**MAÎTRE JACQUES DE LATUDE - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
14 RUE BOUDET  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE  
UN FONDS DE COMMERCE  
DE RESTAURATION**

**Exploité sous le nom COMPTOIR THERESE**  
à BORDEAUX (33000) 6 Place de le Ferme Richemont  
Loyer mensuel : 1.018.39 € hors taxes, hors charges

Offre à adresser à Maître Jacques de LATUDE, 14 rue Boudet  
33000 BORDEAUX - 05 24 84 81 84  
Pour toute demande de communication du dossier,  
veuillez vous adresser à : contact@mjd.fr

ME JACQUES DE LATUDE À BORDEAUX

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SE CHARGENT LA PARUTION  
DE VOTRE DANS NOTRE JOURNAL  
PUBLICITE PUBLICITE TOUS LES VENDREDIS**



**1 Publicité**  
vous donne une Maxi visibilité  
**1 Diffusion**  
chez tous les acteurs  
économiques de la région  
**1 Tarif**  
très attractif

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

# Agenda

## de décembre 2023

**JOURS OUVRABLES**  
26 JOURS

**JOURS OUVRÉS**  
FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE  
21 JOURS  
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI  
22 JOURS

**JOURS FÉRIÉS : 1 JOUR**  
LUNDI 25 NOËL

### MARDI 5 DÉCEMBRE

• **Employeurs d'au moins 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en novembre ou décembre.

### LUNDI 11 DÉCEMBRE

• **Employeurs - Compte AT/MP** : Les employeurs n'ayant pas encore de compte Accidents du travail/ Maladies professionnelles sur net-entreprises.fr, ont jusqu'au 11 décembre 2023 pour régulariser leur situation. La dématérialisation du compte AT/MP est obligatoire depuis 2022, pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, sous peine de pénalité. À noter que les tiers déclarants (experts comptables, etc.) ne peuvent pas effectuer l'inscription à la place du chef d'entreprise.

### VENDREDI 15 DÉCEMBRE

• **Sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Toute insuffisance du montant d'un acompte est passible d'une majoration de 5 % et de l'intérêt de retard.

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre (salaires de novembre payés en novembre ou décembre).

• **Cotisation foncière des entreprises (CFE)** : date limite de paiement de la CFE (ou du solde en cas de paiement d'un acompte au 30 juin) par télépaiement, prélèvements mensuels ou prélèvement à l'échéance (l'adhésion au prélèvement à l'échéance peut être effectuée jusqu'au 30 novembre 2023 minuit, sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)). L'avis d'imposition est dématérialisé et ne peut être consulté que sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

### LUNDI 25 DÉCEMBRE

• **Jour de Noël** : jour férié ordinaire. Lorsqu'il est compris dans une période de congés payés, et qu'il est chômé dans l'entreprise, le jour de Noël donne droit à un jour supplémentaire de congé.

### DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

• **Contribution économique territoriale (CET)** : les entreprises dont la CET (somme de la CFE et de la CVAE) est supérieure à 1,625 % de leur valeur ajoutée peuvent demander un dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée (imprimé n° 1327-CET - Service des Impôts des Entreprises). La réduction est égale à 1,625 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Le dégrèvement ne peut conduire à un montant de CET inférieur à la cotisation minimale.



• **Contribution économique territoriale (CET)** : déclaration provisoire des éléments imposables en cas de création d'entreprise ou d'établissement, ou de changement d'exploitant, en 2023 (imprimé n° 1447-C - Service des Impôts des Entreprises) et, le cas échéant, demande d'exonération (zones franches urbaines, quartiers prioritaires, zones de revitalisation rurale, disquaires, libraires, médecins, etc.).

La CFE n'est pas due l'année de création de l'entreprise, quelle que soit la date du début du premier exercice. La déclaration provisoire est destinée à établir la CFE de la seconde année d'existence de l'entreprise.

• **Contrôle fiscal : fin du délai de reprise** dont dispose l'administration fiscale pour opérer des redressements sur les revenus et bénéfices de 2020 (déclarés en 2021) et sur la TVA de 2020. Il en est de même en matière de sécurité sociale (cotisations de 2020).

• Dernière limite pour les **réclamations** concernant les impôts ou taxes payés ou recouvrés en 2021 et les impôts locaux payés ou recouvrés en 2022. La réclamation peut être présentée pendant trois ans, plus précisément jusqu'à la fin de la deuxième année qui suit celle de la mise en recouvrement, ou si ce délai est plus favorable, jusqu'à la fin de la troisième année qui suit celle d'une notification de redressement.

## DÉLAIS VARIABLES

- Télérèglement de la **TVA** afférente aux opérations de novembre.
- Entreprises au régime simplifié **d'imposition (RSI)** n'ayant pas opté pour le paiement mensuel de la TVA : télérèglement du deuxième acompte de TVA (40 % de la TVA due en 2022).

Le solde de la TVA de 2023 devra être régularisé avec la déclaration annuelle CA12 (en mai 2024). ■



INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
PUISSANCE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	118,43	+ 4 %
INDICE HORS TABAC	106,42	117,37	+ 3,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

L'existence d'une discrimination n'implique pas nécessairement une comparaison avec la situation d'autres salariés. Ayant constaté que la salariée était désignée parfois, soit directement devant elle, soit en son absence, comme « la Libanaise », ce qui constituait un élément laissant supposer l'existence d'une discrimination en raison de son origine, la cour d'appel ne pouvait pas rejeter sa demande de dommages-intérêts au motif qu'elle ne démontrait pas que ces propos, pour inappropriés qu'il soient, aient entraîné une discrimination, c'est-à-dire une différence de traitement entre elle et les autres salariées. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-16130)

## CONTRATS DE TRAVAIL

La résiliation par le propriétaire du fonds de commerce, qui constitue une entité économique autonome, du contrat de location-gérance entraînant le retour du fonds loué au bailleur, celui-ci est tenu de poursuivre les contrats de travail du personnel attaché à l'entité, dès lors que celle-ci demeure exploitable au jour de sa restitution par le locataire. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-14615)

Seuls ont qualité pour demander l'annulation d'actes accomplis en période suspecte par le débiteur soumis à une procédure collective les mandataires de justice désignés dans cette procédure collective et le ministère public. Une cour d'appel ne saurait donc accueillir la demande de l'AGS (régime de garantie des salaires) qui se prévaut de la nullité du contrat de travail revendiqué par l'intéressé, en retenant qu'il a été conclu pendant la période suspecte et qu'il est susceptible d'annulation. Ce, dès lors qu'au regard de la situation de la société, les obligations qu'elle contractait ne pouvaient être justifiées, alors que l'AGS n'a pas qualité pour invoquer, sur le fondement de l'article L 632-1 du code de Commerce, la nullité du contrat de travail liant le salarié à la société. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-19176)

Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. Peut constituer un indice de subordination le travail au sein d'un service organisé, lorsque l'employeur en détermine unilatéralement les conditions d'exécution. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 20-22465).

## SANTÉ AU TRAVAIL

La période pendant laquelle un salarié, en raison de son état de santé, travaille selon un mi-temps thérapeutique doit être assimilée à une période de présence dans l'entreprise, de sorte que le salaire à prendre en compte pour le calcul de l'assiette de la participation due à ce salarié est celui perçu avant le mi-temps thérapeutique et l'arrêt de travail pour maladie l'ayant, le cas échéant, précédé. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-12293)

Aucun employeur ne peut rompre le contrat de travail d'une salariée pendant les 10 semaines suivant la naissance de son enfant, sauf s'il justifie d'une faute grave de l'intéressée ou de son impossibilité de maintenir ce contrat pour un motif étranger à l'arrivée de l'enfant. Ayant relevé que les griefs énoncés dans la lettre de licenciement ne caractérisaient pas l'impossibilité de maintenir le contrat de travail, la cour d'appel a justifié sa décision de prononcer la nullité du licenciement. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-22937)

## PRÉAVIS

L'indemnité compensatrice de préavis due au salarié est égale au montant des salaires qu'il aurait perçus s'il avait travaillé pendant la durée du préavis. Dès lors, une cour d'appel ne peut pas limiter la somme allouée au salarié en considération de son seul salaire de base mensuel brut, sans prendre en compte les heures supplémentaires et la prime d'ancienneté qu'il aurait perçues s'il avait exécuté le préavis. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-24782) ■

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 251,15	6,7%	12,0%	9,3%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 539,18	7,6%	11,4%	8,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 346,60	8,3%	14,6%	11,2%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 561,36	10,8%	18,8%	15,5%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 029,36	13,0%	46,5%	38,7%	16 029,36	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 457,12	2,3%	0,1%	1,1%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 986,99	8,8%	14,8%	11,2%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 769,79	4,3%	0,4%	-2,8%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	33 408,39	7,8%	28,0%	19,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 038,55	0,7%	-1,6%	-1,5%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,40	-0,7%	-1,0%	48,9%	14,28	13,35	-
ARVERNE GROUP SA	9,28	2,7%	-5,8%	-7,2%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,40	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,91	35,3%	155,7%	181,4%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	4,9%	0,0%	4,9%	530,00	450,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	84,00	-2,3%	1,8%	-2,3%	94,00	76,50	7,3%
EUROPLASMA	0,01	163,0%	-98,3%	-98,8%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,27	4,5%	-82,3%	-83,2%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,21	4,2%	-28,2%	-18,3%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,32	-21,4%	-72,7%	-75,0%	7,12	1,32	-
GPE PAROT (AUTO)	2,64	-2,2%	23,4%	25,1%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,30	-7,5%	-45,9%	-54,2%	22,70	11,30	-
HUNYVERS	12,95	-3,0%	9,3%	10,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,64	83,3%	-74,1%	-77,0%	13,95	1,44	-
I2S	6,00	15,4%	-1,6%	-4,8%	6,45	4,84	2,3%
IMMERSION	1,96	-1,5%	-23,4%	-58,6%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,04	-17,3%	-74,0%	-73,8%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,38	-3,6%	54,5%	22,7%	3,86	1,47	-
LECTRA	28,75	21,1%	-18,3%	-15,6%	40,70	21,90	1,7%
LEGRAND	88,76	9,3%	18,6%	12,5%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,09	8,9%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,22	144,4%	-45,0%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,35	1,1%	-4,6%	-2,9%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	21,40	20,2%	-23,0%	-5,3%	32,60	17,80	1,5%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	2,70	-34,3%	-18,2%	-28,6%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	5,54	-2,1%	53,9%	56,1%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

GRAND  
PRIX

MEULE  
BLEUE

Les 10 ans

L'ÉDITION EN OR !

≡ 1 000 MEULES

SUR LA LIGNE DE DÉPART POUR AGIR CONTRE LA MALADIE



Une  
Édition  
Solidaire

INSCRIPTIONS ÉQUIPES  
DU 24 NOVEMBRE 2023  
AU 30 MARS 2024

13 - 14 - 15 SEPTEMBRE 2024  
CIRCUIT BUGATTI - LE MANS

ORGANISATION 

PRODUCTION  MAINDRON  
PRODUCTION

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR [WWW.MEULEBLEUE.FR](http://WWW.MEULEBLEUE.FR)